À VOTRE SERVICE

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

VENTE de DÉMOS 90 — RABAIS SUBSTANTIELS
Automobiles E.Lauzon BLAINVILLE 430-1460

Aujourd'hui: Périodes de nuages et de soleil
Minimum — 6° Maximum 5°
Demain: Partiellement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, JEUDI 29 NOVEMBRE 1990 — 107e ANNÉE Nº 41 — 84 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 — 50¢

Aujourd'hui



B 1 TAXE DE VENTE

Québec n'imposera pas sa nouvelle taxe de vente le 1er janvier si la TPS n'est pas adoptée à cette date, *affirme le ministre du Revenu.*

B 1 GRANDE-BALEINE

Quebec et Ottawa tiendront des audiences conjointes sur l'impact environnemental du projet hydro-électrique de Grande-Baleine.

B 1 MULRONEY

Selon 58 p. cent des Canadiens, Brian Mulroney devrait quitter son poste de chef du PC et abandonner la direction du gouvernement.

Sommaire

Annonces classées
- immobilier ..... D13 à D17
- marchandises D17
- emplois D18
- automobiles ..... D18 à D20
- propositions d'affaires D9

Arts et spectacles
- informations ..... E1 à E5
- horaires E4

Bandes dessinées D16
Bridge D20
Décès D20
Design / Art de vivre C1 à C5
Économie ..... D1 à D9
Editorial B2
Êtes-vous observateur? . D13
Feuilleton D15
Horoscope D14
Le monde ..... B6 à B8
Loteries A4
Mots croisés D19, S10
«Mot mystère» D17
Télévision E1, E2
Têtes d'affiche A7
Tribune libre B2, B3



La récession ronge les finances du Québec

Le déficit de l'année en cours sera d'au moins 230 millions de plus que prévu

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Dès septembre, la récession a creusé une brèche importante dans les finances publiques, si bien que le déficit de cette année sera d'au moins 230 millions de plus que prévu lors du budget de mai, un écart causé à la fois par des dépenses plus élevées que ce qu'on avait anticipé et par des revenus moindres.

C'est ce que révèle la synthèse des opérations financières du gouvernement pour le trimestre finissant le 30 septembre. Rendu public hier par le ministère des Finances, le document révèle que la facture de l'aide sociale sera de 169 millions plus élevée que prévu et celle de la santé, de 100 millions.

Bien que le déficit frôle désormais les 2 milliards — 1,98 milliard, soit 500 millions de plus qu'on ne prévoyait l'an dernier — il n'y a pas lieu de s'affoler, a soutenu hier le ministre des Finances, Gérard D. Levesque.

«On ne peut pas éviter d'être affecté par la conjoncture. Le ralentissement est plus sévère que prévu, et les taux d'intérêts restent élevés bien plus longtemps que ne l'avaient envisagé les spécialistes, a-t-il expliqué. Pour l'avenir immédiat, je suis assez optimiste, mais il faut être réaliste aussi.»

Il y a quelques semaines, les spécialistes du gouvernement repoussaient tout projet d'investissement, tout programme spécial susceptibles de fouetter l'économie. Ce discours a passablement changé depuis. M. Bourassa avait déjà évoqué de tels programmes, a rappelé M. Levesque. «Nous faisons un travail en ce sens pour faire face à la situation. Si c'est nécessaire, nous seront prêts, mais nos moyens sont limités.»

Même réaction de la part du chef péquiste Jacques Parizeau, qui juge normal l'actuel accroissement du déficit. Il va jusqu'à avancer que Québec devrait adopter une attitude plus agressive et y aller de programmes d'investissements pour stimuler l'économie, même au prix d'une hausse du déficit.

Si les recettes sont de 30 millions de moins que prévu, les dépenses ont, elles, défoncé de 200

VOIR FINANCES EN A2

Irak: libéraux et néo-démocrates refusent leur appui à Clark

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Quoi que les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU en pensent, le Canada doit refuser d'acquiescer à l'usage de la force contre l'Irak tant qu'il n'aura pas la certitude que les sanctions économiques sont inefficaces, estiment libéraux et néo-démocrates.

Le représentant du Canada au Conseil de sécurité ne pourra donc pas se targuer d'avoir le Parlement canadien derrière lui s'il décide d'appuyer aujourd'hui une résolution permettant aux membres des Nations unies d'utiliser «tous les moyens nécessaires» pour forcer Saddam Hussein à se retirer du Koweit.

En effet, libéraux et néo-démocrates ont longuement fait connaître hier en Chambre leur désaccord avec la position du gouvernement. Celui-ci appuie la résolution, invoquant la nécessité de ne pas briser l'élan de coopération mondiale sur la question.

Le débat d'urgence convoqué pour discuter du problème s'est poursuivi tard en soirée, malgré le petit nombre de participants, et doit reprendre aujourd'hui après 11 h.

Joe Clark a pris la parole le premier, suivi du leader de l'opposition libérale, Herb Gray et du critique du NPD en matière de défense, John Brewin. Le premier ministre doit parler aujourd'hui.

Si les discussions s'éternisent avant l'ajournement pour le lunch, peut-être ne sera-t-il pas possible de passer au vote avant que la question ne soit débattue aux Nations-Unis.

VOIR URGENCE EN A2

A2: Hussein libère cinq Canadiens
B6: Washington reste ferme

LE FORUM A SIFFLÉ LES GLORIEUX



La première rencontre entre le Canadien et les Sabres de Buffalo, en début de saison, avait été l'occasion d'un festival offensif qui ne s'est pas reproduit hier soir. C'est en effet à une partie plutôt terne qu'ont assisté les 16 322 spectateurs, qui ne se sont d'ailleurs pas gênés pour huer les Glorieux, défaits 2 à 1. *Tabloid sports.*

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Délais trop longs: accusation d'agression sexuelle rejetée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Le juge Claude Lamoureux, de la Cour du Québec, a levé hier l'accusation d'agression sexuelle sur une adolescente de 14 ans qui avait été portée contre un prévenu, en raison de délais trop longs selon lui : la cause est apparue une vingtaine de fois au rôle et a été toujours reportée, par suite de l'engorgement au Palais de justice de Saint-Jérôme.

L'avocat du prévenu, Me Jean LaRue, avait présenté la semaine dernière, lors du début du procès, une motion visant à faire casser l'acte d'accusation, en faisant valoir que la cause trainait depuis trois ans. Le juge Lamoureux avait alors pris l'affaire en délibéré, tout comme sept autres requêtes visant également à faire annuler les procédures; la majorité de celles-ci portaient sur des accusations de conduite avec facultés affaiblies. La magistrat a accepté la requête de Me LaRue mais a rejeté les autres.

C'est la première fois qu'une telle mesure est adoptée dans le cas d'un procès déjà entamé.

À l'appui de sa décision, le juge Lamoureux a cité un jugement récent des juges Lamer, Wilson et Dixon, de la Cour suprême, soulignant que la Charte canadienne des droits et libertés a été rédigée «en fonction des accusés et non des victimes».

L'adjoint au substitut en chef pour le district de Terrebonne, Me Pierre Teasdale, s'est dit outré de ce jugement, et a laissé entendre qu'il songeait à le porter en appel.

La Couronne n'est pas seule à avoir mal accepté cette décision : l'agent Jacques Saint-Arnaud, du détachement de Lachute de la Sûreté du Québec, en sait quelque chose, puisque c'est lui qui a informé la victime au téléphone de la fin des procédures. L'agent Saint-Arnaud était le responsable de l'enquête dans cette affaire.

L'accusé était le concubin de la mère de la présumée victime.

VOIR DELAIS EN A2

Le Canada est prêt à réviser l'ensemble de ses liens avec l'URSS

GILLES TOUPIN
OTTAWA

Le Canada est prêt à négocier un traité formel avec l'Union soviétique dans le but d'accroître dans le futur sa coopération avec cette dernière. Ce traité établirait le cadre légal dans lequel s'amorcerait cette nouvelle ère de relations avec l'URSS.

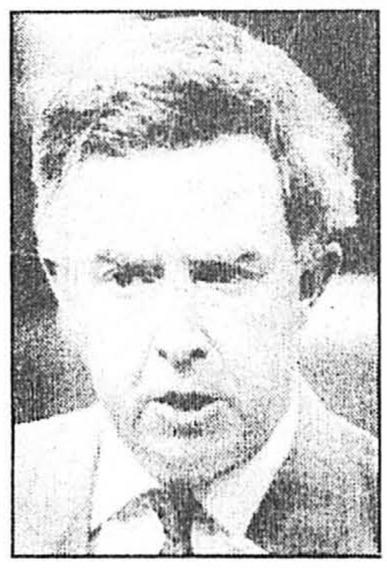
C'est ce qu'a annoncé hier le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, au cours d'une allocution à la conférence sur «L'Union soviétique en mutation: les répercussions pour le Canada et le monde». M. Clark rentre d'un long voyage en Europe et au Moyen-Orient au cours duquel il a rencontré la semaine dernière MM. Gorbatchev et Chevardnadze. Il a vivement souligné que le Canada et l'URSS n'étaient plus désormais des ennemis.

M. Clark a également annoncé que le Canada allait négocier avec l'URSS un nouveau traité commercial, «moins restrictif», pour remplacer l'actuel traité négocié en 1956.

Le secrétaire d'État a aussi annoncé le relâchement prochain des restrictions sur les exportations à l'Union soviétique, la

VOIR URSS EN A2

B7: Gorbatchev n'est plus tout l'URSS



Joe Clark: le Canada et l'URSS ne sont plus des ennemis.
PHOTO CP

100 000 personnes se cherchent un logement à Berlin

GILBERT GRAND
envoyé spécial
BERLIN

Plusieurs camionnettes grillagées barrent les deux extrémités de la rue Mainzer, dans la partie orientale de Berlin; des policiers polis mais fermes n'y laissent pénétrer que les résidents. Tout journaliste doit montrer patte blanche, sa carte est minutieusement examinée. Puis l'on entre dans la «zone de combat».

C'est là que, du 12 au 14 novembre, plusieurs centaines de squatters et quelque 1500 membres de la police anti-émeute se sont affrontés férocement, dans ce qui furent les combats de rue les plus violents depuis dix ans à Berlin, avec comme toile de fond une pénurie de logements toujours plus aiguë.

Selon une estimation des services municipaux, pas moins de 100 000 personnes cherchent en vain actuellement un logement dans Berlin.

Si la partie ouest de la ville (surtout le quartier de Kreuzberg) a déjà connu, depuis le début des années 80, plusieurs vagues d'émeutes liées à cette crise, c'est un phénomène nouveau dans l'est. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter les autorités et est vite devenu l'un des thèmes de la campagne électorale pour la mairie de Berlin.

Refusant d'évacuer trois immeubles qu'ils occupaient dans le quartier ouvrier de Friedrichshain, les squatters de Mainzer se sont défendus à coups de pelles, de barres d'acier, de cocktails molotov, puis ont incendié des voitures et un tramway. Submergée

LA PRESSE EN ALLEMAGNE

dans un premier temps, la police a dû se replier. Elle est revenue en force à l'assaut faisant usage de matraques, de gaz lacrymogènes et de canons à eau contre les émeutiers qui, entretemps, avaient creusé des tranchées au bulldozer et érigé des barricades au moyen de voitures renversées, de poubelles, d'abris de chantier et de barbelés.

Quinze jours plus tard, à voir le déploiement policier, la tension n'est pas totalement retombée dans le quartier et la rue Mainzer porte encore les traces de la bataille : chaussée et trottoirs défoncés, façades noircies par le feu et les graffitis, fenêtres déboîtées aux carreaux brisés.

Sous la pluie battante, de jeunes manoeuvres en bleus crasseux s'affairent à reposer les pavés arrachés. «C'était la guerre», s'exclame l'un d'eux, quelques poils noirs sur un menton boutonneux, avec l'air de celui qui y a pris part à l'action. «Mais il faut être vraiment fou pour pour balancer du haut des toits des pavés comme ça sur la tête des flics», ajoute-t-il en connaisseur.

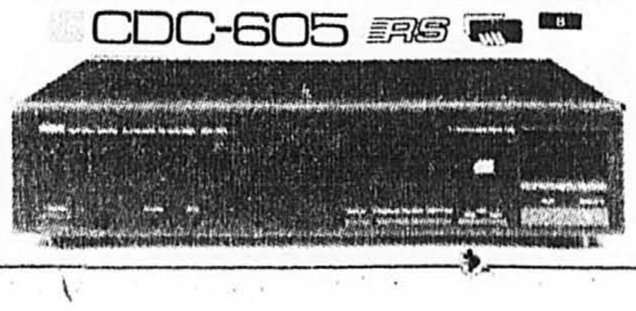
Zigzaguant entre les flaques de boue avec son sac postal à roulettes, un facteur distribue le maigre courrier (aujourd'hui, deux lettres!) aux quelques résidents qui s'accrochent à leur logement délabré. Tout le reste de la rue est maintenant inoccupé; les squatters sont soit en détention, soit installés dans leur nouveau repaire sur la rue voisine de Kreutziger.

Pour prévenir tout retour sur Mainzer, des ouvriers vident à grand fracas et poussière les immeubles vacants de tout ce qui peut encore les rendre habitables (portes, fenêtres, plomberie) pour ne laisser que les structures, en attendant une hypothétique rénovation.

À l'angle de la Frankfurter Allee, trois adolescents campent autour d'un foyer de fortune allumé dans un baril rouillé. Grelottant dans leurs couvertures en lambeaux, ils distribuent aux passants des tracts dénonçant la brutalité policière et appelant à la reprise des négociations entre la municipalité et les squatters.

VOIR BERLIN EN A2

SPEC ÉLECTRONIQUE
LES HAUT DE GAMME YAMAHA



LECTEUR LASER
— Plateau 5 disques
— Télécommande programmable 32 sélections
— Filtre numérique 4XF/E sur échantillonnage
329$

Disponible et en montre chez:
100 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA MUSIQUE
AUDIOTRONIC
368 Ste-Catherine O., Montréal, 861-5451-2

Cinq des 45 otages canadiens détenus par l'Irak sont libérés

Presse Canadienne
BAGDAD

■ Au moins cinq Canadiens retenus en Irak par la crise du golfe Persique peuvent désormais quitter le pays, ainsi que, peut-être, un couple de Canadiens âgés. Les trois députés canadiens qui ont négocié leur libération affirment n'avoir fait aucune concession aux autorités irakiennes.

Mais le geste de Bagdad n'a pas suffi à faire taire les critiques de ceux qui trouvent que l'Irak aurait dû libérer la totalité des 45 Canadiens détenus en Irak et au Koweït, occupé par les troupes irakiennes depuis le 2 août dernier.

Les membres de la délégation canadienne en Irak étaient à la fois heureux et déçus de n'avoir pu faire relâcher le reste des Canadiens.

Les cinq Canadiens libérés — dont trois attendent leur visa de sortie — s'en iront probablement d'ici 24 heures en compagnie des membres de la délégation, a fait savoir hier le député Lloyd Axworthy.

À Ottawa, le secrétaire d'État Joe Clark a accueilli la nouvelle avec satisfaction, tandis que les Canadiens qui viennent d'obtenir l'autorisation de partir entretenaient des sentiments partagés, à la fois soulagés d'être libres et attristés de laisser derrière eux des compatriotes captifs.

Mais il est encore possible que d'autres otages canadiens recouvrent sous peu la liberté : les députés Axworthy (libéral), Bob Corbett (conservateur) et Svend Robinson (néo-démocrate) ont été invités à fournir la liste des Canadiens qui restent, ainsi que tous les détails requis pour leur libération.

L'Irak a laissé partir les ressortissants d'autres pays après la visite de parlementaires, de personnalités connues ou de membres des familles des otages.

Identités

Les Canadiens libérés sont : Bob Beck, âgé de 45 ans, de Newcastle (Ontario); Hasnain Abdul Aziz, 18 ans, de Toronto; Thomas Wolf, 30 ans, de Rocky Mountain House, en Alberta; Lee Binns, 38 ans, de Calgary, et Bob McKen, 31 ans d'Edmonton.

Leurs noms ont été choisis au hasard par le bureau du président Saddam Hussein, sans égard aux priorités et aux motifs humanitaires mentionnés dans les requêtes pour leur élargissement, ont précisé les députés.

MM. Abdul Aziz et Binns ont déjà obtenu leur visa de sortie. Le ministère des Affaires étrangères étudie séparément le cas de Pyarali Rustum, âgé de 73 ans, et de son épouse, et les députés n'en savent pas plus à ce sujet.

Mme Rustum, qui est libre de quitter l'Irak, a refusé de partir sans son mari, qui a récemment subi un triple pontage cardiaque. Les Rustum effectuaient leur cinquième pèlerinage aux lieux saints de l'Islam en Irak quand la crise du Golfe a éclaté. L'ambassade canadienne a soumis huit demandes au ministère irakien des Affaires étrangères pour obtenir la libération de M. Rustum, qui est d'origine kenyanne, et de sa femme.

Émotions partagées

Le jeune Abdul Aziz, un étudiant, était lui aussi en pèlerinage aux lieux saints islamiques au moment du déclenchement de la crise.

M. Beck, employé de General Motors, a déclaré qu'en apprenant sa libération il avait offert d'échanger sa position avec un Canadien plus âgé ou malade, mais que c'était impossible. Son père est décédé en octobre, mais les autorités irakiennes ont refusé de le laisser sortir pour les funérailles.

M. Binns, conseiller pour une compagnie de forages pétroliers, devait se marier à la mi-août avec Pat Collins, qui a elle aussi été coincée en Irak par la crise mais a pu s'en aller en septembre quand le président Hussein a relâché les femmes et les enfants. Elle a fait savoir que le couple prévoyait se marier en Angleterre dès que M. Binns serait libre.

MM. Wolf et McKen sont des travailleurs de l'industrie du pétrole.

Des 45 Canadiens détenus par l'Irak, 32 se trouvent à Bagdad et 13 au Koweït.

Pas de concession

Les trois députés ont insisté hier sur le fait qu'ils n'avait fait «nulle concession, signé nulle déclaration, ni pris part à du marchandage» pour faire libérer les otages. «Nous avons clairement fait savoir que nous n'avions rien à offrir», a déclaré le député Corbett.

Les trois parlementaires, dont la mission n'était pas endossée officiellement par le gouvernement fédéral, se trouvent à Bagdad depuis le 19 novembre, où ils ont effectuédifférentes démarches auprès des autorités irakiennes pour faire libérer les 45 Canadiens. Ils ont notamment discuté avec de hauts fonctionaires des moyens de régler pacifiquement la crise du Golfe, a ajouté M. Corbett.

Le gouvernement canadien, qui a expédié des troupes dans le Golfe, est favorable à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force contre l'Irak.

Le gouvernement n'a pas à convoquer le Parlement avant d'intervenir en Irak

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Le gouvernement ne serait pas obligé de convoquer le Parlement s'il décidait de donner le feu vert à une intervention armée contre l'Irak, a expliqué hier le sénateur conservateur et constitutionaliste émérite Gérald Beaudoin.

«Il n'y a pas de lois qui sont passées comme telles, mais tôt ou tard, le Parlement doit être saisi de la chose. Mais c'est à l'exécutif que se passe l'action, que les décisions sont prises, c'est certa n», a-t-il affirmé lors d'une brève entrevue.

Comme le rappelait hier en Chambre le leader de l'opposition libérale aux Communes, Herb Gray, le précédent veut que le Parlement soit instruit promptement des décisions de l'exécutif, même s'il faut convoquer une spéciale.

C'est en ce sens qu'avait agit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Lester B. Pearson, à la veille de l'intervention militaire canadienne en Corée, a indiqué M. Gray.

Celui-ci admet toutefois qu'en théorie, le gouvernement n'est pas tenu de faire ainsi.

«Je crois qu'il y a un précédent qui veut que la question soit débattue au Parlement; c'est dans la loi sur la Défense nationale. Mais je crois toutefois que, selon cette loi, le gouvernement a le pouvoir de mettre ses troupes à l'oeuvre. J'espère cependant que le précédent sera respecté», a-t-il expliqué à l'extérieur des Communes avant la tenue du débat.

Les forces canadiennes n'ont pas participé à un conflit armé autrement que pour maintenir la paix depuis la guerre de Corée. Elles furent appelées pour la première fois pour prendre part à la guerre des Boers au tournant du siècle, rappelle M. Beaudoin.

Le Parlement n'a pas été convoqué d'urgence au début d'août pour discuter de l'envoi de navires dans le Golfe. Un décret a été adopté pour autoriser à la mission, puis ce n'est qu'à la rentrée de la Chambre que la décision a été communiquée au Parlement.

L'opposition avait alors vivement critiqué le refus du gouvernement de convoquer une session extraordinaire, et demande toujours que le Parlement soit saisi de toutes les décisions importantes concernant le Golfe pour qu'elles puissent être débattues.

Un record de chaleur

PATRICK GRANDJEAN

■ La température à Montréal a atteint un niveau record, hier, avec un chaud 19,8 degrés Celsius (C) enregistré vers 17 h 30 à Mirabel. À Dorval, le thermomètre a culminé à 19,2 C, du jamais vu un 28 novembre.

Mais si les résidants des régions de Montréal et Québec la Beauce, l'Estrie et l'Abitibi ont joui hier de températures «estivales» et d'une parenthèse appréciée avant l'hiver, ils vont «payer pour» car le thermomètre replongeait hier soir.

Un front froid venant des Prairies a commencé à chasser la masse d'air chaud qui avait exceptionnellement atteint le Québec hier matin, a indiqué M. Alain Drouin, météorologue d'Environnement Canada à l'aéroport de Mirabel.

Selon les météorologues, la bouffée de chaleur d'hier vient du Middle-West américain et, plus loin encore, du golfe du Mexique, littéralement «aspirée» par le front froid qui se dirigeait avant-hier vers le Nord québécois. Ce phénomène se produit quelques fois en cette saison.

À Dorval, on a frisé le record absolu pour un mois de novembre, 21,8 degrés, enregistré le 6 novembre 1948. La température moyenne d'un 28 novembre s'élève à un (ridicule) un degré et la chaleur qui regnait hier a agréablement surpris.

«Mais on va payer pour; la nuit de jeudi à vendredi sera très froide pour la saison (entre moins cinq et moins neuf degrés)», a ajouté M. Jacques Pelletier, météorologue d'Environnement Canada à la station météorologique de Dorval.

Québec, avec un plus maigre 10,4 C, a aussi enregistré une température record pour un 28 novembre. Le précédent record pour la journée datait de 1984, avec neuf degrés. Le record mensuel demeure le 20 C enregistré le 1er novembre 1956.

À Sherbrooke, le mercure est monté jusqu'à 19,6 degrés Celsius. Val d'Or a également profité d'une journée étonnamment clémente avec 12,5 degrés, battant le record de 11,7 C en 1984. La nuit prochaine, par contre, le front froid remettrait le thermomètre à l'heure... d'hiver : on annonce moins 12 degrés.à

La masse d'air chaud se déplaçait en soirée vers l'est de la province et les Maritimes.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 12 21 28 34 38 39 (25)
E-X-T-R-A 4 5 4 3 6 3

La Quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 494
à quatre chiffres 6421

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h a 18 h. Samedi et dimanche de 7 h a midi.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITE
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. a 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

48-4-01
JEUDI
29 NOVEMBRE 1990

SUITE DE LA UNE

FINANCES

La récession ronge les finances du Québec

millions les objectifs. La crise autochtone de cet été aura coûté 115 millions au trésor public, bien que le coût de certains programmes d'aide lancés tout récemment n'ait pu encore être comptabilisé. Quelque 66 millions sont allés à la Sûreté du Québec — surtout pour le temps supplémentaire — et 23 millions ont été dirigés vers les programmes d'assistance. Le reste a été aiguillé vers la construction de routes, notamment l'autoroute 30, d'expliquer le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan.

À l'aide sociale, on prévoit qu'avec la réforme fédérale de l'assurance chômage, 5000 personnes viendront grossir les rangs des bénéficiaires. Incontrôlables, les entrées d'immigrants au Québec sont aussi trop élevées, a expliqué le ministre de la Main-d'oeuvre, André Bourbeau.

Pour la Santé, le ministre Marc-Yvan Côté a soutenu que la hausse de 100 millions était due à l'augmentation de volume de la clientèle. «Dans les hôpitaux, c'est pas long, 100 millions, et c'est peu par rapport à un budget de 11 milliards», a-t-il fait remarquer.

La synthèse d'hier montre que les recettes du gouvernement seront de 30 millions moins élevées que prévu. Signe le plus tangible d'une récession, les achats de biens ont piqué du nez, les revenus de la taxe sur la vente au détail sont inférieurs de 95 millions à ce qu'on anticipait. Québec recevra aussi 28 millions de moins en impôts sur les compagnies, 20 millions de moins en taxes sur l'essence, 15 millions de moins de la Société des alcools et 12 millions de moins de Loto-Québec.

«Sur 33 milliards de revenus, 30 millions, c'est moins de 1 pour cent», de rappeler M. Levesque, qui décoche au passage une flèche à Ottawa, dont les transferts fiscaux piétinent autour de 6 milliards depuis 1983. En péréquation, Québec recevra 30 millions de moins d'Ottawa, mais en revanche, il obtiendra 25 millions de plus comme contribution à la facture de l'aide sociale.□

DELAIS

Délais trop longs: accusation d'agression sexuelle rejetée

En ce qui concerne les sept autres causes, les chefs d'accusation ont été déposés il y a plus de 13 mois, et les avocats de la défense avaient allégué de trop longs délais. Le magistrat est cependant d'avis que ces procédures doivent se continuer.

Dans une décision écrite, le juge Lamoureux, après avoir fait mention de situations similaires existant dans le district de Peel, en Ontario, explique que la clientèle du Palais de justice de Saint-Jerôme a beaucoup augmenté en raison de la croissance constante de la population de la région. «On achève présentement, écrit le juge Lamoureux, la construction d'une cinquième salle d'audience, et il y a lieu de croire que si un juge additionnel est nommé ou si une certaine aide vient de l'extérieur, les délais diminueront sensiblement dans le district. Je conclus donc que le district vit une période de transition que je dois prendre en considération pour déterminer ce qui m'apparaît comme un délai raisonnable pour l'audition du procès d'un accusé. Or, j'estime qu'un délai de plus de 18 mois entre le dépôt de la dénonciation ou la confirmation d'une citation à comparaitre et la date de l'audition du procès est déraisonnable et enfreint les disposition de l'article 11 B de la Charte canadienne des droits et libertés.»□

URSS

Le Canada est prêt à réviser l'ensemble de ses liens avec l'URSS

mise en forme de nouveaux accords bilatéraux dans les domaines de la santé publique, de la prévention des activités militaires dangereuses et dans la sphère des contacts humains.

M. Clark a de plus manifesté son intention d'exploiter au maximum les accords existants entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'environnement, de la formation des chefs d'entreprises, de la privatisation, de l'expertise statistique et, surtout, dans le domaine des institutions financières et légales qui auront pour objectif de favoriser le libre commerce et la démocratie.

M. Clark, qui a brossé un tableau sombre de la situation intérieure soviétique tout en rendant hommage aux réalisations du président Gorbatchev, a confirmé hier qu'Ottawa fournirait un nouveau crédit de 150 millions à l'URSS afin que cette dernière puisse affronter la disette qui la menace cet hiver. Ce montant, qui avait été pris en considération par le gouvernement canadien lors de la conférence de Paris, s'ajoute aux quelque 850 millions de dollars de crédit déjà assurés par le Canada. «Ce manque de divers produits de base, a dit M. Clark, fait craindre aux Soviétiques une vague de privations et de désordres au cours de l'hiver qui s'en vient.»

Enfin, a dit le ministre canadien, «je crois que nous pouvons aller de l'avant ensemble pour intensifier notre coopération bilatérale sur les affaires de l'Arctique.(...) L'Arctique est notre histoire et notre héritage».

M. Clark a annoncé que le temps était venu, comme l'avait suggéré le premier ministre Mulroney en novembre 1989 à Moscou, de créer un Conseil de l'Arctique. Le Canada va donc proposer dès le printemps prochain en Finlande, lors d'une rencontre ministérielle sur la coopération environnementale, aux sept autres pays arctiques — Finlande, Suède, Norvège, Islance, Groenland, États-Unis, Union soviétique — la création de ce Conseil de l'Arctique.

M. Clark, qui se rend aujourd'hui à New York pour voter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU sur l'utilisation de la force contre l'Irak, a fait remarquer que le monde ne pourrait faire bloc contre l'agression de Saddam Hussein si la Guerre froide n'était pas terminée. «L'acte de guerre de l'Irak contre le Koweit nous enseigne les limites de ce que nous avons fêté à Paris et les défis qu'il nous reste à affronter — le fait que le développement, la dette, le terrorisme, le commerce et la prolifération des armements menacent notre sécurité de la même façon que le faisaient les menaces qui pesaient sur nous avant l'effondrement du Mur de Berlin. Le golfe Persique nous montre que d'autres régions sont loin d'avoir posé les jalons de confiance qui ont été posés en Europe et que l'Europe même — ainsi que le reste du monde — sont exposés au danger à moins que ces problèmes ne soient réglés à travers notre engagement commun.»□

BERLIN

100 000 personnes se cherchent un logement à Berlin

Mais les habitants du quartier ont accueilli avec un soulagement évident la mise au pas du noyau dur de squatters, qui venaient principalement de l'Ouest, de ces groupes «autonomes» (appelés fort justement *Chaoten* en allemand) plus intéressés à la confrontation avec l'État, à l'expulsion des étrangers qu'à la rénovation de logements à prix modiques. Ils n'en trouvent que plus d'audience auprès d'une part de la jeunesse est-allemande désemparée, durement frappée par le chômage.

À l'hôtel de ville rouge, qui gère jusqu'à dimanche la partie orientale de Berlin, Christa, la corpulente responsable du service du logement, indique qu'il y a actuellement 129 immeubles occupés par les squatters, principalement dans les quartiers de Prenzlauer Berg et Friedrichshain. Ce mouvement d'occupation a commencé déjà en février et ne s'est radicalisé que ces derniers mois, alors que les prix des loyers se sont mis à flamber à l'est aussi.

Sur les 640 000 logements enregistrés à Berlin-Est, Christa précise que plus de 22 000 sont actuellement vacants, soit en rénovation (4300), soit vidés pour être détruits. Ce processus est cependant considérablement ralenti par l'imbroglio juridique qui entoure toute la question de la propriété depuis la réunification.

À l'hôtel de ville de Schöneberg, responsable de la partie occidentale de la ville, Ralf Schlichting ne cache pas que la situation du logement est «sans espoir». Si 100 000 personnes cherchent maintenant un appartement dans Berlin, elles seront 170 000 en 1992, et plus de 200 000 avant l'an 2000.

«Il y a en outre dans tout Berlin un déficit de 10 à 12 millions de m² de surfaces à bureau. Où trouver l'argent pour construire tant d'immeubles et de maisons? C'est impossible.» Sans parler des coûts de rénovation des immeubles de l'est, quasi abandonnés par le régime communiste, et qu'on évalue à plusieurs milliards de marks par an. Ou de l'arrivée constante d'immigrants et de réfugiés de l'Europe de l'Est.

Bien sûr, de grands projets immobiliers sont à l'étude, alimentant la campagne électorale. Le bourgmestre social-démocrate (SPD) sortant Walter Momper a promis de construire 75 000 logements dans les cinq prochaines années. Mais son action ferme contre les squatters a fait éclater la coalition rouge-verte (SPD et Liste alternative) qui lui permettait de gouverner depuis 1989.

Les chrétiens démocrates de l'ancien bourgmestre Eberhard Diepgen ont axé leurs critiques sur le laxisme de la coalition rouge-verte, qu'ils ne veulent «plus jamais revoir» à Berlin, selon leurs affiches ommniprésentes.

L'issue du scrutin de dimanche est encore indécise, car la lutte est arbitrée autant à l'extrême droite par les Républicains xénophobes, qu'à gauche par les alternatifs et les communistes réformateurs de Gregor Gysi, empêtrés dans un scandale de détournements de fonds. Aucun des deux grands partis n'a exclu d'ailleurs la formation d'une grande coalition. La ville ne peut se permettre une longue période d'incertitude.□

URGENCE

Irak: libéraux et néo-démocrates refusent leur appui à Clark

La motion gouvernementale au coeur du débat est la suivante: «En considération du refus du gouvernement de l'Irak de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies concernant l'invasion du Koweit et la détention de citoyens de pays tiers, le gouvernement propose de soutenir les Nations unies dans leurs efforts pour assurer le respect des dix résolutions du Conseil de sécurité adoptées jusqu'à présent».

Pour l'instant, seules des pressions économiques ont été exercées contre l'Irak.

Dans son allocution, Herb Gray a expliqué que selon son parti, il était encore trop tôt pour parler d'utiliser la force, et il fallait absolument attendre encore. Bien que cela n'exclue pas, a-t-il souligné, le recours éventuel à de tels moyens. Il a cité divers spécialistes américains, dont l'ancien secrétaire à la Défense James Schlesinger, qui ont suggéré que l'on attende un an avant de mesurer l'impact des sanctions économiques.

À sa sortie de la Chambre, M. Grey a aussi rappelé que d'autres experts avaient affirmé qu'il fallait attendre au moins six mois, tandis que Zbigniew Brzejinski, ancien conseiller spécial aux Affaires extérieures des États-Unis, a soutenu récemment qu'il était carrément trop tôt pour tirer des conclusions.

Les libéraux ont donc déposé un amendement demandant au gouvernement de presser le Conseil de sécurité de tenir compte de ces considérations.

Mais le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Joe Clark, estime qu'on ne peut plus attendre sans accomplir un geste susceptible de rappeler à Saddam Hussein que la communauté internationale ne «bluffe» pas.

«Nous ne considérons pas l'usage de la force, nous utilisons la menace de recourir à la force», a-t-il expliqué hier à sa sortie du débat. Selon lui, on ne peut pas se permettre d'attendre encore six mois. «C'est six mois de plus pour les otages, six mois de plus de tension dans une des régions les plus volatiles du monde. C'est trop dangereux. Il faut utiliser le momentum international et chercher à réduire le danger au minimum», a-t-il expliqué.

Son récent voyage dans le Golfe lui a aussi permis de constater que même si les sanctions économiques affectent grandement la population de cette région, elles n'ont pas d'effet sur Saddam Hussein et son gouvernement. «Ce n'est pas une démocratie», a-t-il fait remarquer.

Mais M. Clark insiste sur le fait que la résolution qui sera votée au Conseil de sécurité n'est pas un ultimatum, c'est une «pause», pour laisser le temps à Hussein de mesurer l'ampleur de l'opposition mondiale et de décider de la meilleure façon de procéder dans les circonstances.

Les libéraux n'ont pas indiqué clairement ce qu'ils feraient au moment du vote si leur amendement est rejeté. Si tel est le cas aussi pour l'amendement des néo-démocrates, ils voteront contre le gouvernement. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
● à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
● à Montréal : STCUM, division Legendre, 55 est, rue Legendre (entre Chabanel et Saint-Laurent), de 9 h 30 à 16 h 30;
● à Saint-Hyacinthe : ITA, hall d'entrée, 3230, rue Sicotte, de 10 h 30 à 16 h 30;
● à Saint-Laurent : parrainée par le club Rotary Saint-Laurent/Mont-Royal, Galeries Saint-Laurent, 2103, boulevard Laurentien, de 14 h 30 à 20 h 30;
● à Saint-Benoit : organisée par le Club Optimiste et la Caisse populaire, école Girouard, 9030, rue Dumouchel, de 15 h à 20 h 30.

Cahier SPÉCIAL
SAMEDI DANS La Presse
R.I.O.
15E ANNIVERSAIRE
La Régie des installations olympiques a une ambition à la mesure de son président Pierre Bibeau et de cet ensemble extraordinaire que constituent le Parc olympique (avec son Stade, sa Tour, son Centre de natation et le futur Biodôme) et son voisin immédiat, le Jardin botanique : faire de cette «Cité du sport, du loisir et de l'environnement» un pôle d'attraction touristique unique au monde. Le cahier montre comment on est en train d'y arriver.

La Presse

Les clients de la STRSM vont écoper: les tarifs grimpent de 15%

La carte mensuelle coûtera 3$ de plus, et le nouveau tarif à l'unité sera de 2$, le plus cher au Canada, selon Transport 2000

PIERRE BELLEMARE

■ Les usagers du transport en commun de la Rive-Sud trouveront la pilule difficile à avaler en 1991, puisque la STRSM a décrété hier une augmentation moyenne des tarifs de 15 p. cent.

Les détenteurs de la carte mensuelle devront payer 40$, le 1er janvier, subissant ainsi une hausse de trois dollars. Cette carte ne s'applique qu'aux sept villes du territoire de la STRSM.

La carte régionale, permettant de voyager entre Laval et la Rive-Sud, en passant par le territoire de la STCUM, coûte présentement 42$. On saura en janvier de combien sera majorée cette carte.

La carte mensuelle de la STRSM à tarif réduit, pour personnes âgées et étudiants, passe cependant de 17 à 20$. Cette catégorie d'utilisateurs est la plus pénalisée et, comme le souligne le maire de Greenfield Park, Stephen Olynyk, «la plus vulnérable».

Incidemment, le maire Olynyk et le conseiller de Saint-Hubert, André Thibeault, se sont objectés à la nouvelle grille tarifaire soumise par le président du conseil d'administration, Hugues Aubertin, maire de Boucherville.

Le nouveau tarif à l'unité est cependant porté de 1.75$ à deux dollars, tandis que ce tarif pour personnes âgées et étudiants demeure à 75 cents.

«Le tarif unitaire à 2$ m'apparait le plus cher au Canada», signale Guy Chartrand, président de Transport 2000. A la STCUM, il est fixé à 1,50$ et, du côté de la STL (Laval), il est de 1,75$.

Ce qui revient à dire qu'un usager payant comptant versera 3,50$ pour se rendre sur l'île de Montréal et 7$ pour en faire l'aller-retour.

Budget à la hausse

Finalement, le tarif exigé pour un ensemble de six billets passera de 7,80$ à 8,40$ ou, pour personnes âgées et étudiants, de trois à 4,20$.

Le maire Olynyk esplique que, dans l'ensemble, les hausses auraient dû se situer aux alentours de cinq à six p. cent, compte de la récession et de la capacité de payer des usagers.

«Nous avons des choix à faire», rétorque Louise Gravel, mairesse de Lemoyne et ex-présidente du conseil d'administration. «Le gouvernement québécois, dit-elle, a plafonné ses subventions et le simple contribuable fournit déjà sa large part dans le transport en commun. Reste donc à l'usager à supporter une partie de l'augmentation».

En 1991, le budget de la STRSM sera alimenté à 28 p. cent par Québec, à 39 p. cent par les sept municipalités et à 33 p. cent par les usagers. Depuis 1988, le gouvernement a décidé de suivre la courbe inflationniste dans sa participation au déficit des sociétés de transport, ce qui laisse aux municipalités et aux usagers la responsabilité d'absorber l'excédent des augmentations.

Du reste, le maire Aubertin a évoqué les dépenses additionnelles provoquées par la TPS et par la poussée des coûts du carburant, suscitée par la crise du Golfe. Le conseil d'administration est d'ailleurs appelé à présenter, la semaine prochaine, son nouveau budget, qui donnera les orientations de la STRSM pour l'année 1991, tout en faisant la lumière sur son plan triennal d'immobilisations.

La gardienne a tiré, croyant que le détenu tentait de s'évader

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JEROME

■ La gardienne de prison qui a fait feu sur Irenée Bouchard, grimpé dans une clôture de 16 pieds à l'Institut Archambault, croyait qu'il tentait de s'évader avec trois autres détenus.

C'est ce qu'elle a affirmé, hier matin, devant le coroner Gérald Locas, au Palais de justice de Saint-Jerôme. Avant que la jeune femme fasse son apparition dans la salle d'audience, l'avocat qui représente les gardiens de prison, Me Hélène Paré, a demandé au coroner de décréter un huis-clos sur le témoignage de la surveillante. Me Locas a immédiatement rejeté la requête, tout en demandant cependant que son indentité, comme celle des autres agents venus témoigner, ne soit pas dévoilée. Il lui a accordé la protection de la cour, si bien entendu elle disait la vérité.

Donc, le dimanche 17 juin dernier, en début de soirée, la jeune femme est informée par radio qu'il y a une bagarre dans la cour de recréation. De son mirador, elle aperçoit un groupe de détenus en train d'en battre un autre près de la patinoire. A l'aide d'un porte-voix, elle demande de mettre fin à l'assaut. Voyant que sa requête n'a rien donné, elle tire un coup de feu de semonce en l'air. Tout est rentr dans l'ordre.

Elle n'a pas vu la poursuite

Puis quelques secondes plus tard, elle voit, près du secteur des altères, d'autres détenus battre un pensionnaire. Autre coup de feu de semonce et tout arrête.

En aucun temps, dit-elle, elle n'a vu un groupe de détenus courir en direction d'un autre.

Par la suite, en tournant la tête, elle aperçoit derrière elle quatre prisonniers grimpant dans la clôture. Certaine qu'ils voulaient s'évader, la jeune femme fait un demi-tour pour bien les voir. Elle affirme avoir tiré un coup de feu de semonce et étant donné qu'il n'avait rien donné, la surveillante a tiré en direction de l'un d'eux, atteignant Irenée Bouchard qui s'est effondré.

Dans son témoignage, elle a expliqué qu'il n'avait pas de consigne spéciale de la part de la direction en cas d'évasion et qu'un gardien de prison devait agir selon son bon jugement.

Pas de discussion

Quelques minutes avant ce témoignage, un autre gardien de prison est venu dire au coroner qu'il avait effectivement vu Irenée Bouchard et trois autres détenus se sauver en courant d'un groupe formé d'une quarantaine d'autres prisonniers. Il ne se souvient pas d'avoir vu des objets dans leurs mains. Il ne se rappelle pas aussi avoir entendu des collègues parler de la bagarre sur les ondes.

Il n'était pas loin du quatuor. En aucun temps cependant,, soutient-il, il n'a eu de discussion avec eux. «J'ai bien vu, dit-il, Irenée à la clôture, mais je ne lui ai jamais parlé.»

Vendredi dernier, le frère de la victime, un détenu lui aussi, a prétendu sous serment qu'un gardien leur avait donné l'autorisation de monter à la clôture de 16 pieds, située dans un secteur d'évasion. Cette clôture est la première de deux d'une même hauteur qui séparent le périmètre où se trouvent les détenus de la «terre ferme» mais encore dans le territoire de complexe de l'Institut Archambault, situé à Sainte-Anne-des-Plaines.

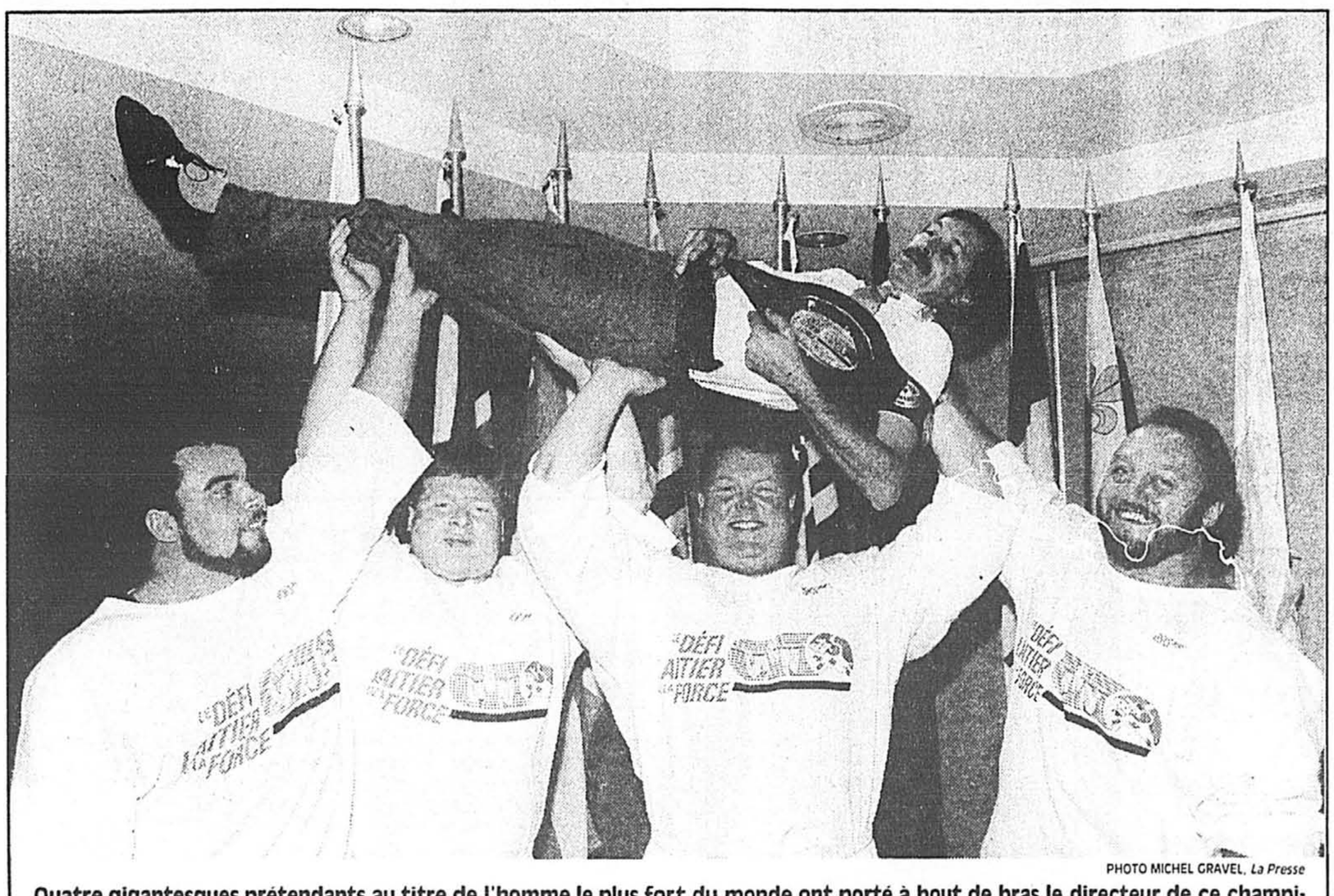


PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Quatre gigantesques prétendants au titre de l'homme le plus fort du monde ont porté à bout de bras le directeur de ce championnat, Jean-Claude Arsenault. Ce que l'histoire officielle ne raconte pas, cependant, c'est que les athlètes ont échappé M. Arsenault quelques instants après la prise de cette photo. Il s'en est tiré avec un genou endolori...

Mais qui donc est l'homme le plus fort du monde? Réponse demain soir...

ÉRIC TROTTIER

■ Dix matamores aux sourires faciles, dont le poids total atteint presque les 3000 livres, vont confronter leurs biceps, grands palmaires, ronds pronateurs, longs supinateurs, scalènes et autres muscles gonflés à bloc, afin de déterminer lequel d'entre eux est l'homme le plus fort au monde.

Le promoteur de ce sixième championnat mondial de la force, Jean-Claude Arsenault, veut que ces athlètes, descendants spirituels de Louis Cyr, obtiennent leurs lettres de noblesse. «Si tout le monde imitait le style de vie de ces bonhommes-là, il n'y aurait plus de problème de santé. Ils ne fument pas, mangent peu de viande rouge, avalent beaucoup de fruits et de légumes et boivent beaucoup de lait.»

Il y a de plus en plus d'événements de ce genre sur tous les continents, soutient-il. «Louis Cyr avait parti le bal en son temps, mais la question a toujours fasciné: qui est l'homme le plus fort au monde?»

La réponse sera dévoilée au public vendredi soir à l'aréna Maurice-Richard.

Les deux représentants canadiens proviennent du Québec. Gino Dupuis, 26 ans et 290 livres, s'annonce comme un végétarien qui veut prouver à la jeunesse qu'on peut devenir un athlète par la volonté et par la force de caractère. Joueur de football, il a dû réorienter sa carrière lorsqu'une vilaine blessure l'a mis KO, il y a quelques années. Il adore le sport qu'il pratique maintenant, d'autant plus que celui-ci exige concentration et «force intérieure».

«Il faut vendre aux jeunes l'idée que c'est possible de réussir dans un sport sans drogue et sans stéroïdes, affirme-t- il. C'est plus long, mais on dure plus longtemps», estime cet enseignant de Hull qui s'entraine 15 heures par semaine.

Son copain Michel Sorel, 29 ans et 235 livres — le plus léger du groupe! — abonde dans ce sens: pour exceller dans le sport de la force, il faut prendre son temps. «Si on renforce nos muscles trop vite, on risque des blessures graves», ajoute-t-il.

Sorel est l'actuel champion canadien. Croit-il en ses chances de remporter le championnat mondial? «Les athlètes des autres pays arrivent à bien gagner leur vie, à cause de leurs exploits passés, répond-il. Gino et moi avons tout à prouver. En ce sens, nous sommmes affamés et je suis pas mal sûr que nous allons les vaincre.»

Dupuis et Sorel affronteront des sbires provenant des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Islande et de Lithuanie. La course avec sac de sable, le lancer de la pierre (56 livres!), le lever de la plate-forme et le transport de la brouette sont les quatre principales disciplines de ce championnat.

Une autre panne au coeur de Montréal

■ Une partie du centre-ville de Montréal a de nouveau été plongée dans le noir, pendant une heure hier en fin d'après-midi, à la suite d'une surcharge électrique d'un circuit, consécutive à la panne majeure de mardi.

L'université McGill, le Palais des congrès de Montréal, le complexe Guy-Favreau et deux autres édifices commerciaux, ainsi que 715 abonnés ont été privés de courant entre 16 h et 17 h 15 après la rupture d'un circuit, sur la rue McGill College.

La panne a touché des abonnés du secteur compris entre les rues Guy et St-Urbain et entre les rues St-Jacques et Sherbrooke.

M. Robert Thibodeau, agent de relations publiques d'Hydro-Québec a expliqué que le circuit en cause avait dû être surchargé hier pour permettre aux équipes de réparer la panne majeure survenue dans le même secteur, qui avait provoqué un arrêt du métro pendant plusieurs heures.

Les employés d'Hydro-Québec ont donc rééquilibré la demande de puissance électrique sur l'ensemble des circuits du secteur pour éviter qu'une autre panne ne survienne.

Enfin, les réparations de la panne majeure survenue à l'angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe qui plongeait encore 3000 clients dans le noir en début de soirée, ont été terminées tôt hier matin, vers 2 heures. Et les 70 derniers abonnés encore privés de courant ont pu jouir de nouveau des avantages prodigués par la «fée» électricité.

Ottawa consacrera 22 millions au réaménagement de l'île Ste-Hélène

Cette somme servira à réaliser des travaux en prévision des fêtes du 350e anniversaire de Montréal en 1992

GILLES GAUTHIER

■ Le gouvernement fédéral a approuvé une dépense de 22 millions pour le réaménagement de la partie ouest de l'île Sainte-Hélène en prévision des fêtes du 350e anniversaire de Montréal en 1992.

Selon un document confidentiel présenté hier au comité exécutif de Montréal lors de sa réunion hebdomadaire et dont *La Presse* a pu prendre connaissance, l'administration Doré a obtenu un engagement en ce sens du Conseil du trésor à Ottawa.

Montréal, ajoute-t-on, a demandé une somme totale de 29 millions et les négociations se poursuivent avec Ottawa pour tenter d'en arriver à une entente sur les autres 7 millions.

Un autre document, signé par M. Michel Devoy du module des parcs de la ville de Montréal, précise que le coût total des aménagements dans les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame sera de 32 millions.

Ils comprendront notamment, ajoute-t-il, un belvédère et un quai de débarquement pour une navette fluviale, tandis que l'ancienne Place des nations, maintenant à l'abandon, sera réaménagée et commémorera l'Expo 67.



PHOTOTHEQUE *La Presse*

Point d'eau dans l'île Sainte-Hélène.

Des études sont également entreprises en vue de la remise en état de la biosphère, ancien pavillon américain des célébrations de 1967, qui a été détruite par le feu. On peut présumer que la somme de 7 millions $ qu'Ottawa n'a pas encore approuvée touche la biosphère, dont la vocation n'a pas été déterminée.

Le comité exécutif a approuvé hier des crédits de 904,700 $ pour la préparation des plans et devis du réaménagement de la partie ouest de l'île Sainte-Hélène. Le mandat de réaliser les aménagements dans le cadre du volet 1990-92 du «plan d'action des îles» a été confié à l'AMARC, organisme paramunicipal qui s'occupe notamment de La Ronde.

La Presse avait fait état le 2 octobre dernier de ce projet d'aménager un «Parc international des îles», qui servira en 1992 pour les grands rassemblements populaires.

La publication de ces informations avait indisposé Ottawa, qui y avait vu une tentative de M. Doré de tordre le bras du gouvernement fédéral pour qu'il annonce le projet avant l'élection municipale du 4 novembre.

Le gouvernement Mulroney a tout son temps pour organiser une conférence de presse, son objectif étant de retirer les bénéfices politiques du projet avant la prochaine élection fédérale, prévue pour 1992 ou 1993. Québec n'est pas impliqué.

On croit que la participation fédérale, qui assume presque tous les coûts, proviendra des budgets de Benoit Bouchard, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et responsable du développement régional au Québec. Le dossier serait toutefois piloté par le ministre Robert De Cotret.

D'HIVER sports
UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER SAMEDI DANS La Presse

Polytechnique veut se souvenir dans « le respect et le recueillement »

MARIE-FRANCE LÉGER

■ L'École polytechnique fermera ses portes jeudi prochain et organisera une messe à la cathédrale Notre-Dame, d'où seront exclus les médias, pour commémorer le massacre de 14 étudiantes, le 6 décembre 1989.

La direction de Poly a fait cette annonce hier à l'occasion de la présentation de son bilan 1989-1990 intitulé: Année tragique, année féconde.

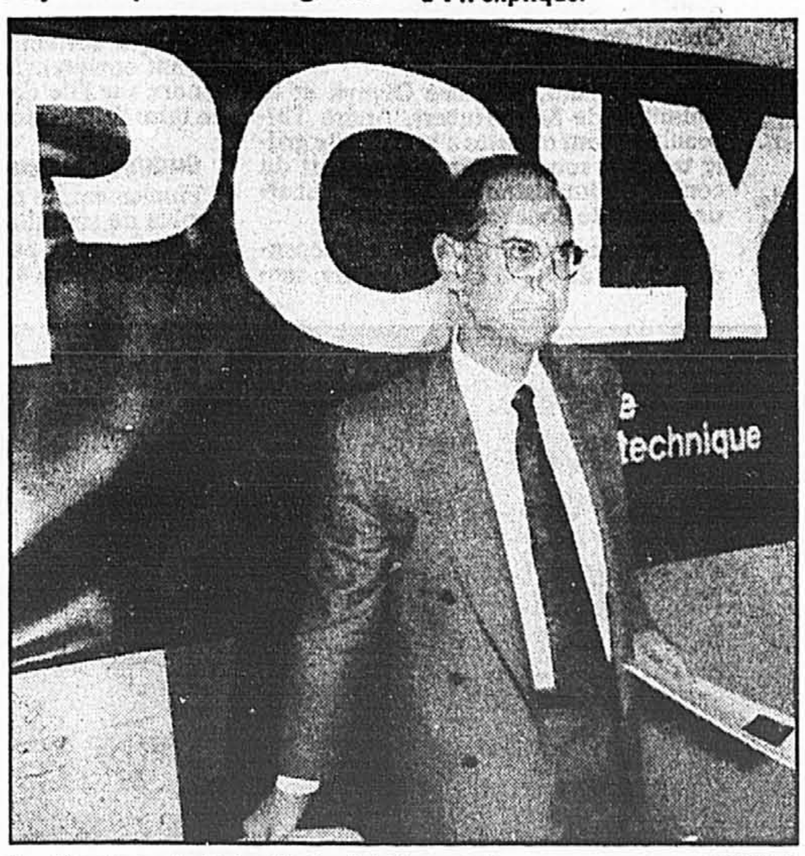
Le directeur, M. André Bazergui, a indiqué que les familles des victimes, le personnel de Poly ainsi que les étudiants souhaitaient garder une atmosphère de recueillement et de respect le jour du premier anniversaire de la tragédie. Il n'a d'ailleurs pas apprécié la publication de la lettre de Marc Lépine, dans l'édition du samedi de *La Presse*.

«Je ne sais pas ce qui se serait passé si on avait publié la lettre tout de suite après les événements. On l'aurait peut- être oubliée plus vite. En tous cas, aujourd'hui, est-ce que ça se justifie de faire du mal?»

M. André Bazergui, ne mâchait pas ses mots en déclarant que cette décision relevait d'un «timing proche du sensationnalisme» à une semaine du 6 décembre.

L'Association des étudiants de Polytechnique a aussi réagi vivement à la publication de la lettre de Lépine.

Son président, François Legendre, a indiqué que la population n'avait rien appris qu'elle ne savait déjà. «Les étudiants en ont marre de voir sans arrêt la photo de Lépine dans les journaux. Ça ne règle pas les problèmes de violence de parler sans arrêt de lui», a-t-il expliqué.



Le directeur de Poly, M. André Bazergui. PHOTO PC

L'association étudiante a aussi protesté contre l'intention d'Ottawa d'abandonner le projet de loi limitant la possession d'armes à feu.

Bilan de la dernière année

Le rapport annuel 89-90 de l'École polytechnique rend hommage aux victimes en publiant leur photo en page centrale et souligne qu'une plaque commémorative sera posée à la nouvelle annexe de Poly, avenue Jean-Brillant.

La direction a d'ailleurs fait savoir que Poly disposait en permanence des services d'un psychologue et que des personnes blessées lors de la tragédie suivaient encore un programme de physiothérapie.

M. Bazergui a d'autre part indiqué que le nombre d'étudiantes en première année était passé de 20 à 25 p. cent et que la proportion de femmes pour tous les niveaux d'études atteignait presque 20 p. cent. Dans les cours de génie civil, de génie géologique et de génie industriel, leur nombre représente 30 p. cent des effectifs, a-t-il précisé.

De son côté, M. Roland Doré, le président du Conseil d'administration, a expliqué que la situation économique de Poly était saine puisqu'elle avait accumulé un léger surplus financier. «Nous sommes le seul établissement universitaire au Québec à ne pas avoir de déficit», a-t-il dit.

La confiance à l'intérieur de l'École se ressent auprès des industriels: les montants des contrats sont en hausse de 23 p. cent. Polytechnique a de plus engagé 20 nouveaux professeurs et a dépassé de moitié la moyenne nationale pour l'octroi de subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Enfin, Poly s'ouvre de plus en plus sur le plan international.

RÉSULTATS loto-québec

Banco

Tirage du 90-11-28

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90-11-30

1	2	4	8	11
20	22	23	32	36
37	41	44	48	53
54	61	62	63	64

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



• JAMAIS VU AVANT... • JAMAIS VU AVANT... • JAMAIS VU AVANT... •

JAMAIS VU AVANT

ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE ITALIENNE

7345, boul. Henri-Bourassa est
(entre la 6e Avenue (Rivière-des-Prairies) et le boul. Armand-Bombardier)

CHAUSSURES POUR FEMMES

Kenzia BIBA'S ITALIE

ALDO FERARRIS
MILANO

Ord. de 175$ à 250$ Maintenant de 59$ à 89$

CHAUSSURES POUR HOMMES

PAOLO BARNI DANIELLE SAURI

PROFILOMODA UOMO

Ord. de 195$ à 250$ Maintenant de 69$ à 89$

BOTTES POUR FEMMES

Sem Vaccaro GREGORY

VIAPO KING

Ord. de 225$ à 375$ Maintenant de 99$ à 125$

PLUS D'UN MILLION $ DE MARCHANDISES VOUS ATTENDENT.

Pour la première fois au Canada, en collaboration avec plusieurs manufacturiers d'Italie, L'ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE ITALIENNE vous offre des chaussures de première qualité à des prix incroyables. PAS DE RESTES DE STOCK DES ANNÉES PASSÉES, mais des NOUVELLES COLLECTIONS de cet automne.

MARCHANDISES NEUVES 1990-1991 SEULEMENT

QUALITÉ SUPÉRIEURE

IMPORTATIONS ITALIENNES

NOUVEAUX ARRIVAGES D'ITALIE À TOUTES LES SEMAINES

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC

Lun. au sam: 9 h à 21 h
Dim.: 10 h à 17 h
(Quantités limitées)

Visa — MasterCard — American Express

• JAMAIS VU AVANT... • JAMAIS VU AVANT... • JAMAIS VU AVANT... •

Une école pour devenir chef de file

Il faut: Formation, santé, culture, vision du monde et maîtrise de l'anglais.

Dans la foulée des grandes écoles internationales

ACADÉMIE LAURENTIENNE
VAL MORIN (QUÉBEC)

Examen d'admission le 15 décembre 1990
Pour réservations communiquez (514) 669-9068 1-800-363-3749

École de petite taille et personnalisée.

Une formation emballante!

- Éducation internationale
- Mi-temps sportif, culturel et plein air
- Communication anglaise aux activités sportives
- Voyage annuel pour se «mondialiser»
- Encadrement favorisant le leadership

45 minutes de Montréal
Visite tous les dimanches

Dans un environnement de toute beauté, un externat et internat mixte, avec transport, pour les niveaux élémentaire (2e cycle) et secondaire.

Demandez notre brochure • (514) 669-9068

Air Canada se trouve un coin tranquille à New York.

Le 13 octobre dernier, Air Canada quittait l'aérogare principale de l'aéroport LaGuardia pour s'installer à quelques pas de là, dans un environnement calme et accueillant: l'aérogare Trump.

Moderne, spacieuse, facile d'accès, l'aérogare Trump a été conçue expressément pour les voyageurs d'affaires, et leur offre gracieusement des revues et des journaux, ainsi que des espaces pour travailler, des services bancaires, des comptoirs de location de voitures, de téléphones cellulaires, et bien d'autres services encore.

Avec nos six comptoirs d'enregistrement, dont deux comptoirs distincts pour les passagers de classe Affaires et pour les voyageurs sans bagage, à l'abri de la congestion de l'aérogare principale, nous vous proposons, sept fois par jour, le coin le plus tranquille... de l'aéroport LaGuardia.

Et jusqu'au 15 décembre, doublez vos points Aéroplan à chacun de vos voyages à New York.

LA PASSION DU MONDE^MC

Air Canada

Warriors et anti-warriors attendus à une même assemblée à Montréal

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Des factions opposées de trois réserves Mohawks, warriors et anti-warriors, traditionnalistes et partisans des Conseils de bandes, pourraient se retrouver dans la même assemblée, cette semaine à Montréal. L'un d'entre eux, le journaliste Doug George, entend profiter de l'occasion pour dénoncer les warriors et leurs tactiques.

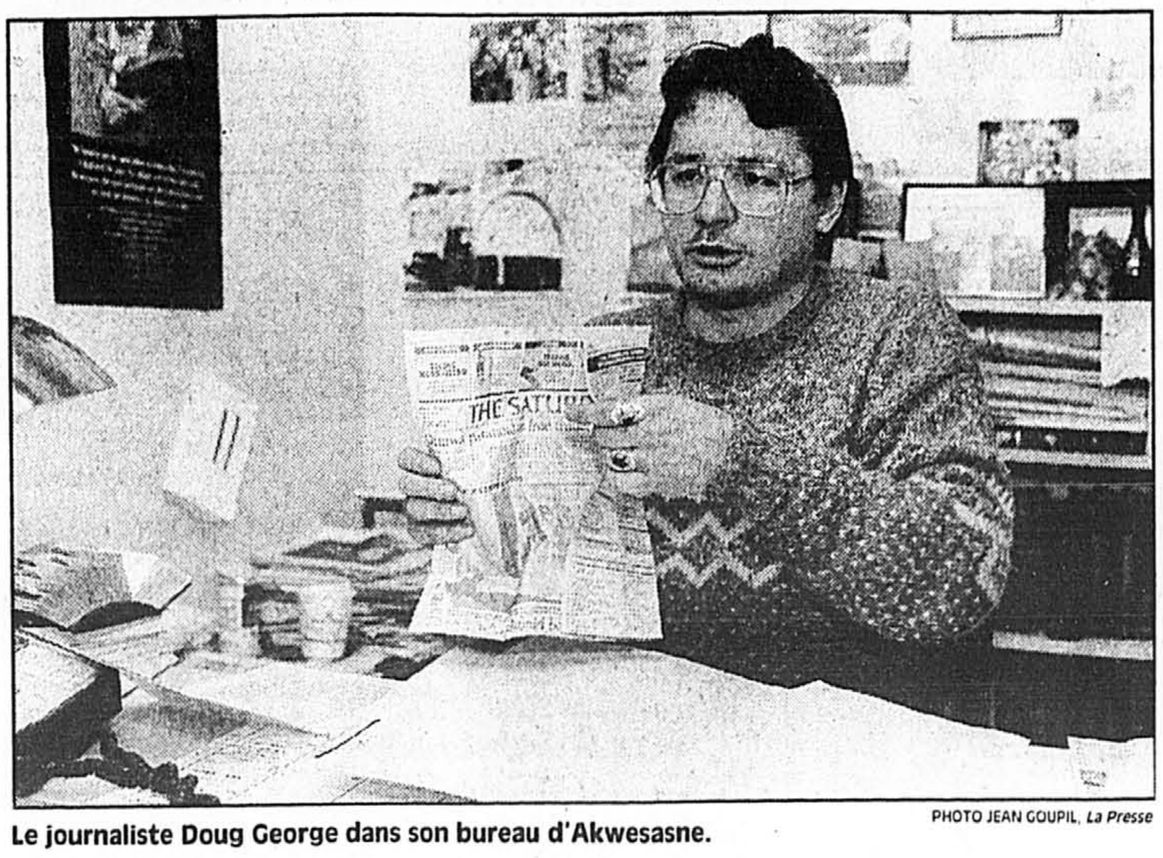


PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le journaliste Doug George dans son bureau d'Akwesasne.

Des membres des communautés mohawks d'Akwesasne, de Kanesatake et de Kanawake ainsi que d'autres Amérindiens participeront jeudi et vendredi à un colloque organisé par la Coalition Montréal 92 au Centre Saint-Pierre, rue Panet, à Montréal sur le thème «Les luttes autochtones à l'aube de 1992». 1992 marquera le cinq centième anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb. Les témoignages doivent porter sur les cinq siècles de domination des deux Amérique par les envahisseurs européens, mais l'évocation des «luttes amérindiennes» pourraient donner lieu à des échanges musclés entre factions Mohawks rivales, si les personnalités annoncées sont effectivement présentes. D'Akwesasne, on annonce la venue de Sally Benedict et de Doug George. De Kanawake, on attend la mère de clan Rita Phillips, qui serait assez proche des warriors, et Francis Boots, identifié à cette célèbre Société, et Irvin Goodleaf, le gérant du Marché aux Puces de la Nation Mohawk de Kanawake. Le leader spirituel Tom Porter, qui devait être présent, s'est décommandé.

Il a été impossible de joindre les participants au colloque qui sont considérés comme sympathisants des warriors. Par contre ceux qui s'opposent à eux viendront au colloque pour étaler leurs griefs. Doug George est du nombre des opposants farouches aux warriors. Journaliste d'un poste de radio d'Akwesasne, il vient de voir retirée une accusation de meurtre qui pesait sur lui depuis les évènements de l'été dernier. Des «témoins se seraient désistés». Il affirme que les warriors sont encore très actifs sur la réserve d'Akwesasne. «Vendredi dernier, la toiture de la maison de mon frère a été arrosée d'essence et quelqu'un y a mis le feu, raconte-t-il. Chaque jpur, on entend des rafales d'armes automatiques. Elle sont tirées en l'air, alors la police n'intervient pas pour ne pas envenimer le climat».

«Tous les warriors ne sont pas d'accord entre eux, dit Doug George, mais les plus actifs veulent créer de la violence pour regrouper les gens autour d'eux». Il a rassemblé des documents qu'il entend montrer au colloque de Montréal. «Les Warriors, qui devaient défendre les Mohawk, avaient une liste de 70 personnes de la réserve qui devaient être assassinées». Il n'hésite pas à dénoncer plusieurs contrebandiers de cigarettes, comme Paul Delaronde ou Diana Lazore, devenus warriors quand les descentes de police ont mis leur commerce illégal en danger.

Doug George veut savoir pourquoi la Sûreté du Québec n'a jamais opéré d'arrestations, pourquoi le ministre Claude Ryan a dit qu'il n'y avait pas matière à enquête. «La police sait tout et elle ne fait rien! SQ et contrebandiers sont la main dans la main!» Pour lui, le commerce des cigarettes de contrebande dépasse largement la cadre des routes autour des réserves, et il affirme qu'il couvre toute la région de Montréal et s'étend jusque dans les Maritimes.

Dans le journal «Indian Time» d'Akwasesna, Doug et son équipe ont dénoncé l'activité des warriors à travers le Canada. «Ils vont chercher des fonds jusque dans l'Ouest, et ils veulent mettre la main sur tout le commerce des cigarettes hors taxe. Surtout depuis que les casinos ont été fermés». Avec les sommes considérables qu'ils récoltent par cette contrebande, Doug George se dit persuadé que les warriors continuent à acheter des armes de guerre, et qu'ils font aussi passer de la drogue à travers la frontière. De l'alcool aussi, et il rappelle qu'il y a deux ans, des boissons alcooliques de contrebande avaient été servies jusqu'au Parlement d'Ottawa. Scandale vite étouffé, après la parution d'un seul article dans un journal d'Ottawa.

Les Mohawks ne seront pas seuls présents au colloque de jeudi et vendredi. Sont attendus des Algonquins du Lac Barrière, des Chippewa du Lac Deschambault, des Innu, qui parleront d'écologie et de vols à basse altitude. Des syndicalistes de Bolivie et un Amérindien du Guatemala parleront respectivement de l'éradication de la coca et la répression militaire.

Les Amérindiens participeront également, le sept décembre, à un spectacle de solidarité organisé dans la salle de l'Union Française auquel participeront des artistes amérindiens, Alanis O'Bonsawin, Willie Dunn, un Mic Mac de Restigouche, Bonnie Martin, de Kanawake, les Standing Arrow d'Akwesasne, etc.

Lasagna a porté plainte pour mauvais traitements de la part des policiers

De son côté, le représentant d'Amnistie n'a rencontré que des Mohawks au cours de sa mission d'information au Québec

PATRICK GRANDJEAN

■ Au cours des trois jours de sa mission d'information au Québec, le représentant d'Amnistie internationale, qui a terminé sa visite hier soir, n'a rencontré que des Mohawks de Kanesatake-Oka et de Kahnawake, notamment Ronald Cross «Lasagna» qui est incarcéré à St-Jérôme en attendant son procès.

Ce Warrior a déposé une plainte au bureau du Commissaire à la déontologie policière (qui remplace depuis le 1er septembre la Commission de police), a appris *La Presse*. «Lasagna» a d'abord porté plainte, pour mauvais traitements de la part des policiers pendant et après son arrestation, au Consul des États-Unis qui a référé la plainte au commissaire Fernand Côté.

Le commissaire a indiqué hier que les enquêteurs vérifiaient actuellement le bien-fondé de la plainte reçue début novembre, refusant de préciser quelles étaient les allégations de Ronald Cross. Les conclusions de cette vérification seront connus «dans les plus brefs délais», a-t-il ajouté, sans autre précision.

M. Côté a expliqué que c'était la seule plainte qui a été retenue par son bureau concernant les allégations de mauvais traitements dont certains Mohawks se sont dit victimes.

De son côté, l'avocat hollandais Menno Kamminga était mandaté par Amnistie internationale pour s'informer sur plus de 200 allégations de violations des droits de la personne pendant la crise d'Oka pour la région d'Oka et d'autres pour Kahnawake.

«Il n'a pas eu le temps de voir tout le monde», a indiqué Mme Wanda Gabriel, qui était observatrice du bureau de liaison de Kanesatake chargé de voir si les trois conditions préalables à la reprise des négociations pendant la crise étaient respectées.

Mme Gabriel a rencontré hier le représentant d'Amnistie pour lui donner son témoignage sur la situation prévalant pendant la crise. M. Kamminga a aussi rencontré les Mohawks qui «ont été torturés par les policiers», a-t-elle dit.

Le représentant d'Aministie est allé à Kahnawake et Kanesatake au cours de sa mission. Une autre source a indiqué que l'avocat est allé à St-Jérôme rencontrer Ronald Cross.

Le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, qui avait invité M. Kamminga à le rencontrer pour lui donner de l'information sur la crise d'Oka, n'a eu aucun contact avec lui, a précisé l'attaché de presse du ministre, M. Jean-René Marchand.

M. Kamminga n'a pas non plus chercher à rencontrer la direction et les agents de la Sûreté du Québec, a dit l'agent Pierre Rochefort, du service des relations publiques de la SQ.

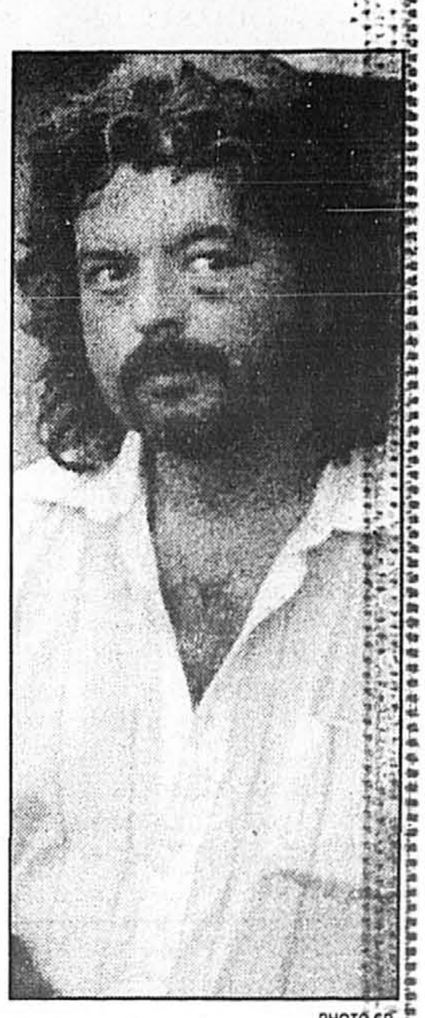


PHOTO CP

Ronald (Lasagna) Cross

Le ministre Claude Ryan avait émis mardi plusieurs réserves sur la mission décidée par l'organisme international de défense des droits de la personne, notamment quant à son sérieux — elle ne dure que trois jours — et à sa crédibilité — le représentant d'Amnistie internationale n'aura qu'un côté de la médaille, car il n'a pas rencontré les policiers, les citoyens et les autorités impliqués dans la crise.

«Il ne s'agit pas encore d'une enquête proprement dite, mais d'une mission préliminaire de vérification des allégations», a expliqué Mme Danièle Renosto, responsable des communications d'Amnistie-Canada, section francophone.

M. Kamminga n'a pas contacté la section canadienne d'Amnistie lors de son séjour au Québec, afin de garantir l'impartialité de son travail, a ajouté Mme Renosto.

Le représentant d'Amnistie internationale n'est pas habilité à faire de déclarations publiques sur sa mission. Il remettra son rapport au comité exécutif de l'organisation, à Londres.

Ce comité décidera alors de donner suite aux allégations des Mohawks ou non, c'est-à-dire d'entamer ou non une enquête. Celle-ci serait conduite par un groupe d'une à trois personnes sur une période plus longue et en contactant toutes les parties impliquées.

L'organisme Amnistie internationale, dont le siège se trouve à Londres, a acquis une réputation enviable et une grande crédibilité. Il a obtenu le prix Nobel de la paix en 1977.

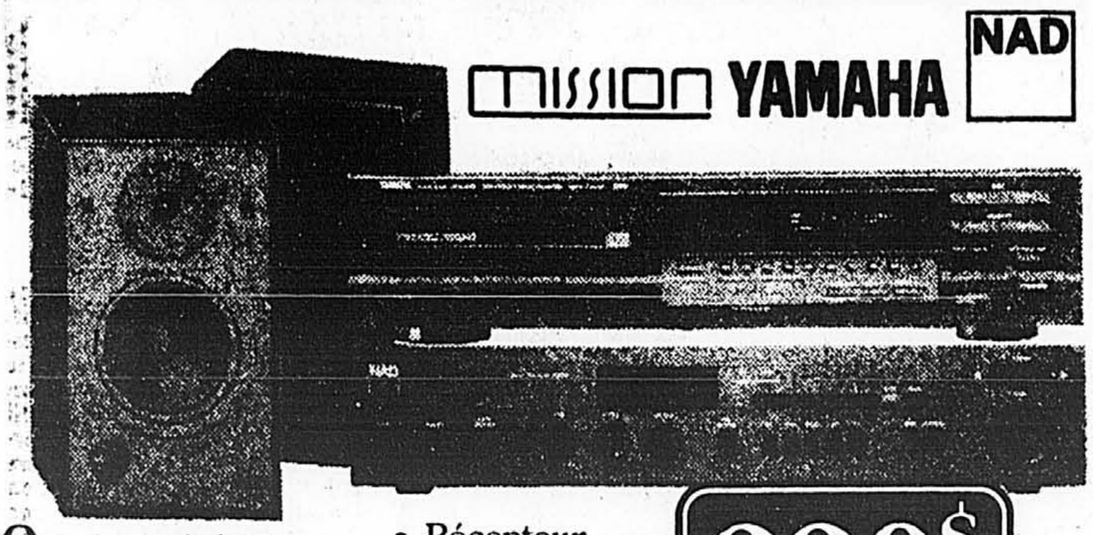




LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1 0 0 0 $

Dans le mille!

MISSION YAMAHA NAD



On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaine stéréo pour moins de 1000$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laserYamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"
5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

La communauté salvadorienne exige toute la lumière sur la mort de Jorge Charravias

■ Une centaine de personnes de la communauté salvadorienne de Montréal ont manifesté hier soir devant le quartier général du Service de police de la CUM, situé au 750, rue Bonsecours, pour dénoncer la mort de Jorge Charravias, abattu par un policier.

Le jeune homme de 23 ans a été tué jeudi dernier, peu après avoir commis un vol de nourriture d'environ 10 $ dans un dépanneur de Cartierville, dans le nord de Montréal.

La communauté salvadorienne déplore cette bavure et veut avoir toute la lumière sur la mort de cet immigrant salvadorien. Une enquête doit être ouverte par le coroner chargé du dossier.

Selon les enquêteurs, le policier de 27 ans du poste 42 a tiré parce que M. Charravias le menaçait avec un couteau. Mais un témoin, Mme Martine Beauvais a déclaré que Charravias avait déjà lâché son couteau quand le policier a fait feu sur lui.



TUDOR A UNE MONTRE CADRANT AVEC VOTRE STYLE DE VIE

Pour la toute première fois, Tudor vous présente une nouvelle combinaison brillante : les Oysterdate robustes, Prince et Princess, en combiné acier inoxydable et or, étanches jusqu'à 165 pieds, avec bracelet placor, et les New Look Le Royer Quartz formidables, en combiné acier et or, avec courroies en cuir. Des vedettes extraordinairement efficaces et un choix tout neuf.

Bijouterie GAMBARD
AGENT OFFICIEL ROLEX
ROLEX
Uniquement chez votre Joaillier officiel Rolex

TUDOR
866-3876
VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
630-A CATHCART
MONTREAL CENTRE-VILLE

Au moment où vous en avez le plus besoin :

LE SOLDE SEMI-ANNUEL DE HOLT RENFREW DÉBUTE AUJOURD'HUI.

Économisez à l'achat de vêtements et d'accessoires pour hommes et femmes, y compris de chaussures et de sacs à main sélectionnés.

C'est le moment d'épargner sur les marques des créateurs les plus prestigieux du monde -- avant l'entrée en vigueur de la TPS. Venez aujourd'hui même pour profiter du premier choix de nos collections d'automne et d'hiver. Ne tardez pas!

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • PLACE VILLE-MARIE, 866-2466 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310 • ROCKLAND, 738-3500
SHERBROOKE, DU LUNDI AU MERCREDI, DE 10 H À 18 H, LES JEUDIS ET VENDREDIS, DE 10 H À 21 H, LES SAMEDIS, DE 9 H 30 À 17 H, LES DIMANCHES, DE 12 H À 17 H • PLACE VILLE-MARIE, À PARTIR DU 2 DÉCEMBRE, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H 30 À 21 H, LES SAMEDIS, DE 9 H À 17 H, LES DIMANCHES, DE 12 H À 17 H • FAIRVIEW ET ROCKLAND, À PARTIR DU 2 DÉCEMBRE, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 10 H À 21 H, LES SAMEDIS, DE 9 H À 17 H, LES DIMANCHES, DE 12 H À 17 H

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Une agence de publicité vous offre un verre si vous faites don d'un jouet. Cette manière originale d'amasser des jouets qui seront remis au Dispensaire diététique de Montréal pour des familles pauvres est une initiative des Communications CHM inc. Il faut apporter votre jouet, le jeudi 13 décembre, au Déjà-Vu, Bowser & Blue Pub, 1224, rue Bishop. On peut aussi faire parvenir ses dons et jouets à CHM Communications, 1827, rue Lincoln, à Montréal.

o

Avis aux parents de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de la région de Lanaudière: une association leur offre des services de rencontres et de conférences. Pour devenir membre ou contribuer, s'adresser au secrétaire Fernand Corbeil: Société Alzheimer de Lanaudière inc., Case Postale 396, Sainte-Julienne, J0K 2T0. Tél.: (514) 831-2786.

o

La Joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve profite du temps des Fêtes pour se financer en vendant un casse-tête blanc. On accepte aussi les dons en argent et en jouets qui seront prêtés. Adresse: 3946, rue Adam, Montréal. Tél.: 523-6501.

o



Aujourd'hui, le journaliste ***Michel Roy*** (notre photo) et ***Ambassador Clovis Maksoud I***, ex-représentant de la Ligue arabe à Washington et aux Nations-unies, seront les conférenciers au banquet-bénefice de l'Aide médicale pour la Palestine. Billets: 50 $. Réservation: 843-7875.

o

Le 37e gala du Commerce, organisé par l'Association des diplômés HEC, sera sous la présidence d'honneur d'***André Chagnon***. Sous le thème «Québec, 40 ans de défis et de progrès», le gala vise à rendre hommage aux hommes et aux femmes d'affaires désignés Personnalités du mois par la revue *Commerce*. À cette même occasion, une bourse de 5000 $ sera offerte par le Groupe Transcontinental GTC, à un diplômé des HEC. C'est un rendez-vous, le 7 décembre, à l'hôtel Reine Elizabeth. Billets: 200 $. Réservations: 340-6025.

o



La confusion entre le père et le fils est fréquente chez Vidéotron où le fils, ***Claude Chagnon*** (notre photo), président de Vidéotron ltée, est souvent confondu avec son père, ***André Chagnon***, président du Groupe Vidéotron. Ainsi avons-nous parlé du premier et fait paraître la photo du second dans notre chronique de dimanche dernier où il était fait mention que ***Claude Chagnon***, le fils, devait recevoir un prix des personnes aveugles, pour son engagement à développer un service d'accès à la presse écrite francophone.

o

Collecte annuelle de nourriture pour Noël, de Toujours ensemble, organisme communautaire de Verdun, qui vise à redistribuer des paniers de nourriture à plus d'une centaine de familles. Les députés ***Gilbert Chartrand*** et ***Henri-François Gautrin*** ont participé au lancement de cette collecte. On peut contribuer par des dons au local de l'organisme, au 503, 5e avenue, à Verdun. Tél: 761-7867.

o

Grâce à une contribution de 350 000 $ de la Succession J.A. DeSève à la Fondation de l'UQAM, cette université a pu créer le Centre de recherche en communication informatique J.A. DeSève, dirigé par ***Zénon Maheu***, qui a réalisé un hypermédia sur l'oeuvre de Vivaldi. Des asssitants de recherche, les professeurs ***Alain Mongeau*** et ***Éric Mattson***, ont pour leur part réalisé des films d'animation sur ordinateur, des projets de recherche reliés à ce nouveau Centre.

o



Sylvain Sergerie vient d'être élu président de la Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec, lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, qui a eu lieu à Laval. Il est le 13e président de l'organisme qui célèbre ses 26 ans d'existence, succédant à ***Norman Dupras***, qui a présidé la corporation pendant deux ans.

o

Jan Rok Achard, directeur général de l'École nationale de cirque de Montréal, après le congrès de fondation de la Fédération mondiale des écoles de cirque qu'il avait organisé, a été élu président de cet organisme, qui vise à regrouper les responsables de l'enseignement des arts du cirque et à favoriser les échanges pédagogiques. Il sera aidé par les vice-présidents ***Mstislav Zapashnyi*** et ***Wang Fenq***, le secrétaire ***Bernard Turin***, par ***Jodi Magee***, trésorière et par ***Gerd Kreji***, ***Karoly Deltai*** et ***Barbro Nordstrom***.

o

Le gérant du restaurant Chi-Chi de Brossard, ***Claude Peeters***, a été nommé gérant de l'année de la Consul Restaurant Corporation, qui exploite une cinquantaine de restaurants de mets mexicains au Canada et aux États-Unis. Il est également le premier gagnant du trophée Gant blanc.

o



Les petites et moyennes entreprises de la Rive-Sud sont invitées à soumettre leur candidature pour les prix Dominique-Rollin, décernés annuellement par la Chambre de commerce de la Rive-Sud, présidée par ***Luc Manseau***. Les PME dont le chiffre d'affaires est de 50 millions et moins et dont le siège social est sur le territoire de la CCRS peuvent concourir. Qualité de gestion et santé financière sont reconnues par ces prix auxquels seulement une cinquantaine d'entreprises concoureraient. On peut s'inscrire jusqu'au 31 janvier. Renseignements: 463-2121.

o

La compagnie WCI, qui emploie 1200 travailleurs à son usine d'appareils électroménagers de L'Assomption où elle s'est installée en 1880, vient de décerner son prix d'excellence à l'un de ses fournisseurs, l'imprimerie Bernier et fils inc. établie à L'Épiphanie depuis 45 ans, et ayant plus d'une quinzaine d'employés à son service s'impression litographique commerciale et d'holographie.

o

Assemblée générale de l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, le 5 décembre à 19 h, au Pavillon d'éducation communautaire, 1691, boulevard Pie IX, à Montréal. L'organisme qui est en campagne de recrutement, veut insister sur la vocation touristique du quartier, accentuée par la création de la biosphère, qui s'ajoute au Stade olympique et au Jardin botanique. Renseignements: 523-5930.

o

La Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec a trouvé une façon originale d'attirer l'attention sur la pénurie de spécialistes dans ce domaine. On a décidé de célébrer dignement l'arrivée du 600e membre de cette corporation médicale, le docteur ***Caroline Mercier***. Cette corporation souhaite vivement qu'on augmente encore le niveau du contingentement de jeunes admis aux études dans cette spécialisation qui requiert de plus en plus de personnel compétent.

Service de consultation gratuit portant sur l'amélioration, le contrôle et l'assurance de la qualité, offert dans le cadre de l'enseignement de la gestion intégrale de la qualité à l'École des HEC. Les projets doivent se limiter à une période de trois mois, correspondant à une session universitaire. Les entreprises intéressées doivent s'adresser à Joseph Kélada, au 340-6276.



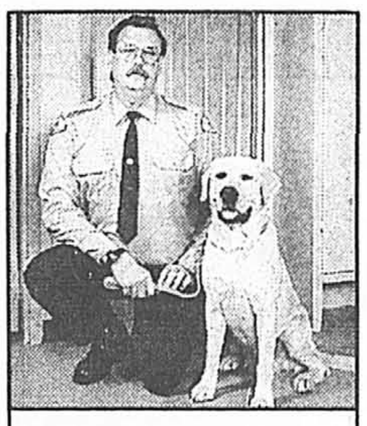
20 000 $ à la Maison des Aînés

Centraide vient d'accorder une aide de 20 000 $ à la Maison des Aînés, pour le démarrage de ce projet innovateur destiné aux personnes âgées à faible revenu et à autonomie réduite. Ce projet a vu le jour grâce à la concertation de divers intervenants du quartier dont le CLSC de la Petite Patrie et le Centre de jour Gouin-Rosemont. Le projet vise à combattre la pauvreté et la solitude chez les personnes âgées.



L'Institut de recherche en biologie végétale

*Le recteur de l'Université de Montréal, **Gilles G. Cloutier**, accompagné de la ministre de l'Enseignement supérieure et de la Science, **Lucienne Robillard**, et du maire de Montréal, **Jean Doré**, participait récemment à l'inauguration de l'Institut de recherche en biologie végétale qui remplacera l'Institut botanique fondée par le frère **Marie-Victorin**. Les recherches du nouvel institut, dirigé par **J.A. Fortin**, porteront principalement sur les biotechnologies et l'écologie des milieux urbains.*



Pablo, un chien stupéfiant

*Le service de police de Châteauguay vient de se doter d'un chien dépisteur de drogue faisant équipe avec l'agent **Robert Poirier**. Le chien détecteur de drogue et d'armes à feu, un labrador portant le nom de Pablo, doit participer à des opérations de prévention et de répression.*



Millionnaires du hasard

*Depuis le tirage du lotto 6/49 du 17 novembre, le couple **Clément et Monique, Audet** fait parti des millionnaires, ayant remporté un gros lot de 2 391 101 $. Le couple de Honfleur (comté de Bellechasse) vit de l'agriculture. C'est en s'inspirant de son cheptel de vaches, qu'Audet sélectionne ses numéros.*



L'Association des diplômés de l'Université de Montréal a remis des certificats honorifiques à: ***Robert Panet-Raymond*** (notre photo), le bâtonnier ***Serge Ménard***, ***Monique Bégin*** et ***Yves Beauchemin***. C'était dans le cadre du 25e anniversaire de promotion des diplômés de 1965.

o

Si certaines campagnes de souscriptions éprouvent des difficultés imputables à la récession et à la hantise de la TPS, le bazar annuel du Chainon a connu un réel succès. On a recueilli 13 000 $ de plus que l'an dernier lors de cette vente de divers objets. ***Judi Richards*** et ***Yvon Deschamps***, remercient donc tous ceux qui ont contribué au succès de cette activité.

o



Ex-religieux, auteur et conférencier, ***Placide Gaboury*** a choisi d'aborder le thème du nouvel âge dans son dernier livre *Mûrir ou comment traverser le Nouvel Âge sans se perdre*. L'auteur y reprend les propos qu'il tient depuis un bon moment dans ces petits livres. Il répond par ailleurs à toutes les nouvelles tendances: cristaux, ovnis, etc. L'auteur est disponible pour des conférences et nous laisse son numéro de téléphone: (514) 596-1819.

o

Les problèmes environnementaux ont un impact sur notre santé, et le Comité provincial en santé environnementale des Départements de santé communautaire (DSC) a voulu cerner ces problèmes en publiant un guide, *Mieux vivre avec son environnement*. Pour obtenir un exemplaire de cet ouvrage répondant aux questions qu'on se pose sur différents polluants, écrire à: Mieux vivre avec son environnement, C.P. 2024, Québec (Québec), G1K 7M9. On peut aussi s'adresser aux directions régionales du ministère de l'Environnement du Québec.

o



L'association des diplômés de l'Université Laval, région Hull- Ottawa, vient de créer un programme de bourses d'études pour des étudiants de l'Outaouais, sous la présidence de ***Louise Poirier*** (notre photo). Les quatre premiers boursiers sont: ***Karen Skorenky***, de Pembroke, ***Martine Lafrenière***, d'Aylmer, ***Brigitte Watkins*** et ***France-Michelle Laflamme***, de Gatineau.

o

Un seul nouveau venu, ***Claude Boulet***, se joint au conseil d'administration élu récemment à la Ligue de taxis de Montréal inc. Les autres membres en poste depuis quatre ans, ont été réélus pour un troisième mandat, il s'agit de: ***Gilles Léveillée***, ***André Boulanger***, ***André Sylvestre***, ***André Vallée***, ***Jacques Bédard*** et ***Claude Pagé***.

À DIMANCHE



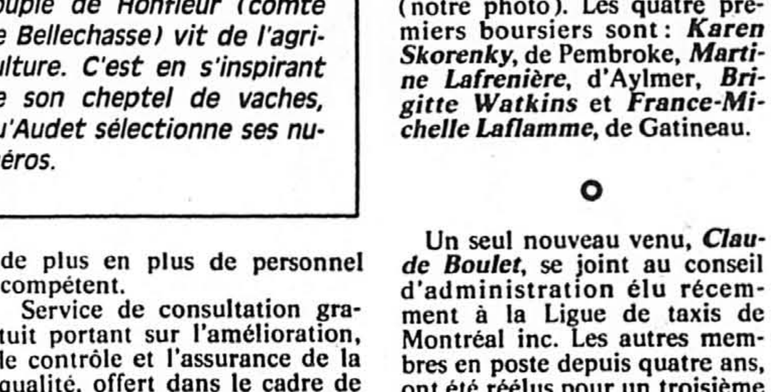
Prévention du crime: un prix à Paul Lapostolle

*Dans le cadre de la semaine nationale de prévention du crime, **Paul Lapostolle** (à gauche), membre du club Lion de Repentigny, s'est vu remettre un prix des mains du Solliciteur général **Pierre Cadieux**. C'est pour la réalisation d'un projet de relation entre adolescents et parents — le Programme d'animation de groupes de parents d'adolescents —, soutenu par l'Association des clubs Lions du Grand-Montréal, que Lapostolle a reçu ce prix.*



208 000 $ d'Imasco à Centraide

*La société Imasco a versé 208 000 $ à la campagne de souscription de Centraide. **Claude Allard** (à gauche), vice-président de Pharmaprix et **Jean-Louis Mercier** (à droite), président du conseil et chef de la direction d' Impérial Tobacco ltée, ont remis leur contribution à **John E. Cleghorn**, président et chef de l'exploitation de la Banque Royale et coprésident de la campagne Centraide 1990.*



Un grand bal, un bon bénéfice

*Le grand bal de la Fondation Charles LeMoyne, auquel participaient médecins et homme d'affaires de la Rive-Sud, a permis d'amasser 40 000 $. C'est donc avec le sourire que le président de la Fondation, **Bernard Thibault**, la présidente du conseil d'administration de cette fondation, **Claudette Angers** et le président d'honneur de ce deuxième grand bal, **Jacques Finet**, affichent le résultat de cette activité bénéfice.*

Il va bientôt installer votre téléphone cellulaire...et il s'entraîne sur votre voiture !

Jusqu'au 30 novembre seulement ! 360 minutes de temps d'antenne GRATUIT avec chaque nouvel abonnement.



Qu'en pensez-vous ? N'importe quel p'tit gars armé d'une perceuse peut installer un téléphone cellulaire dans une auto ? Sûrement pas ! En tout cas, en ce qui nous concerne, nous savons que cela nécessite beaucoup d'expérience pratique et des appareils d'analyse sophistiqués. Il faut des connaissances précises de tous les véhicules et il faut savoir respecter les normes de sécurité cellulaire. Chez tous les détaillants Rogers Centres de service Cantel, vous trouverez des experts en cellulaire.

Passez à l'action avec la plus grande chaîne de détaillants cellulaires au Canada. Avec nos détaillants Rogers Centres de service Cantel d'un océan à l'autre, nous formons la plus grande chaîne d'experts en communication mobile et cellulaire au Canada partout où vous allez. Nous offrons un service à la clientèle supérieur, le plus grand choix de téléavertisseurs et d'appareils cellulaires, les meilleurs prix possibles et une installation impeccable.

MOTOROLA Cellulaire



On peut vous équiper pour l'action.

Nous avons un choix complet de téléphones cellulaires portatifs, transportables et fixes des plus grands fabricants ainsi que toute une gamme de téléavertisseurs Cantel à 900 MHz.
Et voici une offre exceptionnelle sur l'un de nos meilleurs modèles.



En action plus longtemps pour mieux vous servir.

Pour vous simplifier la vie, nous avon prolongé nos heures d'ouverture chez tous les détaillants Rogers Centres de service Cantel du Canada. Nous sommes maintenant ouverts tous les soirs de la semaine ainsi que le samedi.

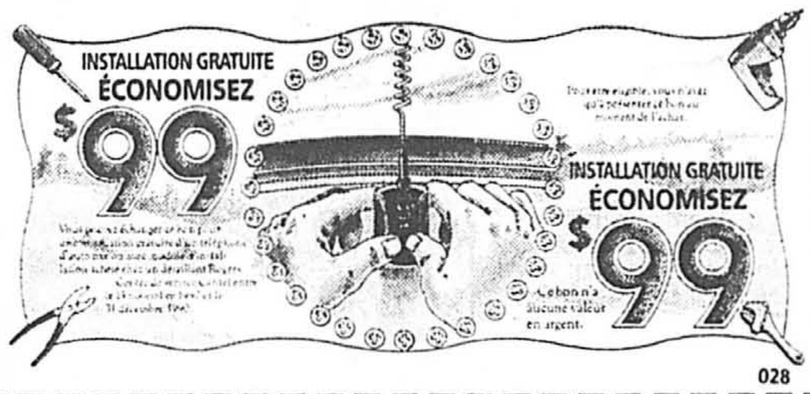
Le téléphone cellulaire mobile Cantel 220

- Unité de commande robuste monopièce
- Mémoire de 30 numéros
- Entrée-revue de numéros à 24 chiffres
- Composition ultra-rapide
- Mode d'attente économisant l'énergie
- Indicateur d'appel pendant l'absence
- Unité de commande à débranchement rapide
- Fonction mains-libres
- De nombreux autres avantages

529,00$

Voici un prix impeccable sur une installation impeccable : ELLE EST GRATUITE !

Achetez un téléphone d'auto Motorola fixe ou portatif avec module d'installation chez un des détaillants Rogers Centre de service Cantel entre le 15 novembre 1990 et le 31 décembre 1990 et nous vous l'installerons gratuitement : UNE ÉCONOMIE DE 99$! Passez nous voir ou appelez-nous pour connaître les détails.



028

Rendez-vous chez votre détaillant Rogers Centre de service Cantel dès aujourd'hui.

MONTRÉAL	5954 boul. Métropolitain est	257-8826	LAVAL	3364 boul. St-Martin ouest, Chomedey	682-2640
ST-LAURENT	6315 Côte de Liesse	738-3833	DRUMMONDVILLE	1565 boul. Lemire	(819) 478-0851

Lun-Mer 8:00 - 19:00 Jeu-Ven 8:00 - 21:00 Sam 9:00 - 17:00

Cantel. La téléphonie cellulaire en action.

ROGERS

CENTRE DE SERVICE CANTEL

Electroménagers : peu de protection pour les appareils usagés

DANIELLE BONNEAU

■ Les consommateurs qui désirent acheter une cuisinière ou une laveuse usagée sont pratiquement obligés de se fier à l'apparence de l'appareil ou au beau discours du vendeur, déplore l'ACEF de Lanaudière. Car il leur est presque impossible de connaître son âge, sa provenance et son état mécanique.

« Le détaillant achète les appareils électroménagers de particuliers et les revend sans les avoir essayés et fait d'inspection, critique Hélène Aubin, agent d'information de l'organisme. Si un réfrigérateur, par exemple, ne fonctionne pas, la plupart des marchands vont le remplacer ou le faire réparer. Mais pas tous. Et quand ils le font, cela prend du temps. La garantie offerte, par ailleurs, varie d'un détaillant à l'autre.

« Je connais un cas où la femme a acheté un réfrigérateur qui ne fonctionnait pas. Le marchand l'a échangé contre un autre qui ne fonctionnait pas davantage. De guerre lasse, elle a décidé de garder le troisième, même s'il faisait un bruit d'enfer. »

L'association de consommateurs, qui oeuvre dans la région de Lanaudière, a présenté un mémoire sur la question à l'Office de la protection du consommateur, la semaine dernière. Elle suggère notamment de modifier la Loi sur la protection du consommateur pour que la pratique de la vente d'appareils électroménagers soit soumise à des règles comparables à celles qui régissent la vente d'automobiles usagées.

Elle recommande donc que le commerçant appose une étiquette bien en vue sur chaque appareil usagé mis en vente. Celle-ci devrait donner des informations bien précises et faire partie du contrat. Ce qui, escompte l'association, devrait contribuer à assainir le milieu.

L'ACEF de Lanaudière, qui voudrait aussi qu'un dépliant sur le sujet soit publié par l'OPC pour mieux informer les consommateurs, a reçu une trentaine de lettres d'appui provenant d'autres associations de consommateurs, de clubs de l'âge d'or, de syndicats étudiants et d'hommes de loi de l'aide juridique.

L'OPC, de son côté, étudie la question et fait des recherches pour vérifier s'il existe bel et bien un problème dans le domaine.

SAQ : décision immorale

■ Le président du syndicat des employés d'entrepôt de la Société des alcools du Québec (SAQ), M. Réal Laberge, a qualifié hier d'« immorale » la décision de la société d'instituer un nouveau service de livraison à domicile pour certains de ses produits dits « exclusifs et de luxe ». Le syndicat, dont les 640 membres sont en grève depuis le 9 octobre, ne prise pas que la SAQ offre de livrer des « coffrets-cadeaux », allant de 38 à 3250 dollars, par l'intermédiaire de la Société canadienne des postes (Poste- prioritaire).

UN ÉVÉNEMENT MÉMORABLE POUR MONTRÉAL
GRANDE OUVERTURE
DE LA MAISON SONY



NOUS FETONS L'INAUGURATION de deux superbes boutiques Maison Sony. S'il s'agit des premières boutiques Maisons Sony à Montréal, se sont les mêmes que les 56 autres Maisons Sony au Canada.

TOUJOURS CE QU'IL Y A DE MIEUX. Dans toutes nos Maisons Sony, une chose reste la même: notre engagement à vous offrir le meilleur service qui soit, ainsi que la meilleure gamme possible de produits Sony.

OFFRE D'ÉTUI EN PRIME. Achetez le camescope Handycam ccdtr4 pour 1 199 $ et recevez sans frais supplémentaires un étui de transport souple en nylon (lcstrm).



NOS VENDEURS PROFESSIONNELS se feront un plaisir de vous montrer nos appareils, pour faire de vous un consommateur averti. Le confort de notre boutique, la qualité acoustique de nos salles de visionnement et d'écoute et la valeur de nos articles vous impressionneront.

VENEZ PARTICIPER À NOS CÉRÉMONIES D'OUVERTURE À MONTRÉAL. Ne manquez pas de rendre visite à l'une ou l'autre de nos boutiques Maison Sony de Montréal à l'occasion de nos cérémonies d'inauguration, pour découvrir toutes nos bonnes affaires. Technologie. Qualité. Valeur. Service.

OUVERT AUJOURD'HUI!

Maison Sony

Trinitron • XBR • Video8 • WALKMAN • Discman • Handycam • ES • my first Sony

Brossard 5840, boul. Taschereau 656-1020 **Pointe-Claire** 940, boul. St-Jean #15 694-2727

L'Association des manufacturiers canadiens porte sa cause jusqu'en Cour du Québec

Divulgation des rapports sur la contamination des terrains industriels

ANDRÉ NOËL

■ L'Association des manufacturiers canadiens a obtenu la permission d'intervenir devant la Cour du Québec, hier, pour tenter d'empêcher la divulgation de rapports sur la contamination des terrains industriels.

L'issue de cette cause aura des répercussions majeures pour les groupes de citoyens qui veulent protéger leur environnement.

Jusqu'à tout récemment, les citoyens et les groupes écologiques étaient incapables d'obtenir les études de «caractérisation», qui indiquent le degré de contamination d'un terrain.

Ces études sont généralement effectuées aux frais des compagnies polluantes, à la requête du ministère de l'Environnement. Les compagnies les remettent ensuite au ministère.

Le ministère a toujours refusé de divulguer ces études, en faisant valoir qu'il était lié par des ententes de confidentialité avec les compagnies.

Une biochimiste de Greenpeace, Diane Goulet, a ainsi essuyé un refus quand elle a tenté d'obtenir l'étude de caractérisation des terrains de la compagnie Goodfellow Inc. à Saint-André-Est, à 50 km au nord-ouest de Montréal.

Goodfellow, qui traite du bois, est soupçonnée d'avoir contaminé ses terrains avec du pentachlorophénol, un dangereux pesticide tenu responsable de l'émanation de dioxines et de furannes.

En juin, la Commission d'accès à l'information a obligé le ministère de l'Environnement à donner l'étude de caractérisation à Mme Goulet. Goodfellow a interjeté appel devant la Cour du Québec. La Cour a accepté d'entendre l'appel hier.

Le juge Adolphe Prévost a en même temps accepté la demande de requête en intervention volontaire déposée par l'Association des manufacturiers canadiens.

«La décision de la Commission d'accès à l'information, avait fait valoir plus tôt l'Association, a comme conséquence directe de rendre automatiquement accessibles et publics l'ensemble des rapports de caractérisation et autres documents transmis par les membres de l'Association au ministère de l'Environnement sous le sceau de la confidentialité.»

Des citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu ont pu en effet utilisé la décision de la Commission d'accès pour obliger le ministère à leur remettre l'étude de caractérisation des terrains de Balmet Canada Inc., cet été. Ils ont appris ainsi que les terrains contenaient jusqu'à 10000 parties par million de plomb.

L'avocat de Greenpeace, Me Yves Corriveau, s'est toutefois réjoui de la décision du juge Adolphe Prévost. «En accordant le droit à l'Association des manufacturiers d'intervenir dans cette cause, a-t-il dit, le juge ouvre la porte à des interventions des groupes environnementaux à chaque fois qu'il y a une cause en environnement devant un tribunal.»

SOLDE DE TAPIS D'ORIENT

LA DERNIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE EXPOSITION EN 1990

En collaboration avec H.A.M. d'Iran et d'importants distributeurs de tapis d'Orient, une des plus grandes collections de tapis d'Orient, carpettes, tapis de passage, pièces murales et décoratives, de grande qualité selon les normes nationale, internationale et des musées, sera exposée et mise en vente à Montréal, aux prix de gros.

30 NOVEMBRE et 1er DÉCEMBRE
Vendredi de 10 h à 21 h — Samedi de 9 h à 18 h

Venez admirer la plus grande sélection de tapis d'Orient jamais rassemblée sous un même toit. Plus de 2 000 pièces comprenant des articles de collection tels que Qum en soie, Isfahan partiellement en soie, Tabriz impérial et Naein partiellement en soie. Vous verrez des motifs aussi célèbres que l'Arbre de vie, des tapis de prière, Barouk royal, Bijar, Kashan, Bokhara et bien d'autres encore; grandeur de 1'x1' jusqu'à 13'x20' la plus vaste sélection de tapis de passage, jusqu'à 20 pieds de longueur, kilims, sacs, sacoches de selle, tapis antiques, semi-antiques et tribaux, ainsi que plusieurs carpettes de toutes dimensions provenant de différentes régions d'Iran.



EXEMPLES DE BAS PRIX
Tapis d'Orient authentiques

Ardebil	7' x 10'	1 850$
Meshhad	10' x 13'	2 950$
Ferdous	2' x 4'	85$
Tabriz	12' x 15'	5 800$

Keshmiri Holdings Company Ltd., Calgary
Permis no 111957

RABAIS ALLANT JUSQU'À 50% SUR TOUTE LA SÉLECTION

Pourquoi vendons-nous plus de tapis que n'importe quel marchand au Canada? Tout d'abord parce que nous faisons des affaires depuis 22 ans au Canada et que les gens ont confiance en nos produits. Ensuite, parce que nous achetons directement des tisserands et que notre volume d'affaires nous permet d'offrir des prix de gros aussi bas. Profitez de ce solde incroyable avant que nous allions offrir cette sélection ailleurs au Canada.

SCHOFIELD HALL 90, av. Roosevelt, Ville Mont-Royal

Saint-Jean-sur-Richelieu: 247 terrains contaminés au plomb ont été décontaminés

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a annoncé hier que 247 terrains contaminés au plomb par la compagnie Balmet de Saint-Jean-sur-Richelieu, avaient été décontaminés et qu'il en a coûté quatre millions de dollars.

Il a aussi précisé que l'entreprise a été avisée hier de fournir son programme de restauration des sols contaminés, comme le stipule la loi établissant que c'est le responsable de la pollution qui paye la remise en état.

Le ministre de l'Environnement a également annoncé la mise en place d'une demi-douzaine de règlements en matière d'environnement pour 1991.

Lors d'un débat soulevé à l'Assemblée nationale par l'opposition péquiste, M. Paradis a annoncé que 1991 verra la promulgation de règlements sur: les déchets biomédicaux, la pollution agricole, les rejets industriels, sur l'eau potable embouteillée, le recyclage des pneus et le recyclage des bouteilles de la Société des alcools.

M. Paradis a indiqué ces orientations après que le député péquiste de Laprairie, Denis Lazure, eut présenté une motion demandant au gouvernement de débloquer des fonds pour le ministère de l'Environnement. La motion du député de Laprairie s'appuyait sur les constats sévères du Vérificateur général quant à la dégradation du ministère de l'Environnement.

Le ministre Paradis a reconnu la sévérité des critiques du Vérificateur. Aussi, le gouvernement a déjà mis en place plusieurs mesures pour faire face aux problèmes de contamination, a-t-il soutenu.

Le ministre a notamment fait le point sur les sept sites majeurs d'entreposage de pneus du Québec, soit les sites où sont entreposés au moins 250000 pneus:

■ à Saint-Gilles-de-Lotbinière, les travaux d'ilotage des pneus sont complétés depuis le 15 novembre dernier;

■ à Saint-Jean-Chrysostome, en dépit d'un manque de collaboration de la municipalité, un terrain a été dézoné pour y entreposer les pneus en îlots;

■ à Saint-Paul-d'Abbotsford, les pneus seront déchiquetés à la suite d'un appel d'offres qui s'est terminé le 1er novembre dernier;

■ à Sainte-Anne-des-Plaines, l'ilotage des pneus est complété depuis le 26 octobre et les terrains sont clôturés depuis le 10 novembre;

■ à Portneuf-Station, l'ilotage est complété depuis le 2 novembre sur des terrains clôturés depuis le 10 novembre;

■ à Franklin, l'ilotage de pneus sera terminé à la mi-décembre;

■ enfin, à Saint-Amable, à la suite de l'incendie, les pneus restants non brûlés ont été déchiquetés et transportés hors du site.

Enfin, M. Paradis a annoncé que les critères seront modifiés de façon à rendre les petites municipalités admissibles au programme d'assainissement des eaux.

Quant au député Lazure, il a rappelé que le gouvernement avait réduit le budget du ministère de l'Environnement de 87,8 millions $ à 70,4 millions depuis 1986, soit une baisse de 24 p. cent. Rappelant que le ministre Paradis n'avait obtenu que 15 des 50 millions $ qu'il réclamait en budget additionnel cette année, M. Lazure a dit avoir noté «l'air piteux du ministre qui est constamment défait par ses collègues au conseil des ministres chaque fois qu'il y présente un projet progressiste».

Les biscuits Dare... et la forêt amazonienne

Presse Canadienne

■ Une compagnie canadienne a décidé de verser une prime de cinq p. cent sur le prix des noix brutes qu'elle achète au Brésil en vue de la fabrication d'une de ses marques de biscuits, pour contribuer à sauver la forêt amazonienne.

L'initiative a été bien accueillie par une représentante de Pollution Probe, une organisation écologiste, mais avec moins d'enthousiasme par un expert des forêts tropicales.

La compagnie Dare de Kitchener, qui vient de mettre sur le marché les biscuits «Récolte de la forêt tropicale», versera les cinq p. cent supplémentaires à une organisation américaine à but non lucratif qui finance des coopératives de transformation des noix en Amazonie.

L'organisation Cultural Survival soutient que chaque noix achetée par Dare injectera de l'argent dans la forêt tropicale, et que chaque consommateur qui se procurera les nouveaux biscuits fera de même.

Amputée par l'exploitation forestière, brûlée pour faire place à des pâturages, la forêt amazonienne du Brésil rétrécit de plusieurs milliers d'hectares chaque année, ce qui contribue au réchauffement de l'atmosphère en plus de signer l'arrêt de mort de milliers d'espèces végétales et animales.

La représentante de Pollution Probe, Mme Peggy Wallward, estime que l'initiative de Dare encouragera le gouvernement brésilien à préserver la forêt amazonienne en le sensibilisant à la valeur des ressources qui s'y trouvent.

Un tantinet sceptique, l'expert Chris Darling, un professeur de zoologie de l'Université de Toronto, qui a visité les forêts humides du monde entier, y voit des aspects positifs «à court terme». Mais il déplore que pour protéger l'avenir des forêts tropicales on encourage la société de consommation, qui est elle-même un peu à la source de la menace qui plane sur les forêts tropicales.

Toyota propose sa défense contre la récession.

Au moment de dompter vos dépenses, vous ne trouverez jamais meilleur contrôleur financier que la nouvelle Toyota Tercel. Pourquoi? Prenez d'abord son prix de base: seulement 9 248 $*. Pensez ensuite à quel point elle consomme peu de carburant... une des meilleures cotes de sa catégorie. Voyez également sa toute nouvelle ligne qui lui donne tant de style et la rend si agréable à conduire.

Toyota Tercel. Une belle nouvelle. Et une bonne nouvelle pour votre compte de banque. La promesse du mieux-faire se trouve aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota.

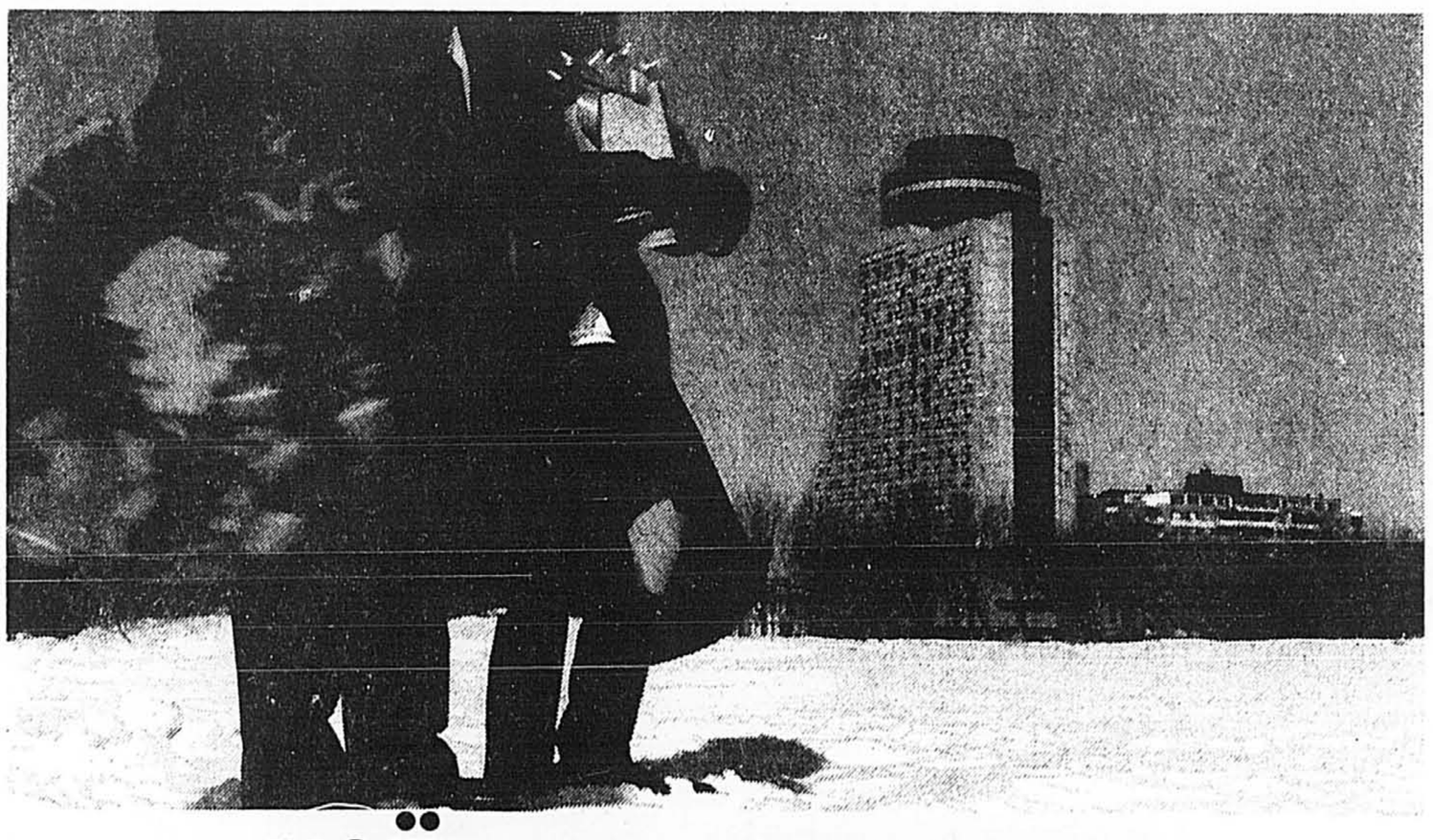


L/100 km		m/g	
ville	autoroute	ville	autoroute
7,4	5,9	38	48

À partir de 9 248 $*

TOYOTA
La promesse du mieux-faire

Selon les méthodes de Transports Canada pour le véhicule mentionné équipé d'un moteur 1.5 litres et d'une transmission M4.
Consultez le Guide de consommation de carburant de 1991 de Transports Canada. *P.D.S.F. pour le modèle Tercel 'S'. Le concessionnaire peut vendre à un prix plus bas.



72 $*

Québec au temps des fêtes. Invitant à tout point de vue. La neige sur les Plaines. Un blanc manteau sur les vieux toits. Un chant de Noël à droite. Un sourire à gauche. Et l'hôtel Loews Le Concorde tout près. La veille de Noël, laissez-vous amener à l'église en calèche. Après, retrouvez dans votre chambre un bas de Noël rempli de délices. Fêtez! Fêtez!

Dès aujourd'hui, acceptez notre invitation à vous joindre à nous pour ces jours de réjouissances. Vous verrez, Noël au Concorde... c'est invitant!

Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais: 1800463-5256.

*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Ces tarifs sont offerts du 14 au 27 décembre 1990 et du 1er au 6 janvier 1991. Du 28 au 31 décembre 1990, nuitées supplémentaires à 92$. Pour les enfants de moins de 17 ans qui partagent la chambre de leurs parents, c'est gratuit.

NOËL AU CONCORDE... C'EST INVITANT!

Vive la vie! Vive la compagnie!

LOEWS
LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

Ottawa n'a pas encore révélé comment la TPS pourra s'appliquer aux Amérindiens

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le gouvernement fédéral n'a pas encore annoncé comment et jusqu'à quel point sa future Taxe sur les produits et services (TPS) pourra s'appliquer aux Amérindiens et à leurs entreprises.

Au centre du problème : toutes les entreprises amérindiennes faisant des affaires avec des non-indiens, comme le nouveau Marché aux Puces de Kanawake, les terrains de golf de la même réserve, et surtout les nombreux marchands de cigarettes détaxées.

Hier, deux conférenciers, éminents fiscalistes de l'Ouest canadien, sont venus parler devant les membres de l'Association canadienne d'études fiscales, à l'occasion de son quarante deuxième Congrès, de « la taxation des personnes aborigènes au Canada ». MM. Robert A. Brown et Robert C. Strother ont livré un discours de cent quarante-cinq pages, faisant le tour de la question. Une demi-page de leur exposé était consacrée à la TPS, dont tout le monde ignore si elle deviendra un premier pas vers la légalisation des commerces « hors taxes » à la périphérie des réserves.

Un « mémorandum » sur la taxation des Amérindiens devrait être publié prochainement pas le gouvernement fédéral. « Quand il a été question de faire payer des droits de douane aux Amérindiens d'Akwasasne, dit Robert Strother, le ministre fédéral du revenu, Otto Jelinek, a dit à ses douaniers de ne pas s'en occuper. C'est ce qui a été écrit dans les journaux et qui n'a jamais été démenti ».

Selon les deux fiscalistes, la Loi des Indiens est claire : les Amérindiens vivant dans une réserve ne paient pas de taxes pour les produits qu'ils consomment à l'intérieur de la réserve.

Qu'en est-il des produits et services qu'ils revendent aux non-indiens? « En principe, dit Robert Brown, toute entreprise située sur une réserve et qui revend des produits à des non-indiens devrait s'inscrire, prendre son numéro à la TPS », et bénéficier du « crédit de taxe sur intran ». Un « intran » nébuleux dans le cas des cigarettes de contrebande dont les autorités, par définition, ignorent officiellement la provenance.

C'est le consommateur qui doit payer la taxe sur les cigarettes mais, dans la pratique, cette taxe a, dans le passé, été prélevée par le grossiste, considéré comme collecteur de la taxe pour le gouvernement. « Un grossiste indien résidant sur une réserve va-t-il devoir retourner la taxe au gouvernement? Ce n'est pas clair », répond Robert Brown.

Les fiscalistes lient l'application future de la TPS aux autochtones au sort qui sera fait aux demandes territoriales de ces derniers. « En recevant le contrôle de leurs terres, disent les deux fiscalistes, les groupes autochtones devront être vus comme des entreprises, et non comme des adversaires, comme des partenaires dans des activités communes ». Sortant du système des « traités » entre anciens adversaires, les aborigènes devront « faire leur contribution ». C'est d'ailleurs ce qui se passe avec les autochtones vivant hors du parapluie de la Loi des Indiens, et ils sont nombreux au Canada. Les Inuits, les Dénés, les Cris ont maintenant des compagnies importantes qui traitent avec les gouvernements comme n'importe quelle entreprise.

Ligne sous-fluviale : tests négatifs mais l'échéancier ne serait pas compromis

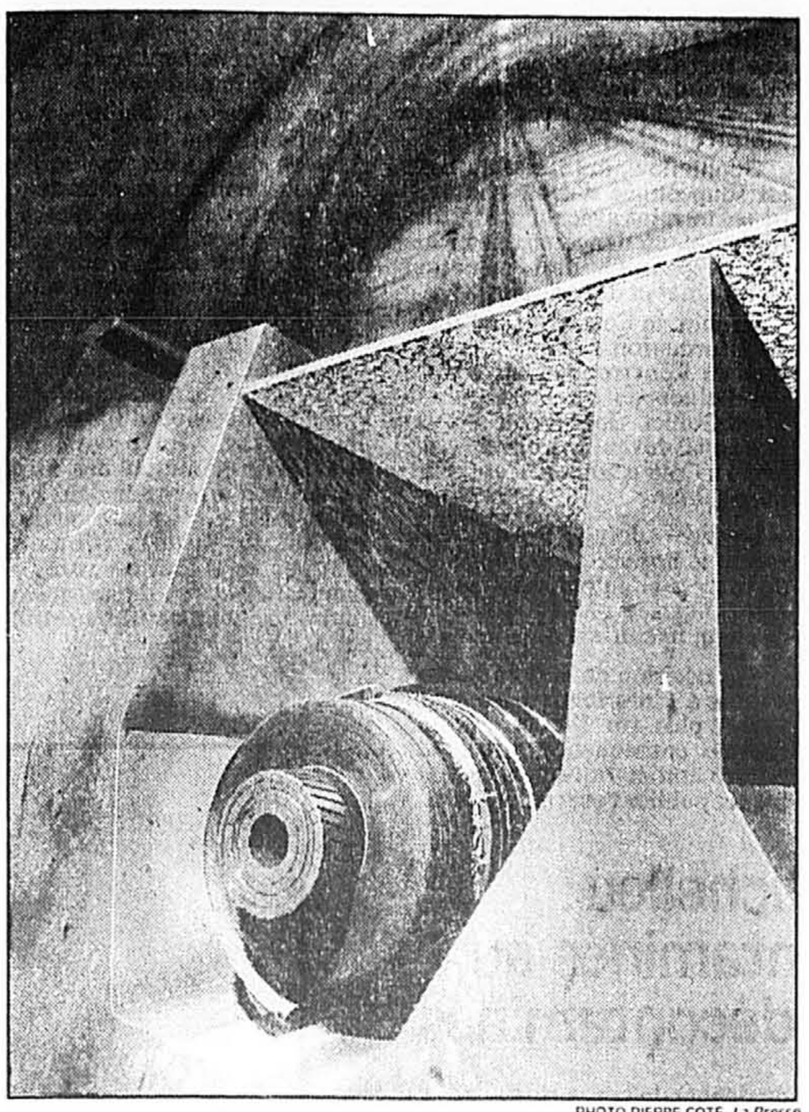


PHOTO PIERRE COTE, *La Presse*

Des cables uniques, qui n'ont pas resiste aux tests.

PIERRE GINGRAS

■ Même s'ils sont négatifs, les résultats des derniers tests effectués sur les cables expérimentaux à haute tension qui doivent éventuellement acheminer l'électricité par la ligne souterraine qui traverse le Saint-Laurent à Grondines, en aval de Trois-Rivières, ne compromettent pas l'échéancier du projet, a soutenu hier, un porte-parole d'Hydro-Québec.

Les experts de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) poursuivent actuellement l'analyse des expériences réalisées sur des morceaux de cables des compagnies japonaise et norvégienne, Hitachi et STK, mais ils ont déjà demandé aux ingénieurs des deux sociétés d'apporter les correctifs qui s'imposaient afin de rencontrer les standars d'Hydro.

Destinés à transporter l'électricité sous une tension de 750 kilovolts, ces cables sont uniques au monde. Si on utilise de l'équiment semblable ailleurs, notamment en Europe et au Japon, le plus important cable du genre traverse la Manche, entre la France et l'Angleterre, et l'énergie transportée ne dépasse pas 275 kilovolts.

Les six cables, qui doivent traverser le fleuve dans le conduit souterrain entre Grondines et Lotbinière, ont un diamètre de vingt centimètres. Il y a plusieurs mois, Hydro-Québec avait invité la firme italienne Pirelli ainsi que STK et Hitachi, trois cabliers de réputation internationale, afin de fabriquer des cables pour les soumettre à des tests. L'enjeu est un contrat d'environ 25 millions.

En mars dernier, la firme Pirelli s'est retirée du projet en raison d'un problème de composition de l'huile qui circulent sous pression au centre du cable. Les autres cables n'ont pu passer adéquatement une troisième batteries de test. Dans le cas d'Hitachi, ce sont les joints qui présentent des difficultés alors que pour STK, c'est la structure même du cable.

Chez Hydro-Québec, on avance que le problème est sérieux mais que les experts des deux firmes, en collaboration avec l'IREQ, travaillent à y trouver une solution. Pour l'instant, dit-on, il ne saurait être question de remettre en question les phases finales du projet mais on laisse clairement entendre que le démantèlement de la ligne qui transporte de l'énergie de la Baie James jusqu'aux États-Unis devrait peut-être attendre plus longtemps que prévu.

On se rappellera que c'est à la suite des protestations du public que le gouvernement décidait d'obliger Hydro-Québec à contruire une ligne sous-fluviale. La construction du tunnel de 4,1 kilomètres de longueur s'est effectuée de septembre 1989 à mars 1990 et les travaux de bétonnage viennent tout juste de prendre fin. La ligne souterraine devrait entrer en service expérimental en 1992 et le démantèlement des pylônes est prévu pour la fin de 1993. Le projet aura finalement coûté 142 millions.

« Perquisition » inusitée d'un agent de la SQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une mère et sa fille ont expliqué, hier, au Palais de justice de Joliette, comment un agent de la Sûreté Québec leur auraient « palpé » les seins à la suite d'une perquisition effectuée dans une maison de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Ces témoignages ont été entendus lors de la première journée du procès du policier devant le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec. Quatre accusations ont été portées : deux d'agressions sexuelles et deux de séquestrations.

Selon l'accusation, des agents de la SQ se sont rendus à la maison occupée par un individu, la femme et sa fille. Après une saisie, les trois personnes ont été conduites au détachement de Saint-Gabriel-de-Brandon de la SQ.

Une fois au poste, un agent aurait demandé à fouiller la femme; celle-ci lui aurait répondu qu'étant donné qu'elle avait dû s'habiller en vitesse, elle n'avait pas eu le temps de mettre de soutien-gorge. Le policier lui aurait alors demandé de lever son chandail et, par la suite, lui aurait touché les seins. Puis, il aurait demandé à l'adolescente de 14 ans d'enlever son soutien-gorge et lui aurait également touché les seins.

Une plainte privée a été présentée devant un juge de paix au bureau du greffe du Palais de justice de Joliette et il y a eu par la suite une pré-enquête qui a débouché par la tenue d'un procès.

L'agent soupçonné d'attouchements a été muté dans la région de la Beauce.

Parce que cette histoire implique un policier de la région de Joliette, c'est un représentant du substitut du procureur général de Saint-Jérôme, Me Michel Maurice, qui agit dans cette histoire.

Quant au policier, il est défendu par un avocat de Québec, Me Mario Bilodeau.

À l'écoute du Monde



Nous sommes fiers de vous offrir une présentation canadienne de ce film d'envergure mondiale au cinéma IMAX du Vieux-Port de Montréal. Planète bleue, notre Terre fragile, notre Monde et sa beauté, un film qui éveille notre désir de vivre dans l'harmonie.

© Smithsonian Institution et Lockheed Corporation, 1990
IMAX® est une marque de commerce déposée de Imax Systems Corporation, Toronto, Canada

Bell
des gens de parole

Sida: 3 millions de femmes infectées dans le monde

Agence France-Presse

BERNE

■ La proportion des femmes atteintes du sida a plus que doublé en Suisse en trois ans, selon des statistiques de l'Office fédéral de la santé publique publiées cette semaine à Berne.

Fin octobre, elles représentaient 18,6 pour cent des 1548 cas de maladie déclarée, contre 7,3 pour cent en 1985. Cette proportion est d'environ 19 pour cent depuis 1988. Le nombre total de séropositifs en Suisse était de 12 487 fin octobre.

Selon le bulletin statistique, ces cas concernent surtout des consommatrices de drogues (64,4 pour cent). Les autres ont été contaminées soit durant des relations hétérosexuelles (28,5 pour cent), soit lors de transfusions sanguines. Les plus atteintes sont les femmes agées de 20 à 39 ans, donc en âge de procréer.

Ces statistiques sont publiées avant la journée mondiale du sida, le 1er décembre, qui a pour thème cette année les femmes et le sida.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à environ trois millions le nombre de femmes contaminées par le virus HIV dans le monde sur huit à dix millions d'adultes. Elle estime aussi que depuis le début de la pandémie vers la fin des années 1970, il y a eu environ 1,3 million de cas de maladie déclarée, dont plus de 300 000 chez les femmes.

Des sidéens escroqués par une compagnie new-yorkaise

Agence France-Presse

NEW YORK

■ Des malades du sida sont actuellement escroqués par une entreprise new-yorkaise qui leur réclame près de 8000 $ pour organiser un voyage au Kenya, où ils sont soignés avec un médicament en fait disponible aux États-Unis au prix de 1,00 $ la dose quotidienne, a révélé hier le quotidien *New York Post*.

Le Comité de Coordination africano-américano-kenyan (AAKCC), basé à New York, organise ces voyages pour que les malades se procurent le kemron, une forme orale de l'alpha interféron vendue 1,09 $ la dose aux États-Unis, précise le *New York Post*.

«Pourquoi payer tant d'argent pour aller en Afrique?», s'est étonné, interrogé par le journal, le docteur Joseph Cummins, président du groupe texan Amarillo Cell Culture, détenteur du brevet et fabricant de ce médicament qu'il vend notamment au Kenya.

L'entreprise américaine n'a jamais prétendu que le kemron était une drogue miracle et, selon l'Organisation mondiale de la santé, ce remède «reste un médicament expérimental dont l'efficacité n'est pas encore prouvée» contre le virus du sida.

En juillet dernier, lors d'une conférence de presse, le président kenyan Daniel Arap Moi avait présenté ce médicament, testé dans un centre de recherches de Nairobi, comme un remède, rappelle le journal.

Plusieurs activistes américains de la lutte anti-sida s'étaient alors rendus au Kenya et avaient ensuite accusé les médias de boycotter l'information sur ce produit.

Le sida des chats ne se transmet pas à l'homme

Agence France-Presse

SALONIQUE, Grèce

■ Le virus du sida repéré sur trois chats, pour la première fois en Grèce, par la clinique de pathologie de l'école vétérinaire de l'université de Salonique diffère de celui de l'homme et ne peut pas se transmettre à l'organisme humain, a indiqué hier la société des vétérinaires grecs.

Cette mise au point a été faite pour éviter toute panique à la suite d'une communication scientifique faite au cours du 5e congrès panhellénique de vétérinaires par le chercheur grec Vassilis Kontos.

Le professeur Angelos Hatzakis, qui dirige la chaire d'épidémologie de l'université d'Athènes et qui est un des spécialistes grecs du sida, a également catégoriquement souligné l'impossibilité de transmission du virus des chats à l'homme.

L'utilisation du condom embarrasse bon nombre de femmes

FRANÇOIS FOREST

■ Si, comme le laisse entendre toutes les campagnes publicitaires, le condom est la seule «arme» efficace « pour protéger l'amour» des maladies sexuelles et notamment du sida, comment se fait-il que les femmes aient tant de difficultés à l'imposer à leur partenaire?

Un document préparé par le centre d'études sur le sida de l'Hôpital général de Montréal et rendu public, hier, dans le cadre du forum « Les Femmes et le Sida» souligne trois «excuses» que donnent les femmes pour ne pas utiliser un condom:

— «J'en ai pas besoin parce que je fais attention», signifiant ainsi qu'elles choisissent un partenaire qui semble en santé. La majorité des personnes atteintes du VIH ont par ailleurs l'air de se porter comme un charme.

— «Ça me gêne et c'est tellement embêtant de demander à un gars de porter un condom». La gêne n'est-elle pas en réalité ici la crainte d'une réaction négative de la part du partenaire, se demandent les spécialistes? Par ailleurs, les femmes seraient peut-être plus à l'aise (et les hommes gênés, aussi) si elles pouvaient apprendre la pose du condom à travers les jeux sexuels.

— «J'ai peur de perdre mon ami». Et puis après, soupirent encore les professionnels: «on a parfois l'impression que perdre quelqu'un, c'est vivre une situation de vie ou de mort alors que le vrai risque survient quand on n'insiste pas pour que les deux partenaires se protègent.»

Le Centre d'études de l'Hôpital général proposait, hier un texte sur le «Condom vous fait-il capoter?» en donnant aux femmes un conseil que, pour toutes sortes de raisons culturelles, elles ont peine à assimiler: « On ne devrait jamais accepter un choix sexuel risqué parce qu'on se sent intimidé, parce que l'autre se fait supplier. Il ne faut pas oublier que le risque d'infection au HIV est accru par les rapports sexuels non consentis.»

Lors d'une récente présentation, le docteur Catherine Hankins, jusqu'à présent connu pour ses travaux épidémiologiques sur la propagation du sida, interpellait ainsi les réseaux de femmes: «La vaste majorité des femmes qui courent les plus grands risques de contracter le VIH n'ont pas le pouvoir dans leurs relations sexuelles de négocier un changement des règles du jeu.» Elle ajoutait: « Pour certains hommes, la moindre allusion au condom peut être percue comme une menace, et toute initiative prise par la femme pour changer les habitudes peut provoquer des abus ou des actes de violence.»

Le Centre d'études sur le sida complète cette réflexion en affirmant: « Dans la culture traditionnelle, la femme peut être amenée à jouer un rôle passif lors des relations sexuelles. Cette situation ne lui permet pas d'avoir une position forte quand il s'agit de négocier sa protection contre certains risques. En n'insistant pas pour utiliser le condom, les femmes évitent de perturber leur relation et de menacer le soutien économique et l'aide à l'éducation des enfants que l'homme peut apporter.»

Or ce qui vaut pour certaines femmes serait le lot d'une multitude d'adolescentes et d'adolescents (22 p.cent des personnes atteintes du sida sont âgées de 20 à 29 ans). À cause d'un conditionnement culturel, ces jeunesn'osent pas jouer un rôle actif dans les rapports sexuels et proposer (ou imposer) l'utilisation du condom. Toujours selon les spécialistes qui ont approché ces clientèles, le fait de proposer l'utilisation du condom est en contraction avec la perception qu'elles ont de leur rôle. Proposer l'utilisation du condom peut laisser croire qu'elles «s'y connaissent en matière de sexualité», mais du même coup, elles craignent de donner l'impression d'être des filles faciles» qui cherchent à avoir des rapports sexuels.

Elles peuvent, dit-on, « difficilement se convaincre qu'elles ont le pouvoir de faire de l'utlisation du condom une condition préalable à la relation sexuelle si elles croient que ce sont les jeunes partenaires masculins qui décident comment cela va se passer au lit.»

Le condom serait ici un symbole d'activité sexuelle non exclusive et le fait de le proposer signifierait: «Tu n'es pas la seule personne avec qui je couche». Il est possible que la volonté d'éviter ce genre de questions constitue le principal obstacle psychologique à l'utilisation du condom.

Au Québec, les femmes représentent 10 p.cent des cas de sida (140 personnes environ) et près de 1000 femmes seraient infectées. Plus de 75 p.cent des femmes atteintes ont contracté la maladie au cours de rapports hétérosexuels.

QUELLE EST
LA COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE
LA PLUS IMPORTANTE
DU QUÉBEC?

Celle de Desjardins.

Assurance·vie Desjardins

Eh oui! Depuis la récente fusion de La Sauvegarde et d'Assurance-vie Desjardins, Assurance-vie Desjardins inc. est bel et bien le leader de l'assurance de personnes au Québec.

Imaginez... plus de 300 assureurs-vie de grande compétence, le réseau des 1 339 caisses Desjardins, des services inégalés de télémarketing et de distribution directe. Même plus, au-delà de 3 500 entreprises y ont déjà leur assurance collective.

Assurance-vie Desjardins inc., société issue du regroupement de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

MONTRÉAL, QUÉBEC, NOVEMBRE 1990

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Le Journal A. Gold & Sons

MÉTÉO: IDÉAL POUR DES ÉCONOMIES

Hiver 1990 — *TOUT SUR NOTRE PLUS GRAND ET MEILLEUR SOLDE AVANT NOËL* — *Vol. XC*

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 17 H.
JUSQU'À 21 H TOUS LES SOIRS
NOTRE SOLDE AVANT NOËL
POUR HOMMES ET DAMES BAT SON PLEIN

AUBAINES FORMIDABLES POUR HOMMES

☐ **Épargnez 30$ à 40$ — CHEMISES SPORT MODE DE CHRISTIAN DIOR, YVES ST. LAURENT, VICTOR EMMANUEL, HATHAWAY ET A. GOLD & SONS.**
100% coton et mélange de coton. P.M.G.TG.
Ord. 75$ à 85$ ..... **45$**

☐ **Épargnez 25,50$ — CHEMISES IMPRIMÉES DE GOLD SPORT.**
100% viscose. 9 modèles mode. P.M.G.TG.
Ord. 68$..... **42,50$**

☐ **Épargnez 41$ à 126$ — CHANDAILS D'ITALIE DE MONDO.**
Mélange de laine. Grand assortiment. P.M.G.TG.
Ord. 110$ - 120$ ..... **69$**
Ord. 155$ - 175$ ..... **89$**
Ord. 185$ - 225$ ..... **99$**

☐ **Épargnez 51$ à 181$ — CHANDAILS D'ITALIE, COLLECTION D'AUTOMNE.**
100% laine et mélange de laine.
Plusieurs modèles. P.M.G.TG.
Ord. 125$ à 200$ ..... **69$**
Ord. 150$ à 290$ ..... **99$**

☐ **Épargnez 76$ — CHEMISES SPORT «DESIGNER», FABRIQUÉES EN ITALIE PAR TESTA.**
Haute qualité.
Ord. 175$..... **99$**

☐ **Épargnez 151$ à 276$ — BLOUSONS ET MANTEAUX ¾ D'AUTOMNE EN CUIR.**
Nouvel arrivage. Vaste sélection. Grandeurs 38-46.
Ord. 575$ à 595$ ..... **399$**
Ord. 695$..... **499$**
Ord. 750$ à 875$ ..... **599$**

☐ **Épargnez 14.50$ — GANTS DE SUÈDE PÉCARI DOUBLÉ**
Ord. 32,50$..... **18$**

☐ **Épargnez 10$ — GANTS EN CUIR SOUPLE, DOUBLÉS.**
Noir ou brun. Doublure 100% laine.
Ord. 35$..... **25$**

☐ **Épargnez 31$ à 41$ — PANTALONS HAUTE MODE, MÉLANGE DE LAINE, COUPE ITALIENNE. FABRIQUÉS AU CANADA.**
Grandeurs 32-40.
Ord. 90$ et 110$ ..... **59$ et 69$**

☐ **Épargnez 20$ à 35$ — CRAVATES 100% SOIE.**
Superbes choix de couleurs, motifs et modèles.
Ord. 35$ à 50$ ..... **15$**

☐ **Épargnez 11,51$ à 25,01$ — CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES.**
Tons sur tons. Rayées. Unis. 100% coton et mélange de coton / polyester.
Ord. 55$ à 65$ ..... **39,99$**
Ord. jusqu'à 39,50$ ..... **27,99$**

☐ **Épargnez 31$ à 41$ — PEIGNOIRS POUR HOMMES.**
Ratine et ratine de velours. Styles et couleurs assortis.
Ord. 90$ à 100$ ..... **59$**

☐ **Épargnez 10$ — PYJAMAS POUR HOMMES.**
Polyester et coton. Couleurs assorties.
Ord. 35$..... **25$**

VOUS PARTEZ DANS LE SUD? PROFITEZ DE NOS RABAIS!

☐ **Épargnez 18,02$ à 40$ — PANTALONS 100% COTON ET MÉLANGE DE COTON.**
Ord. 60$ à 68$ ..... **39,98$**
Ord. 105$..... **65$**

☐ **Épargnez 17,01$ à 36$ — MAILLOTS DE BAIN ET SHORTS BERMUDA DE NAUTICA, MISTRAL, MAJESTIC, JAMS, A. GOLD. & SONS ET GOLDSPORT.** P.M.G.TG.
Ord. 38$ à 65$ ..... **19,99$, 24,99$ et 29$**

☐ **Épargnez 12$ à 19$ — T-SHIRTS, COLS POLO, DE WOLSEY, LYLE AND SCOTT ET A. GOLD & SONS.**
Ord. 38$ à 45$ ..... **26$**

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

EXCELLENTES AUBAINES SUR NOS MAGNIFIQUES COMPLETS, VESTONS SPORT, MANTEAUX ET PANTALONS

SOLDE DE COMPLETS

Ord. 395$ — **199$** — Épargnez 196$

Ord. 495$ — **299$** — Épargnez 196$

Ord. 595$ — **399$** — Épargnez 196$

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE NOTRE COLLECTION COURANTE
COURTS • REGULIERS • LONGS • TAILLES 38 À 48 • SIMPLE ET DOUBLE BOUTONNAGE

VESTONS SPORT *Ord. 345$* — **199$** — Épargnez 146$

TUXEDOS *Ord. 345$* — **199$** — Épargnez 146$
POSSEDEZ VOTRE PROPRE TUXEDO PAREZ A TOUTE EVENTUALITE

COMPAREZ-LES À DES MODÈLES DE 400$
MANTEAUX LÉGERS POUR L'HIVER
Seulement **245$**
• Petit • Moyen • Grand.
• Marine • Vert • Noir • Huitre.
• Col haut • Ceinture • Doublure en laine matelassée.

ÉPARGNEZ 48,50$
PANTALONS DE FLANELLE
100% LAINE ITALIENNE. 5 COLORIS
Ord. 127,50$ *Seulement* **79$**
• Tailles 32 à 42
Fabriqués au Canada. Style Europeen.
Noir, olive, marine, ardoise, gris pâle.

ÉCONOMISEZ 66$
CHEMISES SPORT EN SOIE DE «SILKS» DÉLAVÉES AU SABLE
Ord. 135$ *Seulement* **69$**
• Petit • Moyen • Grand • Très grand.
• Noir • Marine • Rouge • Vert • Or • Kaki • Violet.

NOUVEAUTÉS POUR DAMES
ÉCONOMISEZ DE 36$ À 71$
VÊTEMENTS 2 PIÈCES DELLA SPIGA
ORD. DE 195$ À 230$
Seulement **159$**
Tissus italiens, superbes imprimés.

ÉPARGNES DE NOTRE RÉPUTÉ RAYON DE CHAUSSURES

☐ **Épargnez 50$ — RÉPUTÉES BOTTES D'HIVER DOUBLÉES EN PEAUX DE MOUTON VÉRITABLE.**
Se vendaient 150$..... **100$**

☐ **Épargnez 50$ — BOTTES D'HIVER MODE.**
Se vendaient 135$..... **85$**

☐ **Épargnez 40$ à 125$ — CHAUSSURES HABILLÉES LUCIANO PEZZUOLO DE NOTRE COLLECTION GRAND LUXE.**
Se vendaient 165$ à 250$..... **125$**

☐ **Épargnez 40$ — CHAUSSURES HABILLÉES DE PIATTELLI.**
Se vendaient 125$..... **85$**

☐ **Épargnez 40$ — CHAUSSURES DE MARCHE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE.**
Se vendaient 110$..... **70$**

☐ **Épargnez 15$ — PANTOUFLES D'ITALIE.**
Se vendaient 45$..... **30$**

☐ **Épargnez 35$ — PANTOUFLES DE PIATTELLI AVEC DOUBLURE EN PEAUX DE MOUTON VÉRITABLE.**
Se vendaient 75$..... **40$**

SUPER VALEURS POUR DAMES
Comme toujours, retouches sans frais

☐ **Épargnez 16$ — CHÂLES IMPORTÉS D'ITALIE.**
Styles et motifs assortis.
Ord. 45$..... **29$**

☐ **Épargnez 261$ — MANTEAUX 100% LAINE, POUR DAMES.**
Style caban classique. Choix de couleurs.
Ord. 480$..... **219$**

☐ **Épargnez 196$ — MANTEAUX DOUBLÉS 100% DUVET. BLANC.**
Ord. 295$..... **99$**

☐ **Épargnez 46$ à 96$ — MANTEAUX D'HIVER EN POPELINE DOUBLÉS DE LAINE DE JERRY «F».**
Doublure détachable.
Ord. 245$ - 295$ ..... **199$**

☐ **Épargnez 171$ à 251$ — ENSEMBLES EN TRICOT DE TRICOVILLE. Collection automne 90.**
Plusieurs styles et couleurs.
Ord. 390$ - 550$ ..... **219$ - 299$**

☐ **Épargnez 136$ à 176$ — ENSEMBLES 2 PIÈCES DE SIMON CHANG. Collection automne 90.**
Ord. 285$ - 355$ ..... **149$ - 179$**

☐ **Épargnez 71$ à 91$ — BLOUSONS DOUBLÉS DE DUVET DE BERNARDO. 2 MODÈLES.**
Ord. 270$ - 290$ ..... **199$**

☐ **Épargnez 126$ — CARDIGANS MÉLANGE DE MOHAIR DE MARY JANE MARCASIANO.**
Noir, ivoire, rouge et vert.
Ord. 225$..... **99$**

☐ **Épargnez 81$ - 161$ — CHANDAILS AUTOMNE / HIVER POUR DAMES, VASTE CHOIX.**
Ord. 150$ - 250$ ..... **69$ - 89$**

☐ **Épargnez 49$ à 121$ — COORDONNÉS SPORT DE JACQUES VERT. Blousons, jupes, jupes-culottes, blouses et chandails.**
Ord. 90$ - 345$ ..... **63$ - 224$**

☐ **Épargnez 21$ à 71$ — COORDONNÉS SPORT DE JONES NEW YORK. Blazers, jupes, pantalons, jupes-culottes, chandails et cardigans.**
Ord. 80$ - 230$ ..... **59$ - 159$**

☐ **Épargnez 75$ à 190$ — COORDONNÉS SPORT ALFRED SUNG, SUNGSPORT. Blousons, jupes, pantalons, blouses, chandails, cardigans, ensembles-jupe.**
Ord. 150$ - 380$ ..... **75$ - 190$**

☐ **Épargnez 24$ à 66$ — CHANDAILS ET CARDIGANS DE SPANNER.**
Styles et couleurs assortis.
Ord. 80$ - 225$ ..... **56$ - 159$**

☐ **Épargnez 23$ à 51$ — COORDONNÉS SPORT DE WHITE STAG. Jupes, jupes-culottes, blouses, pantalons, chandails et cardigans.**
Ord. 58$ - 130$ ..... **35$ - 79$**

EXTRA! ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR CES GRIFFES RENOMMÉES POUR DAMES

☐ Mr. JAX ☐ JONES NEW YORK ☐ MARC ALLAN ☐ SUNGSPORT ☐ NANCEL ☐ PETER NYGARD ☐ PLAZA SPORT ☐ JERRY «F» ☐ TRICOVILLE ☐ SIMON CHANG ☐ DELLA SPIGA ☐ BERNARDO
☐ JACQUES VERT ☐ SPANNER ☐ EMILIO ROSSI ☐ BRAMA ☐ PINO ☐ COLLECTION INTERNATIONALE ☐ FRANCO VALERI ☐ COMO ☐ DALIA ☐ WHITE STAG
☐ MARY JANE MARCASIANO ☐ SHIFF ☐ ADORABLE JUNIOR ☐ NUAGE ☐ EVAN PICONE ☐ HILARY RADLEY ☐ GES ☐ RINO ROSSI ☐ N & L ☐ SPANNER

***BOUTIQUES POUR DAMES À 6 EMPLACEMENTS MODE**
• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU • CARREFOUR LAVAL • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE.

POUR UN MEILLEUR CHOIX, VEUILLEZ MAGASINER TÔT, DANS TOUS NOS MAGASINS

• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU
• FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

500 réfugiés manifestent pour la réunification des familles

LILY TASSO

■ La Coalition de Montréal pour un règlement global et humanitaire de l'arriéré a demandé encore une fois hier à Mme Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, d'accorder dans les plus brefs délais, par une mesure spéciale, la résidence permanente aux demandeurs de refuge arrivés avant 1989.

Dans sa lettre, la Coalition souligne les souffrances psychologiques des familles séparées et l'insécurité dans laquelle elles vivent. Font partie de ce regroupement: la Ligue des droits et libertés, l'Association du Barreau canadien, division du Québec, section immigration, et la Table de concertation de Montréal pour les réfugiés.

La Coalition insiste également sur l'inefficacité et la lenteur des procédures du traitement de l'arriéré et les coûts astronomiques qu'elles entrainent, évalués à un milliard de dollars par le député conservateur Jean-Pierre Blackburn, président du Comité permanent de l'immigration.

Et pour illustrer les effets néfastes de cette situation au point de vue humain, une copie des résultats de l'enquête menée par la psychiatre Cécile Rousseau, dont *La Presse* faisait état le 14 novembre dernier, a été annexée à la lettre.

Plus de 500 réfugiés en attente de statut et Montréalais solidaires d'eux ont appuyé par une manifestation la demande de la Coalition. Ils s'étaient rassemblés à l'heure du midi au square Phillip, en brandissant d'éloquentes pancartes: «Sans famille, sans statut, l'attente tue», «Familles réunies, intégration réussie», «3, 4, 5, 6 ans d'attente, c'est trop»...

Sous les yeux de très nombreux curieux, attablés à des terrasses ou en train de flâner par un temps superbe, ils ont ensuite défilé en rangs serrés jusqu'à l'édifice d'Immigration Canada, rue Saint-Urbain, en scandant des slogans.

«C'est la première fois que j'ai l'occasion d'être avec d'autres qui vivent le même drame», a confié Agustin Ponce qui tenait dans son bras la photo de son fils unique, Patricio, à l'âge de six mois, tel qu'il l'avait laissé le 17 février 1987, lorsqu'il avait été contraint de fuir son pays, le Chili, en raison de problèmes politiques. L'enfant a aujourd'hui quatre ans et demi et il ne connait pas son père.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Tenant dans son bras la photo de son fils Patricio qu'il n'a pas vu depuis quatre ans, Agustin Ponce manifestait hier dans les rues de Montréal.

Aussitôt qu'il a obtenu sa résidence, le mois dernier, Agustin s'est empressé d'entreprendre les formalités pour faire venir sa femme et son fils. «On me dit que ça peut prendre encore un an», se désole cet électricien qui n'en peut plus d'attendre.

D'autres, dont le cas n'est pas réglé, sont beaucoup moins loquaces parce qu'ils ont peur de parler. Telle cette Roumaine, arrivée il y a un an avec son mari en laissant sa fille de sept ans dans son pays natal. Elle brandissait tristement une pancarte où l'on pouvait lire: «Ma fille est seule en Roumanie. S.V.P. unissez notre famille».

Comme tout le monde, elle espère.

AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure

THAÏLANDE
Session diaporama le 29 nov. à Laval de 19h à 21h
50 sièges
Réservations: 286-9290
Gracieuseté Club Aventure voyages

MITSUBISHI
RABAIS DE 200$
•Amplificateur 150w/canal
•Double cassette auto-inversion
•Syntonisateur numérique
•Table tournante
•Haut-parleurs 3 voies
CHAÎNE AUDIO avec TÉLÉCOMMANDE Audio/Vidéo
899$

SONY
Handycam Video8
4 LUX SENSIBILITÉ
Reg.: 1199.00
•Blocage d'automatisme par couvercle coulissant
•Obturateur vitesse variable
•Zoom 6:1 avec Macro
999$

PHILIPS
26" STÉRÉO
50$ RABAIS INSTANTANÉ DU FABRICANT
TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
Rég.: 699.00
•178 canaux
•Sorties audio réglables
•Affichages graphiques à l'écran
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DU FABRICANT
649$

PACKARD BELL
Mallette souple INCLUSE
ORDINATEUR PORTATIF 286/12MHz
•1 MB mémoire
•Disque dur 40MB
•Lecteur 3.5" - 1.44
•Moniteur VGA monochrome Résolution 640 x 480
3599$

SONY
LECTEUR LASER PROGRAMMABLE
Rég.: 229.00
RABAIS de 30$
•Quadruple échantillonnage
•Double convertisseur N/A
•Programmation 20 morceaux
199$

MITSUBISHI
HI-FI STÉRÉO 4 TÊTES + 2
699$
Programmation 8 Émissions/1 Mois
•181 canaux
•Double pistage numérique auto.
•Télécommande

GRATUIT
Club AVENTURE CARTE DE MEMBRE
Le Futur c'est Aventure
AVEC TOUT ACHAT. DÉTAILS EN MAGASIN

PAYEZ AU PRINTEMPS 91
AUCUN DÉPÔT NI PAIEMENT
90 jours sans intérêt. Sur items présélectionnés
CRÉDIT INSTANTANÉ jusqu'à 2000$
Sujet à approbation du crédiot

RECEVEZ GRATUITEMENT
Une des 500 Passes d'une journée
Avec tout achat de 500$ et plus
SKI MORIN HEIGHTS
MAINTENANT OUVERT

HALTE GARDERIE GRATUITE SUPERVISÉ
ENFANT DE 2 A 8 ANS
OUVERT
JEUDI-VENDREDI 13h-21h
SAMEDI 9h-17h

DES IDÉES CADEAU

YAMAHA
À PARTIR DE: 99.99

Cobra INTENNA
RABAIS de $50
Rég.: 249.00
TÉLÉPHONE SANS FIL & SANS ANTENNE
199$

SANYO
RÉPONDEUR OPÉRATIONNEL À DISTANCE
119$
•30 Codes de sécurité
•Double-cassette
•Message 3 minutes

VTECH®
FRANÇAIS ANGLAIS
SOCRATES
JEU ÉDUCATIONNEL
•Télécommande
•Se branche à votre téléviseur
•Graphiques couleur
•Activités: Maths/ Mots/Jeux/ Peinture
159$

Panasonic
RABAIS DE $50
RADIO-CASSETTE STÉRÉO avec LECTEUR LASER
•Auto-inversion
•Synthétiseur 24 stations mém.
•Lecteur laser programmable
Rég.: 399.00
349$

TOSHIBA
BALADEUR
Am/Fm Stéréo Cassette
•Écouteurs & pince inclus
•Système de graves dynamique (DBSS)
•Arrêt automatique de la cassette
49.99

Panasonic
RABAIS DE 100$
TÉLÉCOPIEUR
Répondeur & Téléphone intégrés
•Commande à distance
Fonctionne sur une seule ligne
Rég.: 799.00
699$
GRATUIT ENSEMBLE 6 ROULEAUX PAPIER THERMAL UNE VALEUR DE 70$

TOSHIBA CAPACITÉ 0.9 pi.cu.
MICRO-ONDES 9 NIVEAUX de PUISSANCE
269$
•Système de distribution par bras rotatif
•Cuisson par temps
•Minuterie 100 min

MONTRÉAL OUEST Décor Décarie
À côté de Blue Bonnets Sortie Jean-Talon
6900 Boul. Décarie Tél.:733-6900

RIVE SUD Brossard
1/2 Mille à l'ouest du pont Champlain
8100 BOUL. TASCHEREAU Tél.: 923-8100

RIVE NORD Centre Décor 440 à Laval
1 Mille à l'ouest de l'aut. des Laurentides
3956 AUT. LAVAL (440) Tél.:686-3956

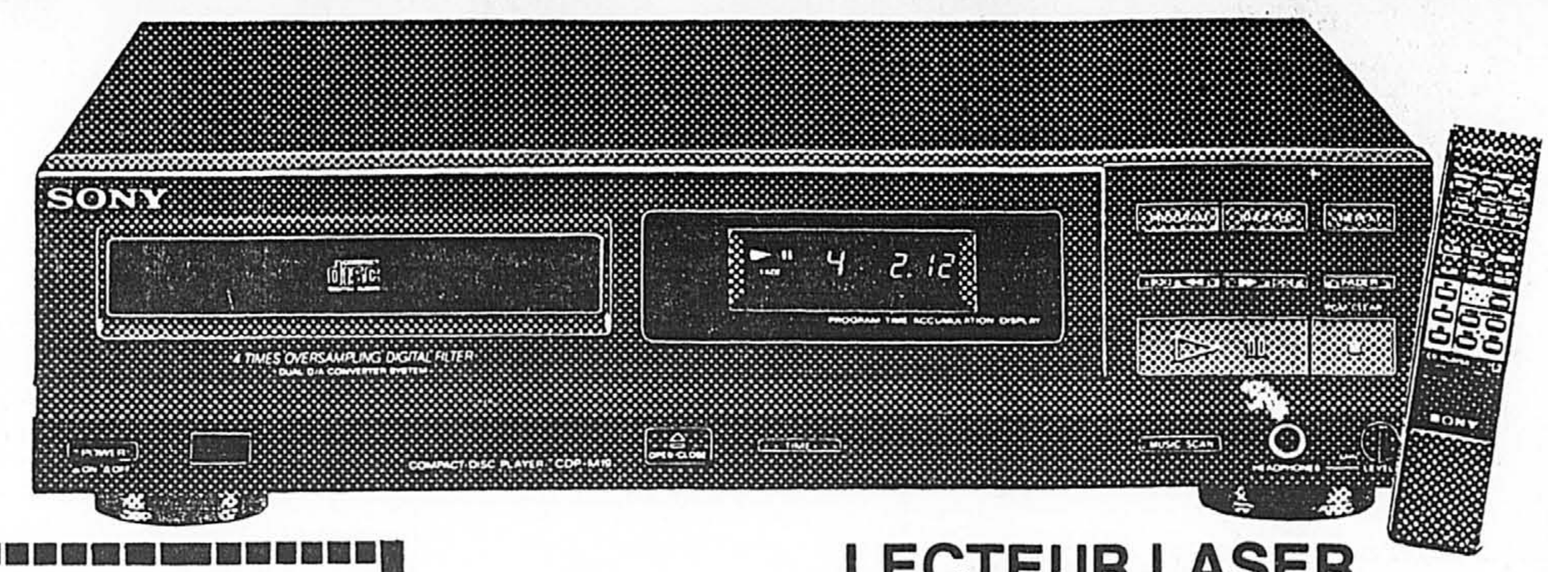
MONTRÉAL EST
Coin Viau et Métropolitain Sortie Pie IX
4550 MÉTROPOLITAIN EST Tél.: 722-4550

JOLIETTE
Les Galeries Joliette
1075 boul. Firestone Tél.: 752-1255

SOREL
Les Promenades de Sorel
450 boul. Poliquin Tél.: 746-4736

AUDIOTRONIC

LE PLUS GRAND PETIT MAGASIN EN ÉLECTRONIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTE LA VENTE GRAND ÉVÉNEMENT SONY 35ième ANNIVERSAIRE



GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

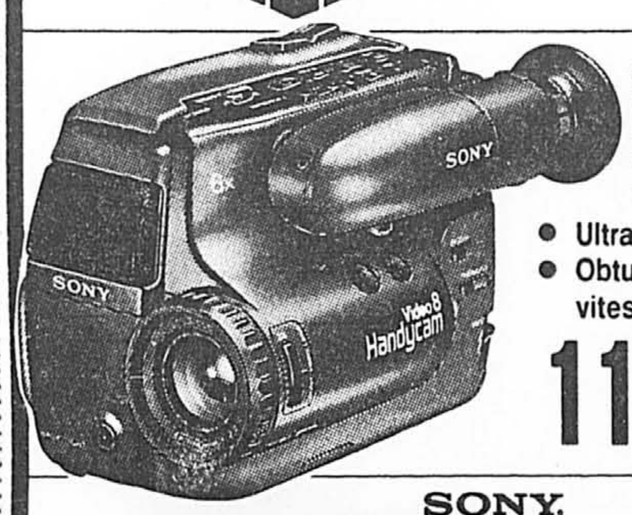
COMPACT disc DIGITAL AUDIO

LECTEUR LASER SONY

- Modèle CDP-M19
- Filtre numérique à quadruple échantillonnage, 16 bits
- Double convertisseur N/A à 16 bits
- Programmation RMS de 20 morceaux
- Sortie de casque intensité

199$

CONTRÔLE À DISTANCE EN SUS À 29.95



SONY.

CCD-TR4
HANDYCAM TRAVELLER

- Zoom 6 à 1
- Intensité 5 lux
- Ultra compacte
- Obturateur vitesse variable

1199$

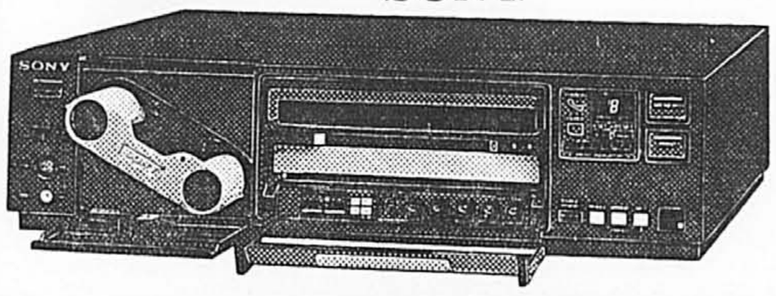


SONY.

CCD-F55
HANDYCAM

- Zoom 8 à 1
- Intensité 2 lux
- Obturateur vitesse variable
- Télécommande sans fil

1499$



SONY.

CVP-G500
IMPRIMANTE VIDÉO COULEUR

- Des photos faites rapidement de toute source vidéo
- Effets spéciaux
- Télécommande sans fil

PRIX GRAND ÉVÉNEMENT

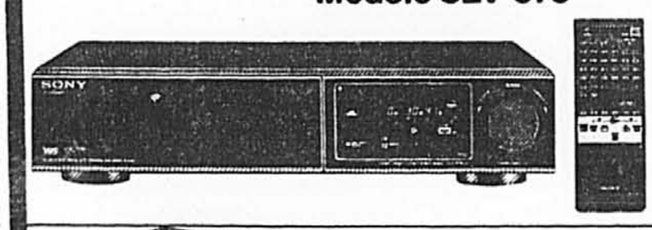


MALLETTE GRATUITE À L'ACHAT DE LA CCD-TR4 TR6 et TR-7



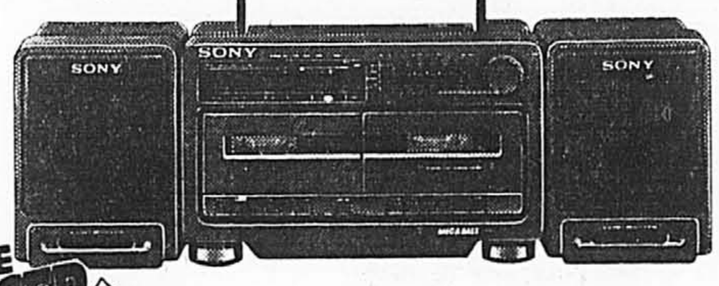
MALLETTE GRATUITE À L'ACHAT DE LA CCD-F55 ET DE LA CCD-F77

SONY. HI-FI **MAGNÉTOSCOPE VHS**
Modèle SLV-575



- Autonettoyage des têtes
- Index automatique
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes
- Sonorité MTS/ HI-FI

SPÉCIAL EN MAGASIN **PRIME LASER 1 2 3**



Achetez* un modèle Discman^MC ou CFD de Sony parmi les modèles sélectionnés, et vous pourriez recevoir 1, 2 ou 3 disques laser (parmi un choix de 35 titres) sans supplément de prix. Détails en magasin.

*Cette promotion est valable seulement chez les dépositaires autorisés de Sony du Canada Ltée. du 15 octobre au 31 décembre 1990.

Discman est une marque déposée de Sony Corporation, Tokyo, Japon

VOUS POURRIEZ GAGNER !
UNE DISCOTHÈQUE LASER CBS DE 35 DISQUES
Votre bon de commande est automatiquement inscrit au tirage de ce prix. Détails en magasin.



D-11
LECTEUR LASER AVEC ÉCOUTEUR

- Lecteur CD, portatif
- « Megabase »
- Recherche AMS

PRIX GRAND ÉVÉNEMENT

SONY.

CFS-W320
ENSEMBLE 3 PIÈCES

- Megabase
- Égalisateur 5 bandes
- Entrées auxiliaires
- Double haute vitesse

149$

SONY. CDP-C305
MULTI-DISQUES



LECTEUR LASER

- Double convertisseur N/A, 16 bits
- Filtre numérique à quadruple échantillonnage
- Programmation RMS de 32 morceaux
- Télécommande incluse

369$ 3 ANS DE GARANTIE

PRIME **LASER 1 2 3**



CFD-454
RADIO PORTATIVE AVEC LECTEUR LASER

- Égalisateur 5 bandes
- 3 morceaux en 1, AM/FM/CD

349$

RABAIS DE 50$



SONY.

KV-27TS 30
28" MICROBLACK TRINITRON

- Résolution de plus de 450 lignes
- Stéréo M.T.S.
- Affichage à l'écran

PRIX GRAND ÉVÉNEMENT

AUDIOTRONIC

VISA MasterCard

368 STE-CATHERINE OUEST 861-5451 / 2

CLUB 402 HOMME
CLUB 402
- Costumes importés d'Italie 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

Notre nouvelle collection automne-hiver 90 est arrivée.

1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél.: 861-3636



Les journalistes judiciaires dénoncent le secret entourant les règlements à l'amiable

ANDRÉ CÉDILOT

Les tribunaux sont de moins en moins transparents en raison du secret qui entoure le règlement à l'amiable (plea bargaining) de nombreux dossiers entre l'accusé et les avocats. Ces ententes, généralement entérinées par les juges, interviennent dans 90 p. cent des causes instruites en première instance.

C'est là l'essentiel du mémoire qu'ont présenté, hier, les journalistes en poste au palais de justice de Montréal au Groupe de travail créé par le gouvernement provincial pour étudier certains aspects de l'administration de la justice.

Selon les chroniqueurs judiciaires des principaux médias de Montréal, dont les deux représentants de La Presse, il est impérieux, au nom de l'intérêt public, que le ministère de la Justice établisse des règles de pratique claires concernant la négociation des plaidoyers.

«Ce n'est pas que le système est fondamentalement injuste, c'est la façon de procéder qui provoque la suspicion, puisqu'il est à peu près impossible de savoir comment se sont déroulées les négociations», affirme Rodolphe Morrissette, du Journal de Montréal. En général, on se contente de faire un bref résumé de l'affaire devant la Cour.

«Très souvent, on se contente même de lire simplement les accusations retenues. L'accusé plaide coupable et le juge impose la sentence suggérée par les avocats. Le tout dure parfois à peine plus d'une minute», explique le journaliste montréalais. Ces causes échappent d'autant plus facilement à l'attention du public et de la presse qu'elles sont entendues dans les cours où les rôles sont très chargés.

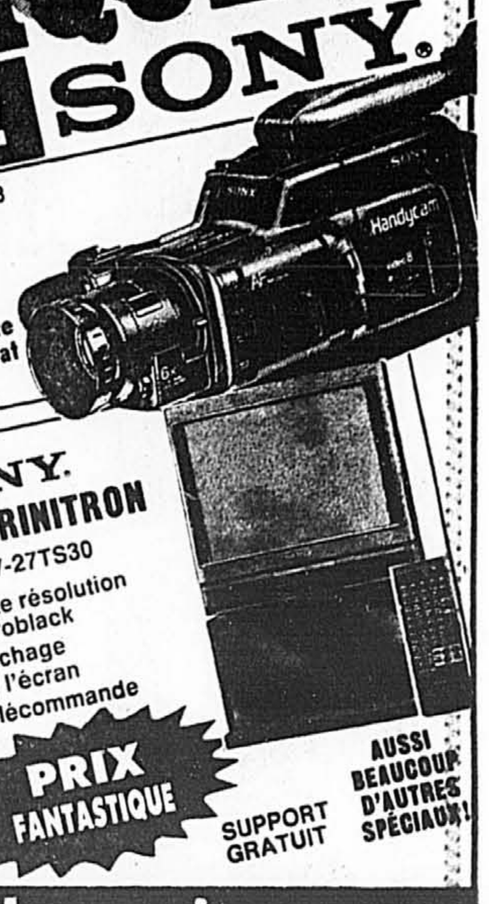
Plus odieux encore, il arrive que les avocats de la couronne et de la défense s'entendent parfois pour cacher au juge des faits importants qui auraient pu modifier le châtiment. Par exemple, comme ce fut le cas dernièrement, qu'un meurtrier, après son crime, avait étêté la victime déjà morte!

De l'avis des journalistes, le «plea bargaining», tel qu'il existe dans le moment, mine la confiance du public et, par conséquent, entache la crédibilité du système de justice.

Il importe, selon eux, que les avocats étalent tous les faits de la cause et qu'ils justifient, en audience publique, à l'intention et du juge et des justiciables, le contenu de la négociation et les termes de l'entente intervenue.

Les journalistes souhaitent également que les gouvernements fédéral et provincial établissent une politique en matière de «plea bargaining» et qui en exposerait franchement l'éthique.

VALEURS FANTASTIQUES
DES RABAIS INCROYABLES!
SONY.



Video8 Handycam SONY. CCDF-33
- 4 lux d'intensité
- Focus automatique
- Fonctions macro
- zoom 6X
- Date et horaire

995$
Mallette Optex gratuite à l'achat

SONY. LECTEUR LASER MULTI-DISQUES
- 5 disques
- 2 x 16 bits
- Programmation RMS de 32 morceaux
- Double convertisseur N/A

TOUS LES LECTEURS LASER À PRIX FANTASTIQUE!

SONY. 28" TRINITRON KV-27TS30
- Haute résolution Microblack
- Affichage sur l'écran
- Télécommande

PRIX FANTASTIQUE

SUPPORT GRATUIT
AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX!

SPEC ÉLECTRONIQUE 80 ans
LA TOUCHE MAGIQUE TV
5343, CHEMIN REINE-MARIE 481-2702
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

POUR LE CHIC ET L'ÉLÉGANCE À MONTRÉAL C'EST Jessica



Profitez de notre solde.
De 20 à 70% sur robes longues ou de cocktail, manteaux du soir, lingerie et robes de mariée.
Avec tout achat de 200$ et plus, une chance de gagner au tirage d'un voyage de 3 semaines pour 2 personnes à Hawaii.
Le tirage au sort aura lieu le samedi 1er décembre 1990 à 16 h.

20% à 70%

HAUT DE GAMME

1330, rue Beaubien est
278-3430



OWL'S HEAD

MAINTENANT DISPONIBLE!
SUR LES PENTES:
NOMBRE LIMITÉ DE
CONDOMINIUMS ET MAISONS EN RANGÉE
OCCUPATION IMMÉDIATE
FÊTEZ NOËL À OWL'S HEAD!
À COMPTER DE 131 000$

3% DE RABAIS SUR FINANCEMENT
(Demandez des précisions à notre représentant)

ACHETEZ AVANT 1991 ET ÉVITEZ LA TPS

Ski, golf, tennis et sports nautiques. Le tout dans un environnement naturel

Écrire à:
Owl's Head Development Inc.
C.P. 35, Mansonville, Qc J0E 1X0
(514) 292-3342 Ligne directe de Montréal 878-1453

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS À PROPOS DE LA
TPS
ET LES
PRIX?

Si vous vous demandez comment la TPS proposée affectera les prix, nous pouvons vous répondre. Nos lignes sans frais vous sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 21 h.

1-800-668-0999

Un coup de fil et tout s'explique!
Bureau d'information des consommateurs sur la TPS.
Malentendants : 1-800-465-7735

Gouvernement du Canada Government of Canada
Canada

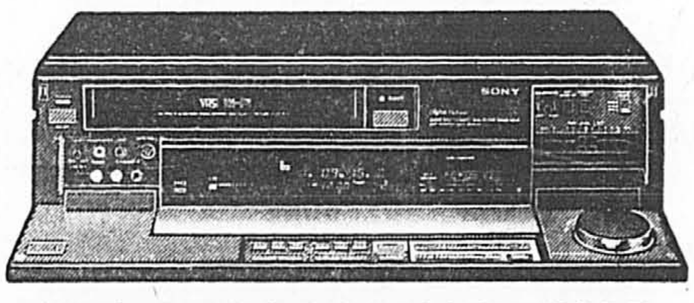
Célébrez avec Sony!



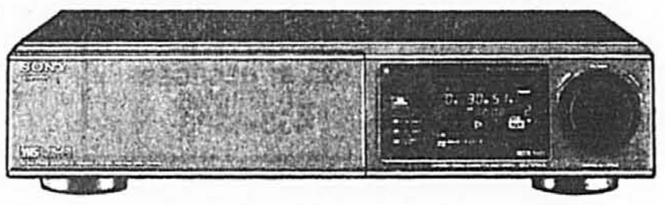
C'est le 35e anniversaire de Sony au Canada et nous le célébrons avec une sélection spectaculaire de fabuleux produits Sony, de valeurs exceptionnelles et d'offres spéciales à ne pas manquer. Venez vite célébrer avec nous.

PRIME POUR LES ACHETEURS DE MAGNÉTOSCOPES VHS SONY!

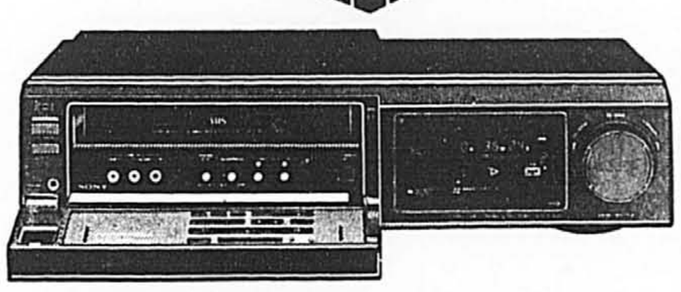
À l'achat d'un magnétoscope* VHS Sony, vous recevrez en prime DEUX NOUVELLES VIDÉOCASSETTES 'V' SONY T-120 HAUTE TECHNOLOGIE, SANS SUPPLÉMENT DE PRIX. EN PLUS, vous recevrez une AUTRE PRIME! À l'intérieur de l'emballage des vidéocassettes 'V' offertes, vous trouverez 2 bons vous permettant d'obtenir pour chacun une vidéocassette 'V' sans supplément de prix à l'achat d'une vidéocassette 'V' au prix normal.



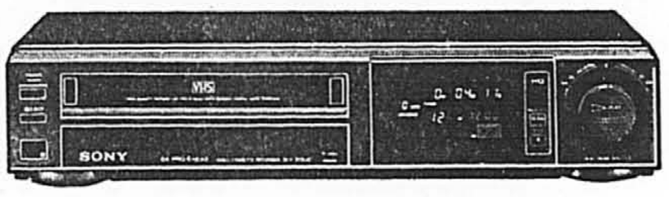
Magnétoscope VHS HQ Hi-Fi stéréo Sony SLV-757 — Image, sonorité et caractéristiques exceptionnelles.



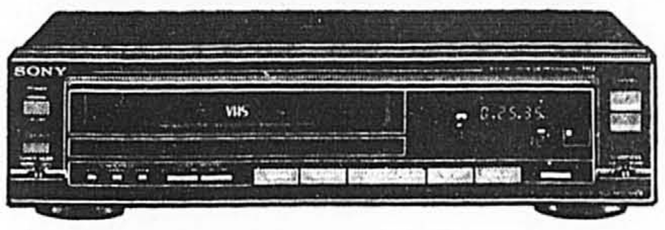
Magnétoscope VHS Hi-Fi stéréo Sony SLV-676 — Qualité et fiabilité Sony et haut de gamme.



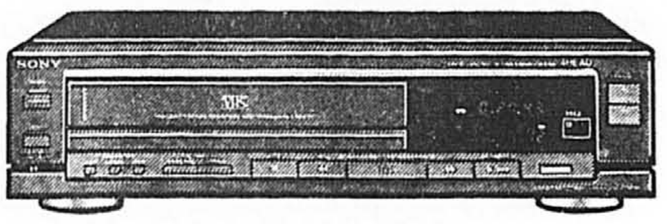
Magnétoscope VHS Hi-Fi stéréo Sony SLV-575 — Le réalisme de la salle de cinéma dans votre salon.



Magnétoscope VHS HQ Sony SLV-373 — Image de qualité supérieure, à prix abordable.



Magnétoscope VHS Sony SLV-M77 — Facile à utiliser et à acheter.



Magnétoscope VHS Sony SLV-M88 — Bonne valeur et bon divertissement pendant des années.

Célébrez avec Sony 35 belles années au Canada!

SONY®
Sony du Canada Ltée

DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS CHEZ LES DÉPOSITAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS DE SONY DU CANADA LTÉE!

*L'offre de vidéocassette "V" en prime s'applique aux modèles VHS Sony suivants : SLV-757, SLV-676, SLV-575, SLV-373, SLV-M77 et SLV-M88. L'offre se termine le 31 décembre 1990 ou à l'épuisement des stocks.

BOUTIQUE DE L'ÉLECTRONIQUE
MONTRÉAL
6390, ST-HUBERT 272-7461
LAVAL
1679, ST-MARTIN OUEST
687-7500
ST-LÉONARD
6175 EST, MÉTROPOLITAIN
321-2231

PAUL DUBÉ TÉLÉVISION INC.
2719, RUE DESORMEAUX
MONTRÉAL
352-2130

LOUIS FILLION INC.
5730, RUE SHERBROOKE EST
(coin Monsabré)
(entre Dickson et Lacordaire)
254-6041

PRODUITS D'ÉLECTRONIQUE EN GROS
1935, AVENUE DE L'ÉGLISE
MONTRÉAL
769-8861

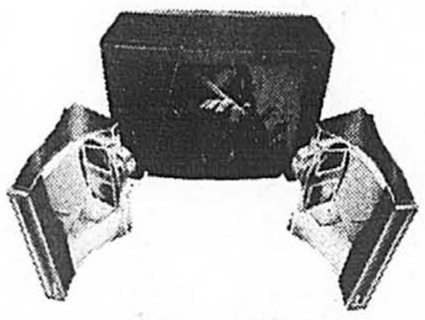
TÉLÉRAMA
2194, BOUL. MARIE-VICTORIN
VARENNES
652-2755

La quête de la télévision stéréo haute fidélité est enfin terminée!

Panasonic

VOICI LE...

nouveau système Dôme



Le coeur du nouveau système DÔME réside dans son cornet de haut-parleur non résonnant, lequel enveloppe l'image avec le son, produisant des aigus clairs et brillants et des graves profonds.



PC-21V66S

- Téléviseur / écran-témoin de 51 cm (21 po)
- Nouveau système sonore DÔME

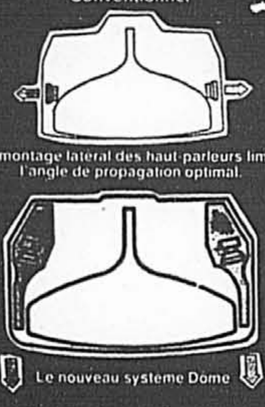
ACHETEZ AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT PANASONIC AGRÉÉ

système sonore DÔME

Une propagation sonore exceptionnelle

Le nouveau système Dôme affiche des caractéristiques de propagation sonore vraiment impressionnantes. Avec les systèmes traditionnels, les caractéristiques de propagation directionnelle rétrécissent à mesure que la fréquence s'élève au-dessus de 1 kHz, ce qui a pour effet de restreindre la réponse en fréquence. Or, avec le nouveau système Dôme, la réponse en fréquence demeure uniforme jusqu'à 5 kHz. Peu importe la position du téléspectateur ou du téléviseur, le nouveau système Dôme de Panasonic assure une excellente reproduction audio et une image stéréo détaillée et clairement définie. Le nouveau système audio Dôme est si à l'avant-garde qu'il ne pouvait être crée que par Panasonic.

Conventionnel



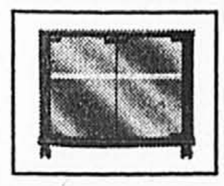
Le montage latéral des haut-parleurs limite l'angle de propagation optimal.

Le nouveau système Dôme

Une réponse en fréquence étendue avec peu de résonance

Lorsque nous avons mis au point le nouveau système Dôme, nous avons utilisé la simulation par ordinateur pour produire un grand nombre de modèles expérimentaux en vue d'en arriver à déterminer l'emplacement optimal des panneaux réflecteurs et de sélectionner les meilleurs matériaux antirésonants. Il s'agissait là des clefs de voûte à la conception du pavillon qui réussit à optimiser l'efficatité dans les moyennes et les hautes fréquences tout en amortissant la résonance interne. Cette construction innovatrice se traduit par une réponse en fréquence plus étendue et plus uniforme que celle des systèmes traditionnels.

BASE GRATUITE



EN PRIME À L'ACHAT DU PC-29V76S

QUANTITÉ LIMITÉE



PC-29V76S

- Téléviseur / écran-témoin de 68,5 cm (29 po)
- Nouveau système sonore DÔME
- Prise d'entrée S-VHS
- Télécommande unifiée (télé / magnétoscope)
- Écran à angles droits, de qualité informatique

COMPAREZ LES CARACTÉRISTIQUES!

* Bloc d'accord 155 canaux * Affichage à l'écran intégral * Rappel du dernier canal syntonisé * Programmation automatique de canaux * Mise hors contact différée * Réception stéréo et deuxième voie son * Prises d'entrée audio / vidéo * Télécommande audio / vidéo et menu à l'écran * Normalisation audio / vidéo * Commandes pour les graves et les aigus * Sortie audio variable

COMPAREZ LA VALEUR!

599,95$* PC-21V66S

999,95$* PC-29V76S

* Le détaillant peut vendre à un prix moindre.

CENTRE ÉLECTRONIQUE PAQUETTE enr.
522, ST-GEORGES
ST-JÉRÔME
438-5383

Ly ELECTRONIQUE INC.
379, ouest,
STE-CATHERINE
844-1291

SERVICE DE RADIO CORMIER INC.
295, L'ANGE-GARDIEN
L'ASSOMPTION
589-4436

Louis Fillion
5730, rue Sherbrooke est
(coin Monsarbé,
entre Dickson et Lacordaire)
254-6041

AVENTURE ÉLECTRONIQUE

DÉCARIE	733-6900
TASCHEREAU	923-8100
LAVAL	686-3956
MONTRÉAL	722-4550

Comptables : les HEC pour une quatrième année d'études

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La direction de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) est prête à ajouter une quatrième année d'études à son programme de baccalauréat en administration des affaires pour les futurs comptables.

M. Jean Guertin, le directeur des HEC, a indiqué hier que cette année supplémentaire servirait de préparation technique à l'examen final de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

«Si nous voulons que nos diplômés soient gagnants à l'heure de la mondialisation des entreprises, il nous faut garder un bac généraliste tout en ajoutant un autre volet pour les étudiants en comptabilité», a-t-il affirmé hier.

La direction des HEC réagissait ainsi à la décision rendue par le juge Herbert Marx dans le dossier de l'examen final uniforme de l'Ordre des comptables. La Cour supérieure a rejeté lundi la requête de six étudiants qui demandaient l'annulation de leur examen manqué.

Les HEC vont établir le nouveau programme de quatrième année en collaboration avec l'Ordre des comptables. «L'examen est administré par la corporation», a souligné M. Gertin. Le directeur a également indiqué que le programme ne serait pas obligatoire mais qu'il serait «fortement recommandé».

L'établissement universitaire voudrait appliquer cette formation supplémentaire le plus tôt possible, peut-être avant la rentrée de septembre. «Mais il faudra nous arranger pour ne pas vider les cabinets de comptables de leurs stagiaires s'ils continuent tous à étudier en même temps», a précisé la directrice des programmes, Mme Francine Harel-Giasson.

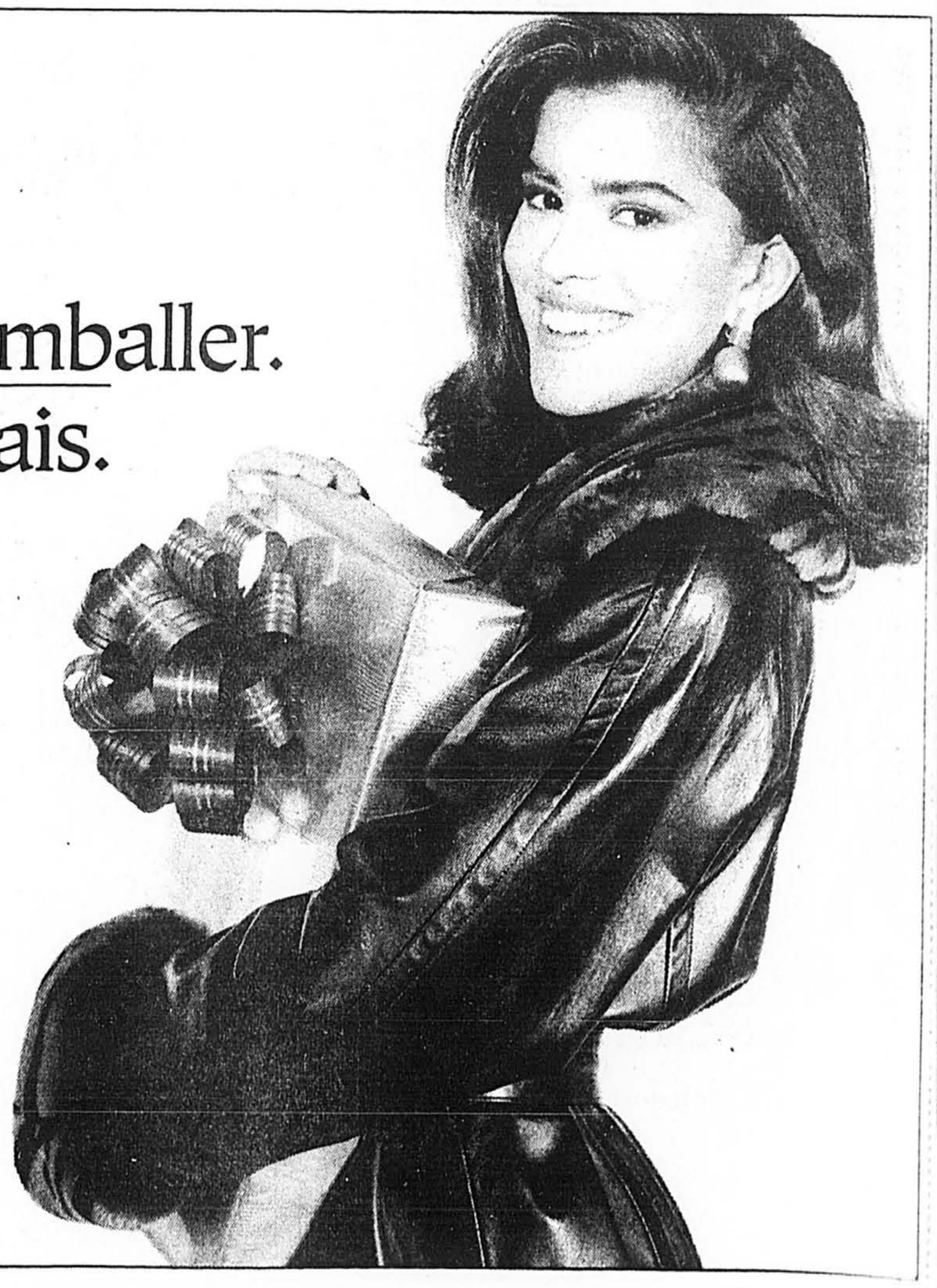
Elle a rappelé que les HEC avait demandé dès 1980 d'instituer une quatrième année d'études. L'Ordre des comptables était d'accord mais, a-t-elle dit, le ministère de l'Éducation a refusé.

L'examen a la réputation d'être très difficile. Seulement 29 p. cent des 1900 étudiants francophones ont réussi l'examen en 1989. Pour les anglophones, le taux de réussite est de 59 p. cent et la moyenne canadienne est de 57, 4 p. cent. «Les anglophones qui se présentent aux examens sont plus vieux que les francophones», a remarqué Mme Harel-Giasson.

Pour sa part, le président de l'Ordre des comptables, M. Jacques Lévesque, a préféré réserver ses commentaires pour demain, au moment de la divulgation des résulats de l'examen de septembre dernier. Il fera également le point sur le plan d'action de sa corporation au sujet du nouveau programme d'études.

La direction des Hautes Études Commerciales devait rencontrer hier soir les étudiants pour les informer de la proposition et recueillir leurs commentaires.

Les cuirs Danier: prêt à emballer.
Jusqu'à 50% de rabais.



On a pensé vous faire un cadeau en vous offrant de véritables aubaines—juste à temps pour les placer sous l'arbre.

Économisez jusqu'à 50% sur tout un choix de vêtements pour dames, hommes et enfants... à des prix qui feront sourire tous les pères Noël.

LES CUIRS DANIER

Place Ville Marie 874-0472 • Carrefour Laval 682-3303
Fairview Pointe-Claire 695-6745

Île de Montréal

Les Westmountais exigent une réduction des taxes



FLORIAN BERNARD

Devant l'éventualité d'une hausse des taxes de l'ordre de 10 p. cent venant de la CUM, les citoyens de Westmount ont demandé à leurs élus de mettre en place une politique de contrôle budgétaire et de diminution du fardeau fiscal. Le président de l'Association municipale de Westmount, M. Tom Thompson, a plaidé la cause de ses concitoyens devant le conseil de la CUM, soulignant que tous les gouvernements doivent donner l'exemple dans la rationalisation des dépenses.

M. Thompson s'est dit inquiet de la tendance des gouvernements supérieurs à refiler une partie de leurs dépenses aux administrations locales. Il a cité l'exemple récent des commissions scolaires qui ont décrété des hausses d'impôt foncier dépassant 100 p. cent dans plusieurs cas. M. Thompson a rappelé que malgré sa réputation de ville riche, Westmount comprend 56 p. cent de locataires et de familles à revenus modiques. Il a suggéré à la CUM d'entreprendre un programme de réduction annuelle de ses dépenses de trois p. cent.

M. Thompson a déclaré que, dorénavent, les contribuables de Westmount ne tairont plus leurs sentiments devant la progression des budgets de la CUM. «Regardez ce qu'a pu accomplir la Coalition Verte dans le domaine de l'environnement! Par nos pressions, nous en accompliront autant sur l'impôt foncier» a-t-il ajouté.

UN CENTRE SPORTIF DE 11,2 MILLIONS

■ LaSalle et le gouvernement du Québec se sont entendus pour la construction d'un centre sportif doté d'une piscine de 50 mètres au Cégep André-Laurendeau. En vertu de l'accord, les débours des contribuables de LaSalle seront de quelque huit millions de dollars tandis que ceux du Québec atteindront 3,2 millions. LaSalle sera responsable de la piscine tandis que les autorités scolaires s'occuperont du centre des sports. Les échanges de services entre les deux partenaires consisteront en la location de temps d'utilisation de leurs équipements respectifs.

LA CUM S'OPPOSE AU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25

■ Les dirigeants de la CUM sont d'avis que le prolongement de l'autoroute 25, à Laval, favorisera l'étalement urbain et engorgera le réseau routier déjà surchargé. En janvier 1989, la CUM s'était vivement opposée à ce projet. Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a demandé au ministre des Transports, M. Sam Elkas, ancien maire de Kirkland, de renoncer à ce prolongement de même qu'à la construction d'un nouveau pont. La CUM soutient qu'il serait beaucoup plus logique de développer et d'aménager des boulevards urbains intermunicipaux, intégrés à l'environnement. Selon M. Hamelin, c'est la qualité de vie de l'île de Montréal qui est en cause.

451 EMPLOYÉS DE LA STCUM ADMISSIBLES À LA RETRAITE

■ Avec la nouvelle entente touchant les 6800 syndiqués, quelque 451 employés de la STCUM seront admissibles à la retraite d'ici la fin de l'année. L'entente permet à un employé de prendre une retraite, sans pénalités, lorsque ses années de contribution au régime et son âge totalisent le chiffre de 80. Avant cette modification, seulement 90 employés pouvaient prétendre à la retraite en 1990. D'autre part, la STCUM et le syndicat représentant les 600 employés de bureau ont signé lundi une convention de travail expirera en janvier 1993. Cette signature clôt la ronde de négociations avec les trois syndicats regroupant le plus grand nombre d'employés, soit 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, 2000 employés d'entretien et de garage, et 600 cols blancs.

À L'AMENDE POUR AVOIR SORTI SES POUBELLES LE MAUVAIS SOIR

■ Verdun ne badine pas avec les contribuables mettant leurs poubelles dans les ruelles en dehors des heures et des jours prescrits. Une résidante, Mme Louise Gingerysty, en a fait l'expérience en écopant de deux contraventions de 50$ chacune pour avoir placé un petit sac d'ordures au mauvais endroit, le mauvais soir! Mme Gingerysty a décidé de contester l'affaire en Cour municipale. Elle soutient qu'aucune affiche n'indiquait une interdiction de déposer des déchets dans la ruelle et que l'amende est en outre excessive pour la faute commise. Se disant amie de la nature, protectrice de l'environnement, végétarienne et militante des mouvements écologiques, Mme Gingerysty signale, dans une lettre au greffier, qu'elle était confrontée à un dilemme: mettre le sac à la rue le mauvais soir ou le garder trois jours à l'intérieur, car elle devait s'absenter de son domicile. Elle rappelle avec ironie qu'un stationnement interdit ne coûte que 10$ à Verdun...

UN NOUVEL ATLAS DE MONTRÉAL

■ Un nouvel atlas comprenant une carte-maîtresse et une centaine de cartes locales, en polychromie, est disponible dans les librairies. Intitulé *Montréal et environs*, ce guide-atlas richement illustré n'a rien à envier aux guides Michelin. On y retrouve, en plus des cartes topographiques de la région métropolitaine, y compris Laval et la Rive Sud, un plan du réseau de métro, les circuits d'autobus, les voies cyclables, un guide de la ville souterraine, un index détaillé des localités et des rues, de même que la localisation de tous les lieux d'intérêt historique, commercial ou touristique. Un code couleur, de style européen, distingue les différents types de voies ainsi que les diverses fonctions du territoire.

La Coalition démocratique boude les commissions du conseil

MARIANE FAVREAU

■ Les trois conseillers de la Coalition démocratique de Montréal (CDM) ne participeront pas aux travaux des commissions du conseil municipal tant que des modifications ne seront pas apportées à leur fonctionnement.

La Coalition proteste ainsi contre le refus de l'administration Doré de nommer plus d'un représentant d'un parti d'opposition à une même commission.

Cette pratique, allègue-t-on, empêche dans les faits les partis d'opposition de déposer une proposition puisque si l'idée déplaît à l'administration municipale, aucun secondeur n'appuiera une suggestion de l'opposition.

De plus, un seul membre de l'opposition, M. Nick Auf der Maur, du Parti municipal de Montréal (PMM), est nommé à la tête d'une commission, donc capable d'influencer les débats. Et encore, M. Auf der Maur, est vice-président de la commission de l'Aménagement parce que conseiller du centre-ville et non pas comme membre de l'opposition, soutient M. Pierre Goyer, conseiller municipal de la CDM.

La Coalition démocratique considère par ailleurs que Sam Boskey aurait dû conserver la vice-présidence de la commission de la Culture, poste qu'il occupait jusqu'aux élections du 4 novembre.

Enfin, ajoute-t-on, ce n'est pas au comité exécutif de décider de la restructuration des commissions mais plutôt aux membres du conseil. La Coalition demande par ailleurs une réforme en profondeur du mode de fonctionnement des commissions et des propositions en ce sens seront soumises sous peu. Si elles sont acceptées, les conseillers de la CDM participeront de nouveau aux travaux des commissions.



Aylmer autorise la publication des photos de criminels récidivistes

FLORIAN BERNARD

■ Le conseil municipal d'Aylmer a finalement autorisé, hier, la publication de la photo et des renseignements nominatifs concernant les criminels récidivistes.

Ce règlement avait fait l'objet d'une vive contestation, à l'été 1989, au moment où il avait été soumis au conseil.

Devant les objections soulevées par de nombreux organismes voués à la défense des droits et libertés, les élus avaient confié l'étude du règlement à une commission consultative.

L'un des responsables du service de police d'Aylmer, le lieutenant Michel Labelle, a expliqué à *La Presse* hier que le projet initial n'a subi que peu de modifications.

Seuls les auteurs de délits répétitifs et contre lesquels des jugements et des sentences ont été rendus feront l'objet d'une publication.

Chaque cas, toutefois, sera étudié par une commission consultative de sécurité publique. Le service de police n'aura pas l'autorité pour autoriser, seul, la divulgation des renseignements nominatifs touchant les criminels.

«L'objectif de cette mesure est surtout préventif. Nous voulons que les criminels récidivistes puissent être rapidement repérés et identifiés. Nous sommes persuadés que ce règlement entrainera une baisse de la criminalité dans notre région», a déclaré le lieutenant Labelle.

Les photos des criminels, de même que le contenu de leur dossier, pourront être publiés dans les journaux locaux, dans un bulletin spécifique ou encore dans le bulletin municipal distribué dans chacun des foyers d'Aylmer.

«Il s'agit d'un outil de dissuasion et de prévention du crime que nous allons utiliser avec intelligence et discernement», a déclaré le lieutenant Labelle.

HEURES D'OUVERTURE:
lundi-mercredi 9 h 15 - 18 h
jeudi, vendredi 9 h 15 - 21 h
samedi 9 h - 17 h



Papa, Stephen et Richard ont été capables d'obtenir d'énormes RISTOURNES de leurs fournisseurs. Nous rajustons nos prix à rabais pour vous faire bénéficier de cette économie. Venez économiser, venez profiter des plus bas prix à Montréal! En plus, obtenez un rabais additionnel de 20 à 40%. Venez chez Au Bon Marché, vous n'achèterez plus jamais ailleurs. NOUS NE VENDONS QUE DES MARCHANDISES DE 1re QUALITÉ À DES PRIX D'ESCOMPTE!

GRANDE VENTE

RISTOURNES DU MANUFACTURIER



SPÉCIAUX «SUPER VALEUR» POUR NOËL
DES RÉDUCTIONS INCROYABLES! HÂTEZ-VOUS POUR PROFITER DE NOTRE MEILLEURE SÉLECTION!

DOUILLETTES* FORMAT GÉANT ASSORTIS — 29.99
Soyez au chaud et confortable! Percale de luxe ou poly/coton. Quelques modèles réversibles.
NOS BAS PRIX RÉG.: 59.99-129.99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX.
Simple, double, reine, roi.

COUVRE-DUVETS ASSORTIS
Pour duvets ou douillettes faits au Canada.
NOS BAS PRIX RÉG.: 59.99-99.99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX:
Simple, Double, Reine, Roi. 29.99

SERVICE DE VAISSELLE 45 MCX.
Inclus 8 de chaque: Assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes; un crémier, un bol à sucre avec couvercle, un bol à légumes et un plat de service. Blanc.
Rég. 99.99 SUPER-SPÉCIAL DE NOËL 59.99 l'ens.

NAPPES EN TISSU OU EN DENTELLE
RÉDUCTION SPÉCIALE POUR NOËL.
NOS BAS PRIX RÉG.: 29.99-69.99
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR POUR UN SEUL BAS PRIX.
52" x 70", 60" rond, 70" rond, 60" x 84", 60" x 104", 60" x 120". 14.99

Obtenez une ristourne de 25% SUR RIDEAUX DE CUISINE ET RIDEAUX DE DOUCHE EN STOCK — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 20% SUR LES LAMPES, DESCENTES DE BAIN, SERVIETTES ET ACC. DE SALLE DE BAIN. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 25% SUR LES ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE EN STOCK. de marques renommées. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 20% SUR LES COUVERTURES ET COUVRE-MATELAS «CLOUDLOFT» EN STOCK. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 20% SUR LES DUVETS D'OIES BLANC EN STOCK. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 40% SUR LES DRAPERIES ET RIDEAUX EN STOCK. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 40% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 35% SUR LES SERVICES DE VAISSELLE DE 16 OU 20 PIÈCES EN STOCK — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 35% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 20% SUR LES COUVRE-LITS, COUVRE-MATELAS ET ÉDREDONS EN STOCK. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 20% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

Obtenez une ristourne de 25% SUR LES COUVRE-DUVETS ET OREILLERS EN PLUME EN STOCK. — Sur présentation de ce coupon. Ristournes de 25% en dessous de nos bas prix en magasin. Exp.: 05/12/90

OREILLERS FORMAT GÉANT — Lavables 100% polyester non allergène. SUPER SPÉCIAL 2 pour 9.99

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS — Imperméables ou avec doublure. Rég. 29.99-59.99 SUPER-SPÉCIAL 19.99

NAPPES EN VINYLE — Grande sélection, dessin Noël aussi disponible. SUPER-SPÉCIAL 4.99

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE — Marques renommées! Simple SPÉCIAL 24.99 l'ens. Double SPÉCIAL 34.99 l'ens. Reine SPÉCIAL 44.99 l'ens. Roi SPÉCIAL 54.99 l'ens.

TAPIS DÉCORATIFS — 100% coton 24" x 34" SUPER SPÉCIAL 9.99 ch.

ENSEMBLES DE VERRES À VIN — 4 MCX. Idéal comme cadeau! Pour vin rouge, blanc ou champagne. Rég. 11.99 SPÉCIAL 6.99

ENSEMBLES DE NAPPERONS — 12 MCX. Avec serviettes — motif de Noël. Idéal comme cadeaux de Noël. Rég. 19.99 SPÉCIAL 12.99

RIDEAUX À PLIS FRANÇAIS — 150 x 95. Rég. 99.99 SPÉCIAL 29.99

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET VÉNITIENS QUELLE QU'EN SOIT LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 19.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" 75" x 84" 29.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK 75" x 84" 38.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX EN TISSUS* 75" x 84" 29.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX DE LUXE* POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 45.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX TEXTURES 3½" 75" x 84" 48.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX MINI* ALUMINIUM 2" EN STOCK 75" x 84" 43.99 l'ens.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE
VERTICAUX MIROIR* DE LUXE 75" x 84" or ou argent 139.99 l'ens.

*** LA DISPONIBILITÉ DES COULEURS PEUT VARIER DE JOUR EN JOUR SELON LE STOCK.**

STORES HORIZONTAUX PVC 1"* — OLYMPIC en vinyle de 1re qualité* 3 couleurs décoratives

16x45	2.99	16x64	6.99	16x78	19.99
20x45	3.49	20x64	7.99	20x78	24.99
24x45	3.99	24x64	7.99	24x78	29.99
27x45	4.99	27x64	7.99	27x78	34.99
30x45	6.49	30x64	9.99	30x78	39.99
36x45	6.99	36x64	10.99	36x78	42.99
40x45	10.99	40x64	13.99	40x78	44.99
48x45	10.99	48x64	14.99	48x78	47.99
54x45	17.99	54x64	19.99	54x78	49.99
60x45	13.99	60x64	18.99	60x78	59.99
72x45	21.99	72x64	27.99	72x78	69.99

PORTE-PATIO: 78x84 34.99
À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

STORES HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM* — POLO* en stock, 3 couleurs décoratives, PREMIÈRE QUALITÉ

20x45	3.99	20x64	5.99	20x78	14.99
24x45	8.99	24x64	8.99	24x78	18.99
27x45	9.99	27x64	13.99	27x78	24.99
30x45	8.99	30x64	16.99	30x78	28.99
36x45	10.99	36x64	23.99	36x78	42.99
40x45	12.99	38x64	26.99	38x78	44.99
42x45	13.99	42x64	27.99	42x78	52.99
72x45	49.99	72x64	56.99	72x78	78.99

PORTE-PATIO: 78x84 89.99

DUVETS D'OISEAU AQUATIQUE
Simple, 21 oz. Super spécial 109.99
Reine, 36 oz. Super spécial 159.99
Double, 27 oz. Super spécial 139.99
Roi, 42 oz. Super spécial 189.99

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO ou TEXMADE — Faits au Canada
Simple «Wabasso» 13.99
Double «Wabasso» 21.99
Reine «Wabasso» 26.99
Roi «Texmade» 36.99

STORES PLISSÉS EN TISSUS EN STOCK — 7 couleurs en stock

18x45	14.99	18x64	19.99
20x45	16.99	20x64	21.99
23x45	18.99	23x64	22.99
24x45	19.99	24x64	24.99
26x45	20.99	26x64	25.99
27x45	21.99	27x64	27.99
30x45	22.99	30x64	29.99
31x45	23.99	31x64	31.99
35x45	24.99	35x64	32.99
36x45	25.99	36x64	33.99
38x45	26.99	38x64	38.99
40x45	27.99	40x64	41.99
44x45	31.99	44x64	43.99
48x45	33.99	48x64	44.99
54x45	38.99	54x64	49.99
60x45	44.99	60x64	55.99
64x45	55.99	64x64	66.99
72x45	66.99	72x64	77.99

MICRO-STORES HORIZONTAUX P.V.C. ½" EN STOCK*

20x45	28x64	38x45	
20x64	30x45	38x64	
22x45	30x64	40x45	
22x64	31x45	40x64	
23x45	31x64		
23x64	32x45	44x45	
24x45	32x64	44x64	
24x64	33x45	46x45	
25x45	33x64	46x64	
25x64	34x45	48x45	
26x45	34x64	48x64	
26x64	35x45	54x64	
27x45	35x64	60x64	
27x64	36x45	64x64	
28x45	36x64		

Couleurs: Blanc, ivoire, gris noir chameau pêche, rose.
RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR NOS BAS PRIX

MICRO-STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM* 1/2"

18x45	31x45	44x45	
18x64	31x64	44x64	
20x45	32x45	46x45	
20x64	32x64	46x64	
22x45	33x45	48x45	
22x64	33x64	48x64	
24x45	34x45	53x45	
24x64	34x64	54x64	
26x45	35x45	60x45	
26x64	35x64	60x64	
27x45	36x45	64x45	
27x64	36x64	64x64	
28x45	38x45	66x45	
28x64	38x64	66x64	
29x45	40x45	72x45	
29x64	40x64	72x64	
30x45	42x45		
30x64	42x64		

EN STOCK
Couleurs: Blanc, ivoire, noir, borgogne, cuivre, argent, bleu, bleu mann, rose, turquoise, pêche, rouge, menthe.
RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR NOS BAS PRIX
POUR PORTE PATIO 78x84

STORES OPAQUES BLANCS — 1re QUALITÉ

GRANDEUR	UNI	FRANGÉ	GRANDEUR	UNI	FRANGÉ
28¼x58	9.99	14.99	55¼x82	27.99	34.99
37¼x70	12.99	18.99	54¼x58	27.99	36.99
37¼x82	14.99	20.99	54¼x70	28.99	36.99
43¼x70	15.99	21.99	73¼x58	30.99	39.99
43¼x82	17.99	23.99	73¼x70	31.99	41.99
48¼x70	18.99	24.99	78¼x70	49.99	59.99
48¼x82	20.99	27.99	85½x70	59.99	79.99
55¼x70	23.99	31.99	97½x70	69.99	89.99

POUR PORTE-PATIO: 73¼"x90" 49.99

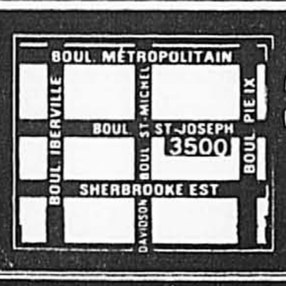
STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE EN STOCK
Pecan, naturel, cerise ou noyer
RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR NOS BAS PRIX

18x45	23x45	27x45	31x45	35x45	44x45	60x45
20x45	24x45	28x45	33x45	39x45	48x45	64x45
22x45	26x45	30x45	35x45	40x45	54x45	72x45
18x64	23x64	27x64	31x64	35x64	44x64	60x64
20x64	24x64	28x64	33x64	38x64	48x64	64x64
22x64	26x64	30x64	35x64	40x64	54x64	72x64

INCROYABLE, MAIS VRAI! SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE
Achetez-en 1 obtenez-en 1 à ½ PRIX
Achetez-en 3 obtenez-en 1 DE PLUS GRATUIT
Achetez-en 5 obtenez-en 2 DE PLUS GRATUITS
Achetez-en 7 obtenez-en 3 DE PLUS GRATUITS
L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté.
Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

* Les coupons-ristournes ne s'appliquent pas aux articles annoncés ici et ne peuvent pas être jumelés avec aucune autre promotion.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché
Prix du Meilleur Commerce 1990 Le Choix des Consommateurs



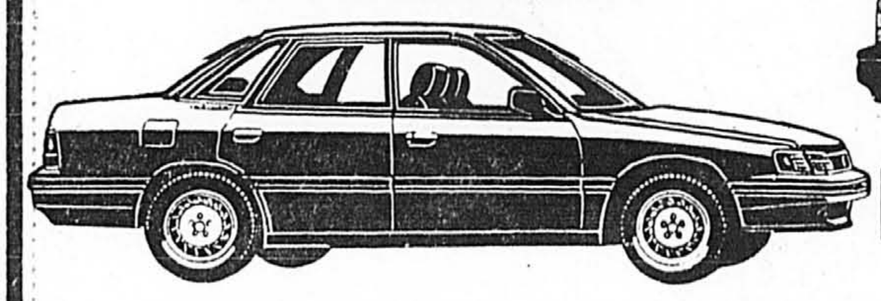
UNE SEULE ADRESSE — VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES OUVERT
Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h
Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck
CHÈQUES ACCEPTÉS

LA SOLUTION SUBARU

LA SÉCURITÉ LEGACY '91

- 2.2 L. INJECTION MULTIPOINT
- 4 FREINS À DISQUE
- AM/FM STÉRÉO

AUSSI DISPONIBLE:
MODÈLE FAMILIAL
4X4 FREINS ABS
16,595$ *



L'ÉCONOMIE JUSTY '91

- 48 M.G.
- 6.6 Li./100 Km

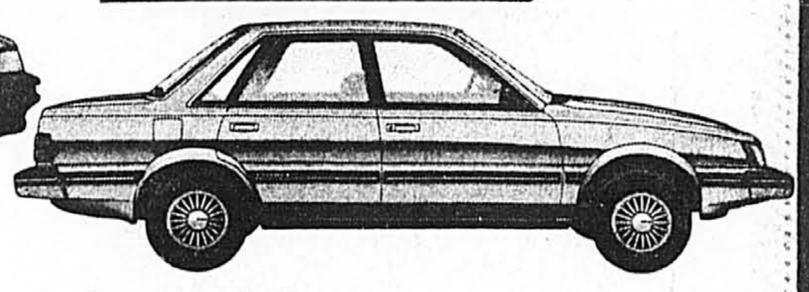
AUSSI DISPONIBLE:
MODÈLE 5 PORTES 4X4
8,199$ *



LA FIABILITÉ LOYALE '91

- 1.8 INJECTION
- SERVOFREIN/DIRECTION
- AM/FM STÉRÉO

AUSSI DISPONIBLE:
MODÈLE FAMILIAL
À TRACTION AVANT OU 4 x 4
12,799$ *



SUBARU
QUALITÉ JAPONAISE

* Taxe, transport et préparation en sus.

LES INCOMPARABLES CONCESSIONNAIRES SUBARU

SUBARU AUTO CENTRE, 4032, rue St.-Catherine Ouest, Montréal, (514) 937-4235
SUBARU MONTRÉAL, 4900 rue Paré, Montréal, (514) 737-4441
LACHUTE SUBARU, RR#2, Brownsburg, (514) 562-0262
SUBARU REPENTIGNY, 761, rue Notre Dame, Repentigny, (514) 585-9950
AUTOMOBILES YVON DUGUAY, 560 Boul. Fiset Sorel, (514) 742-0441
SUBARU ST. HYACINTHE, 650 a Boul. Laurier, St. Thomas d'Aquin, (514) 773-5262
SUBARU STE. AGATHE, 155 Boul. Morin, Ste-Agathe des Monts, (819) 326-1600
SUBARU ST. JÉROME, 2355 Boul. Labelle, Lafontaine, (514) 438-7494 Mtl: 437-5186
SUBARU DRUMMONDVILLE, 1530 Boul. St. Charles, Drummondville, (819) 477-4694
SUBARU VALLEYFIELD, 2715 Boul. Hébert, Valleyfield, (514) 371-0322
SUBARU VICTORIAVILLE, 2110 Notre Dame Ouest, Victoriaville, (819) 752-9224
LES AUTOMOBILES BOULEVARD ST. MARTIN, 1430 Boul. St. Martin Laval, (514) 667-4960
LEHOUX & SIMARD, 450 Jacques Cartier Sud, St. Jean, (514) 347-6555
PRESTIGE AUTOMOBILES, 335, rue St. Valier, Granby, (514) 378-2212
SUBARU LONGUEUIL, 465, Curé-Poirier Ouest, Longueuil, (514) 677-6361 et 522-6045
SUBARU ST. BRUNO, 16 de la Rabastalière, St. Bruno, (514) 653-6920
SUBARU DE LaSALLE, 1771 Dollard, Ville LaSalle, (514) 368-6363
BOULEVARD AUTOS G.S., 10023 Boul. des Hêtres, Shawinigan, (819) 539-6906
STE. ROSE SUBARU, 171 Boul. Labelle, Ste. Rose, (514) 628-3555
SUBARU TROIS-RIVIÈRES, 3851 Boul. Royal, Trois Rivières, (819) 375-1611
SUBARU VARENNES, 1855 du Souvenir, Varennes, (514) 652-4979
AUTOMOBILES LAVIGNE, 37, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, (514) 457-5327

La reprise du ski à Montjoye est toujours en suspens

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ La reprise des activités au centre de ski Montjoye de North Hatley, en Estrie, pour la saison d'hiver 90-91, est conditionnelle à l'injection par le gouvernement fédéral d'une somme pouvant atteindre 500 000 $ et à un arrangement avec les créanciers pour des dettes totalisant près de 1,5 million.

C'est ce qu'a laissé entendre hier Claude Sauvé, un associé de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et cie, spécialisée dans la réorganisation d'entreprises en difficulté.

M. Sauvé témoignait devant le juge Gabriel Lassonde, de la Cour du Québec, qui entend une requête présentée par le procureur général du Canada visant à lui permettre de recourir aux dispositions de la loi relative aux propositions concordataires avec les créanciers.

Le juge Lassonde a siégé jusqu'à 19h00 mais a quand même dû ajourner l'audition pour permettre à Mes Jacques Blanchette et Richard Corriveau de faire entendre un témoin vendredi.

M. Sauvé est le gestionnaire désigné par le tribunal des biens de deux compagnies numérotées de North Hatley saisis le 30 mai par la police fédérale et gelés par la cour depuis cette date. Ces compagnies, dont l'actionnaire unique est Michel Chouinard, possèdent les terrains et le centre de ski Montjoye.

Les deux entreprises et une troisième feront face au tribunal le 18 décembre à des accusations de possession de biens obtenus par le fruit de l'importation de stupéfiants aux Etats-Unis.

Montréalais condamnés

Presse Canadienne

MILTON, Ont.

■ Deux Montréalais ont écopé de neuf mois de prison pour avoir volé en mars dernier environ 8000 $ de bijoux dans un magasin à rayons.

Alfonso Trombetta, 34 ans, et son frère Carmine, 28 ans, ont été trouvés coupables lundi de vol dépassant 1000 $.

Les deux frères étaient entrés le 8 mars dans un magasin de la chaine Zeller à Georgetown, petite ville située à 30 kilomètres de Toronto. Un des hommes avait distrait un commis tandis que l'autre vidait les présentoirs de bijoux, a-t-on appris en cour.

Les deux frères ont été arrêtés quelques semaines plus tard près de Brandon, au Manitoba, sous l'accusation de recel pour possession de propriété volée relativement à un vol commis à Winnipeg.

Après avoir purgé une peine de six mois de prison, les deux voleurs ont été arrêtés de nouveau au moment de leur libération et amenés en Ontario pour y répondre d'autres accusations.

Des députés indépendants songent à dénoncer les pratiques discriminatoires de Fraser

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Certains députés du Bloc québécois et leur collègue Albertain Alex Kindy songent à dénoncer les pratiques discriminatoires du président de la Chambre des communes John Fraser à leur endroit, affirmant qu'il existe deux classes de députés au Parlement.

«Je songe à porter plainte devant la Commission canadienne des droits de la personne parce que la présidence et le bureau de régie interne du Parlement me traitent comme un député de deuxième classe en raison de mes opinions politiques», a déclaré M. Kindy au cours d'une entrevue avec *La Presse*.

Selon lui, il est injuste que la Chambre des communes lui refuse le droit de vote lors des délibérations des comités parlementaires en plus de le priver de certains services réservés aux députés conservateurs, libéraux et néo-démocrates.

Dans une lettre au président de la Chambre John Fraser, M. Kindy a déjà dénoncé les «pratiques discriminatoires» du bureau de régie interne, un comité de gestion formé de représentants des trois grands partis, mais il n'a reçu pour toute réponse qu'un simple accusé de réception.

À son avis, ce bureau et la présidence se comportent comme si les budgets du Parlement étaient à l'usage des seuls trois vieux partis alors qu'il s'agit de fonds publics mis à la disposition de tous les députés pour représenter efficacement leurs électeurs.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Jean Lapierre, a dit partager ce point de vue puisque le Bloc est exactement dans la même situation que les deux députés (Alex Kindy et David Kilgour) qui ont été expulsés du caucus conservateur lorsqu'ils ont refusé d'appuyer la TPS en avril dernier.

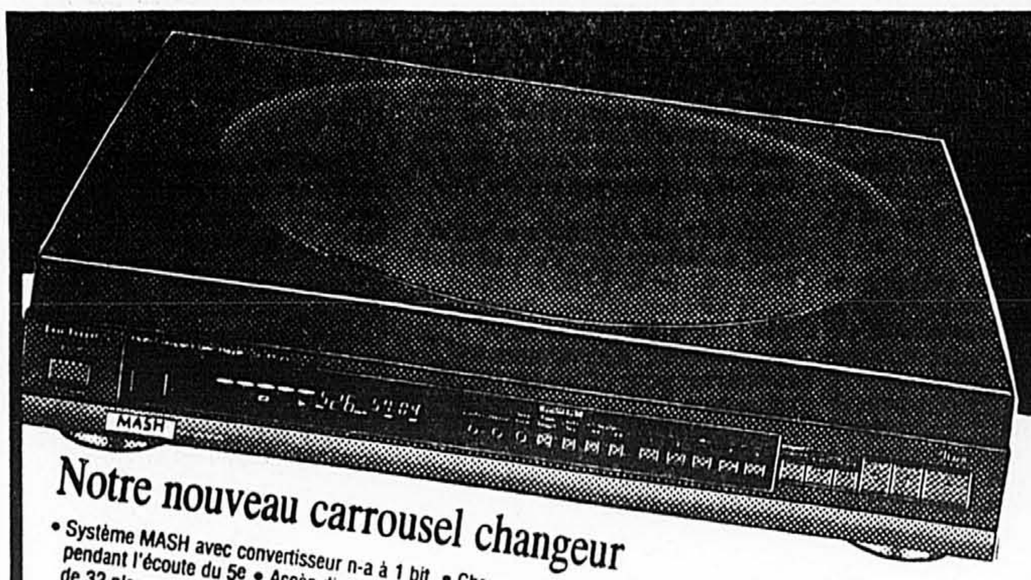
Après avoir exigé que sa formation reçoive aussi un budget de recherche proportionnel au nombre de députés qu'elle regroupe, le Bloc québécois s'est vu servir un refus non équivoque cette semaine. Dans sa lettre de refus le président ne donnait aucune explication susceptible de justifier cette décision, a dit M. Lapierre.

Tous les députés ont droit de participer aux réunions des comités parlementaires, mais seulement ceux qui ont été reconnus par les leaders parlementaires des trois vieux partis ont droit de vote lors des délibérations.

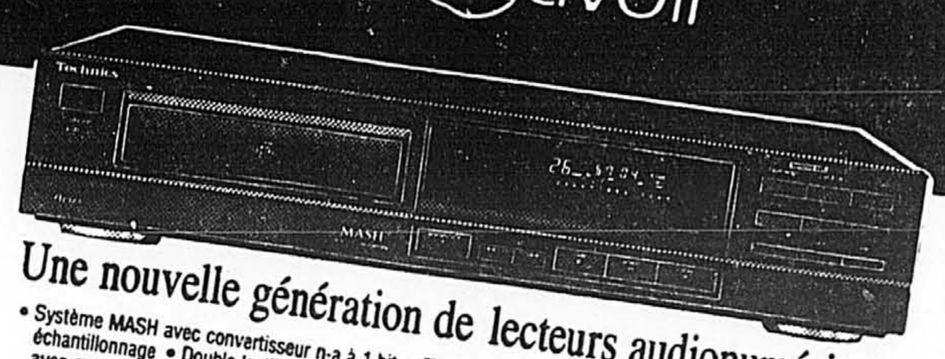
En outre, ce sont seulement les représentants des trois grands partis qui siègent au sein du bureau de régie interne du parlement présidé par John Fraser. Ce groupe, qui siège à huis-clos, a la main haute sur le budget de plus de 200 millions de dollars de la Chambre et c'est à ce titre qu'il a privé les 12 députés indépendants de fonds de recherche.

À l'Assemblée nationale du Québec tous les parlementaires ont droit à un budget de recherche et un représentant du Parti égalité siège au comité de gestion même si son groupe parlementaire n'a que quatre députés.

Technics
le son du savoir



Notre nouveau carrousel changeur
• Système MASH avec convertisseur n-a à 1 bit • Changez jusqu'à 4 disques à la fois pendant l'écoute du 5e • Accès direct aux disques • Programmation à accès direct de 32 plages et séquence de lecture aléatoire intégrale
• Guide de montage et enchaînement automatique
319,95$* SL-PC15



Une nouvelle génération de lecteurs audionumériques
• Système MASH avec convertisseur n-a à 1 bit • Filtre numérique à quadruple échantillonnage • Double lentille asphérique • Guide de montage avec montage synchrone • Programmation à accès direct
• Positionnement automatique • Peut être actionné par télécommande
249,95$* SL-P170

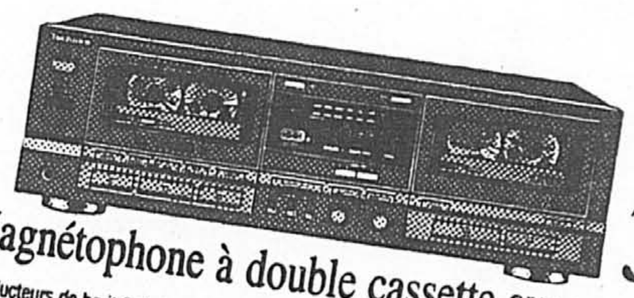
Des composants de haute qualité.

MASH
La formation de bruit multi-étages consiste en un convertisseur numérique-analogique à 1 bit révolutionnaire rehaussant la reproduction des signaux de faible intensité. L'ambiance et le timbre sont fidèlement reproduits comme jamais auparavant. MASH. LA norme de fidélité pour les disques audionumériques.

Une grande valeur !



Plus qu'un simple récepteur : un véritable centre de contrôle audio-vidéo
• Télécommande audio-vidéo à 36 touches • 60 watts par canal
• Grand registre d'affichage fluorescent à 2 couleurs indiquant la source sélectionnée
• 1 prise d'entrée audio-vidéo, 4 prises d'entrée audio • Compensateur de fréquence à 7 bandes avec commandes à diodes • Commutateur de contour du compensateur physiologique
399,95$* SA-GX300



Magnétophone à double cassette avec auto-inversion.
• Réducteurs de bruit Dolby^MC B et C • Systèmes d'entraînement à effleurement avec commande logique à solénoïdes • Sélection automatique du type de rubans • Décibelmètres à diodes deux couleurs avec indication du niveau crête • Enclenchement/arrêt synchrones, réglage silencieux automatique à l'enregistrement, duplication à haute vitesse, repérage et révision
339,95$* RS-TR165

Protégez vos droits et vos intérêts.

*Certains détaillants peuvent vendre à un prix moindre.
Dolby et le double-D sont des marques de commerce de Dolby Licensing Corporation

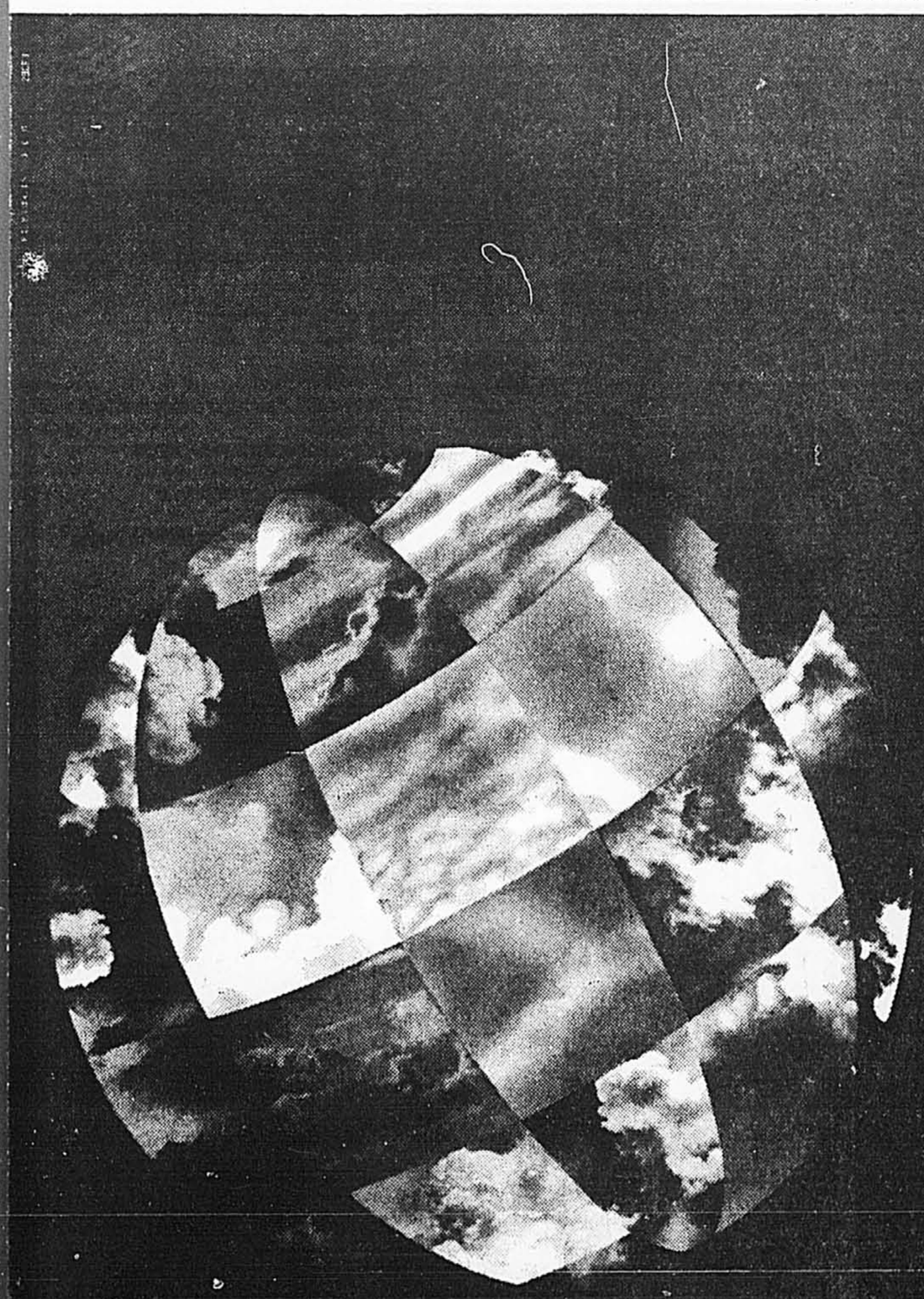
ACHETEZ AUPRÈS D'UN DÉTAILLANT TECHNICS AGRÉÉ

Dumoulin
MONTRÉAL 8390, St-Hubert 388-1122
LAVAL 1599, autoroute 440 745-3321

Louis Fillion inc.
5730, rue Sherbrooke est
(coin Monsabre, entre Dickson et Lacordaire)
254-6041

CENTRE A.T. VIDEO INC.
5559, boul. Léger
Montréal-Nord
321-5159

plaza audio centre inc
(sud de Jean-Talon)
7090, rue St-Hubert
274-2452



NOUS CONSTRUISONS
LE MONDE AERONAUTIQUE
D U F U T U R

Au tout 1er rang de l'aéronautique européenne et mondiale, AEROSPATIALE est une entreprise de 40000 personnes qui totalise un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars et exporte dans 115 pays. Grâce à un investissement de plus de 30% de son chiffre d'affaires en Recherche et Développement, AEROSPATIALE maîtrise toutes les technologies de pointe et s'affirme comme le partenaire majeur dans les principaux programmes d'avions civils européens. 1er exportateur mondial d'hélicoptères, l'entreprise est aussi maître d'œuvre des lanceurs Ariane, de la navette spatiale Hermes et des stations orbitales. Demain AEROSPATIALE et ses partenaires mèneront le projet du nouvel avion supersonique.

aerospatiale

La Cour supérieure ordonne à la CSST d'indemniser un accidenté du travail

Cette décision pourrait profiter à de nombreux autres accidentés; la CSST étudie la possibilité d'interjeter appel

FRANCOIS BERGER

■ Un juge de la Cour supérieure a donné raison à un accidenté du travail débouté à plusieurs reprises devant la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et son instance d'appel.

Privé de ses indemnisations depuis quatre ans, M. Henri Lalonde a obtenu du juge Paul Trudeau, dans un jugement prononcé le 22 novembre et rendu public hier, que son dossier soit retourné devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP) pour que cette dernière «fixe les indemnités auxquelles M. Lalonde a droit». En clair, le juge ordonne à la CSST d'indemniser le plaignant.

La CALP avait rejeté en décembre 1989 l'appel de M. Lalonde qui contestait la décision de la CSST de lui retirer ses indemnisations en mai 1986. Employé chez Corporation Outils Québec, M. Lalonde avait eu un accident de travail en 1972 et des rechutes jusqu'en novembre 1985, lui causant un mal de dos l'empêchant de reprendre son emploi.

Or, la loi sur les accidents de travail avait été modifiée en août 1985 et la CALP refusait d'indemniser M. Lalonde pour un accident relevant de l'ancienne loi. La rechute de l'accidenté en novembre 1985 était cependant «couverte» par la nouvelle loi, a statué le magistrat de la Cour supérieure.

Le juge Trudeau a rappelé la CSST à l'ordre en disant que la loi sur les accidents de travail doit être interprétée libéralement «en faveur de l'indemnisation et non de façon à refuser l'indemnisation pour des motifs procéduraux et légalistes».

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui ont assumé les coûts des procédures, se sont réjouis du jugement, hier, et ont affirmé qu'ils étaient prêts à se rendre jusqu'en Cour suprême du Canada le cas échéant. Un porte-parole de la CSST a fait savoir hier que l'organisme étudie la possibilité d'interjeter appel.

«La décision de la Cour supérieure est susceptible de bénéficier à tous ceux et celles qui ont été victimes d'un accident de travail avant le mois d'août 1985», a déclaré un porte-parole des TCA.

M. Claude Ducharme, directeur québécois des TCA et vice-président de la FTQ, a fustigé la CSST en la qualifiant d'«appareil très judiciarisé» où le travailleur accidenté est généralement sans ressources pour affronter les procédures.

«Les patrons s'acharnent à contester les demandes d'indemnisation devant la CSST, et ils en ont les moyens financiers», a dit M. Ducharme. Selon lui, toutes les causes de rechute après août 1985, à la suite d'un accident antérieur, sont rejetées d'emblée par la CSST.

L'affaire Lalonde est une «cause type» qui pourrait bénéficier aux autres accidentés du travail, selon M. Ducharme qui a comparé la CSST à une «marmite qui déborde et qui est sur le point d'éclater». Selon lui, près de 18 000 cas sont en attente devant la CSST ou sa commission d'appel.

«Les employeurs cherchaient une cause, eh! bien, ils en ont une», a dit M. Ducharme en promettant pour un proche avenir d'autres causes dans lesquelles les syndicats vont s'attaquer aux «méthodes policières» des agents de la CSST, qui n'hésitent pas à filmer en secret des prestataires. Des documents vidéos montrant des accidentés en train de faire le ménage, par exemple, sont une intrusion dans la vie privée, croit le syndicaliste, qui promet une bataille sur ces «preuves de voir-dire».

Ce qui était censé être un système paritaire (syndicats et employeurs siègent de manière égale à la CSST) est devenu une «guérilla», a encore dit M. Ducharme en dénonçant l'attitude de la CSST, un «appareil bloqué à un point nulle part ailleurs atteint au Canada».

MAGNÉTOSCOPE
SLV-M77 Mark II vidéo VHS

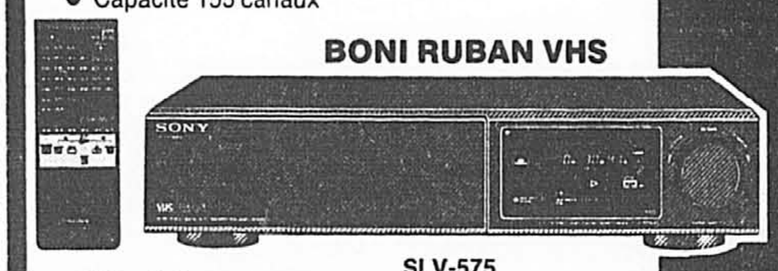


SLV-M77

SONY 449$

- Télécommande
- Lecture rapide
- Affichage à l'écran
- Programmation 1 an/6 événements
- Circuit HQ
- Capacité 155 canaux

BONI RUBAN VHS



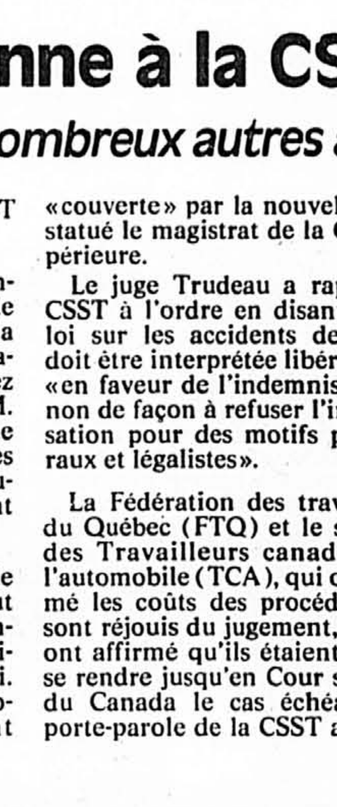
SLV-575

SONY VHS Hi-Fi
Magnétoscope VHS, modèle SLV-575

- Autonettoyage des têtes
- Index automatique
- Rebobinage à haute vitesse
- Stabilisateur de bandes
- Sonorité MTS/HIFI

699$

BONI RUBAN VHS



ENSEMBLE PRIME DE QUALITÉ SONY

Achetez un magnétoscope VHS SONY et obtenez deux vidéocassettes VHS V sans supplément de prix: plus deux bons pour 2 cassettes V au prix de 1.



SONY
CDP-M19
Lecteur laser

- Filtre numérique à quadruple échantillonnage
- Programmation RMS de 20 morceaux
- Montage programmation/atténuation
- Double convertisseur N/A

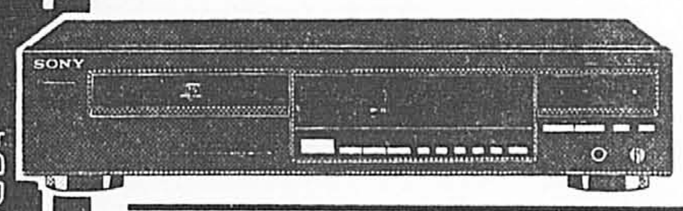
199$ Télécommande en sus 29,95$

COMPACT disc DIGITAL AUDIO

SONY COMPACT disc DIGITAL AUDIO
Lecteur laser
CDP-291

- Filtre numérique à quadruple échantillonnage, 161
- Double convertisseur N/A à 16 bits
- Calendrier musical de 20 morceaux
- Lecture aléatoire
- Recherche de crête

249$



SONY

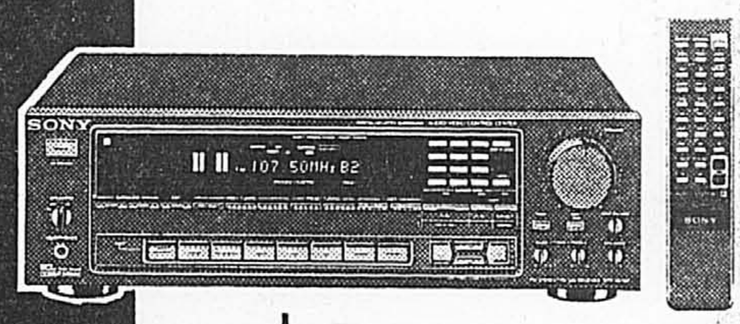
Mini-chaîne FM / AM / LASER
3 morceaux avec lecteur laser

- Correcteur graphique à 5 bandes
- Enceintes à 3 voies détachables
- Magnétophone à cassettes

PRIME 1-2-3 PROFITEZ DU BONUS 1-2-3

ÉPARGNEZ 50$
349$

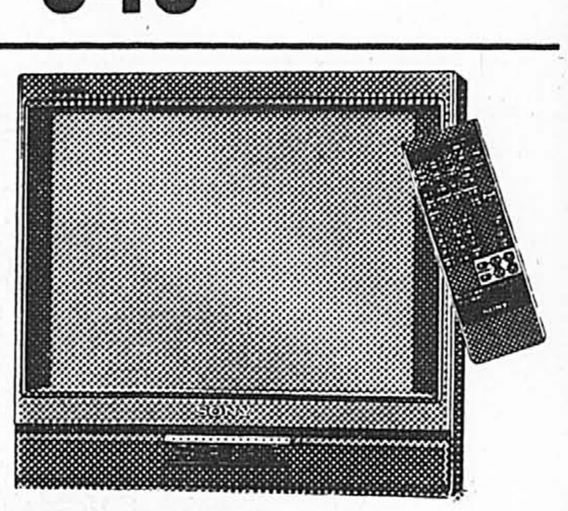




SONY
Récepteur

- STR-AV 720 2 x 80 watts + 2 fois 10 watts
- 7 fonctions d'entrée/sortie
- Processeur d'ambiophonie
- Contrôle indépendant de magnétophone
- Télécommande de système audio

499$



SONY
Récepteur moniteur stéréo modèle 20TS-20

- Trinitron microblack de 21 po.
- Résolution horizontale de 400 lignes
- Filtre en peigne Colorpure
- Minuterie d'interruption automatique
- Télécommande Uni commander RM-764
- Entrée audio/vidéo

699$



SONY
Récepteur/moniteur stéréo Microblack modèle KV-27TS30

- Trinitron microblack de 28 po.
- Filtre Colorpure
- Syntonisation Express Tuning de 181 canaux
- Télécommande Uni commander RM-764
- Résolution horizontale de 450 lignes

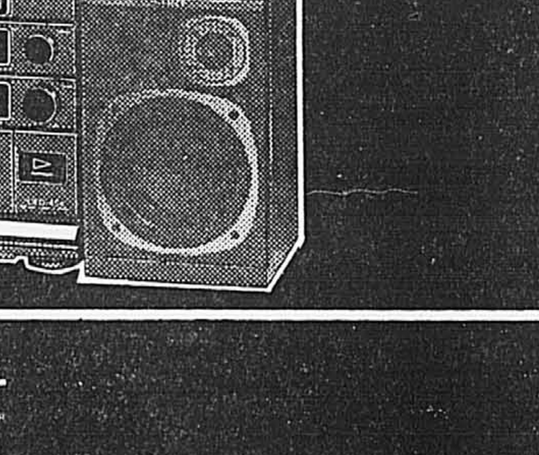
1 299$ MEUBLE INCLUS

SONY
Caméscope vidéo 8, modèle CCD-F33

- Objectif zoom à rapport 6: 1 avec micro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairement minimum de 4 lux
- Prise de télécommande

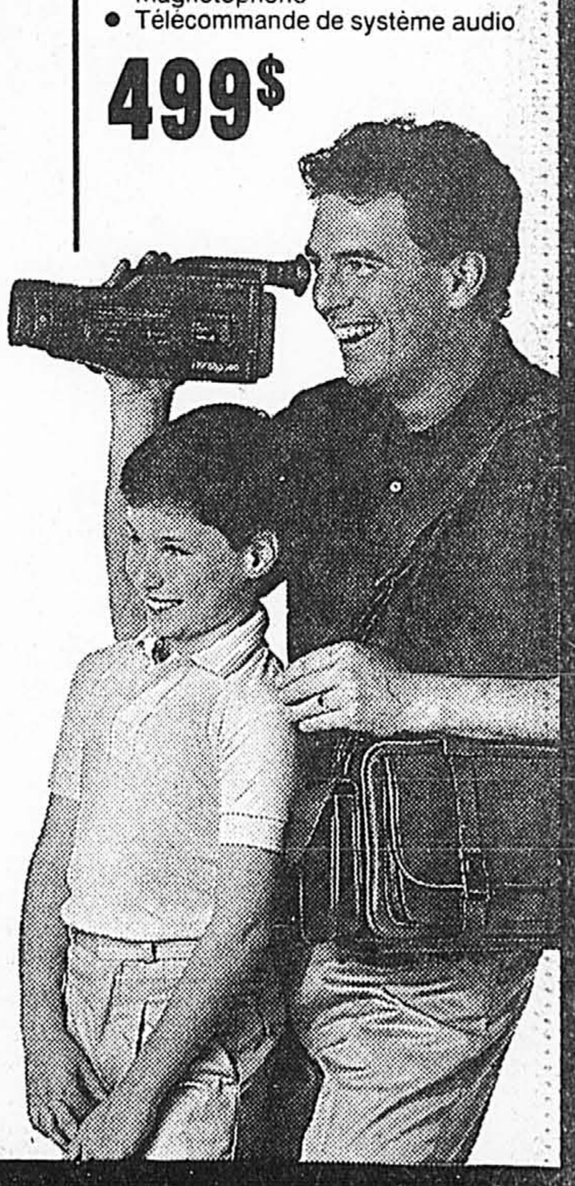


À PARTIR DE 999$



SONY
CCD-TR6
Handycam Compacte Série TR

- Zoom 8 à 1 macro
- Affichage fonctions LCD
- Fonction des fondus
NOUVEAU MODÈLE



BONUS
MALLETTE À L'ACHAT D'UNE CCD-TR4, CCD-TR6, CCD-TR7
ACHETEZ UNE HANDYCAM ET OBTENEZ EN PRIME UNE MALLETTE



MEMBRES SPEC ÉLECTRONIQUE

CENTRE A.T. VIDEO INC
5559, boul. Léger
Montréal-Nord
329-1010

FORTIN ÉLECTRONIQUE
47 ouest, rue Fleury
381-9261

LESSARD électronique
2203, chemin Chambly
Longueuil
468-1993

MAISON DU SON
1843 est, avenue Mont-Royal
523-1101

SONIMA
5105 est, rue Beaubien
722-6705

Un non-fumeur est agressé à coups de couteau

Associated Press

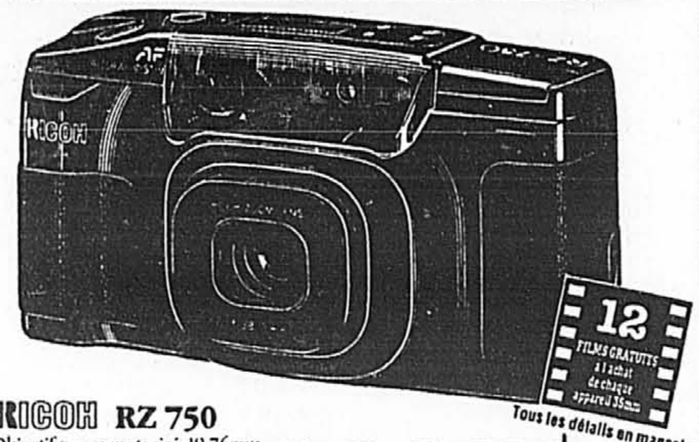
CRETEIL, France

■ Un voyageur non-fumeur a été blessé mardi soir d'un coup de couteau dans le mollet en gare de Maisons-Alfort (Val-de-Marne, au sud-est de Paris) par trois passagers à qui il avait reproché de fumer dans un compartiment non-fumeur, apprend-on mercredi de source policière.

L'incident a débuté quand le voyageur, dont l'identité n'a pas été précisée, a demandé à trois fumeurs - deux hommes et une femme - d'aller dans un autre compartiment.

NOËL

SUGGESTIONS DE CADEAUX



Tous les détails en magasin

RICOH RZ 750
Objectif zoom motorisé 38-76mm
• Les fonctions mise au point et avance automatique vous assurent des photos réussies et des souvenirs inoubliables.
Disponible avec dos dateur 329,99 $

299,99 $ Pile en sus

FILM COULEUR 1 HEURE DU CENTRE JAPONAIS DE LA PHOTO
3 Rouleaux film couleur 135-24 (100)
11,99 $ Avec 2 piles photo AA gratuites

DEMANDEZ LES DÉTAILS AU SUJET DE NOTRE CARNET DE BONS-PRIME

Développez un sourire
Centre Japonais de la Photo
1 heure photo

PLACE LONGUEUIL 463-2835
LES PROMENADES ST-BRUNO 653-2522
GREENFIELD PARK 572-5601
CARREFOUR ANGRIGNON 363-4270
GALERIES LACHINE 637-0586
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 694-9034
PLACE VERTU 333-7232
CENTRE FOREST 325-9963
CENTRE ROCKLAND 341-1101
CENTRE EATON MONTRÉAL 842-5133
LES PROMENADES DE LA CATHEDRALE 849-4877
LES GALERIES D'ANJOU 353-6800
LE CARREFOUR LAVAL 688-6530
LAVAL ELYSÉE PLAZA 687-4009
LES PROMENADES DRUMMONDVILLE 472-3678
LES PROMENADES DE SOREL 742-9944

PHOTOFINITION 1 HEURE DE QUALITÉ DANS TOUS NOS 170 MAGASINS

LA CONCURRENCE NOUS ENVIE. C'EST CLAIR COMME NOIR SUR BLANC !

Avec de bonnes raisons d'ailleurs. Traditionnellement et comparativement à Amiga, les concurrents tels Apple* et IBM* ont toujours eu des produits beaucoup plus dispendieux. Bien sûr, ils ont présenté récemment leurs ordinateurs personnels à prix abordables. Notons toutefois qu'ils ont évité de parler couleur. Car si elle y est, cette caractéristique ajoute probablement des centaines de dollars au prix. Or donc, tout compte fait, l'Amiga 500 pleines couleurs coûte encore moins cher que les ordinateurs en noir et blanc des concurrents.

En mettant plus de 2 000 logiciels à votre portée, l'Amiga peut accomplir une foule de fonctions, du traitement de texte aux tableaux complexes, en passant par toutes sortes de travaux d'écoliers. La conception unique de l'Amiga vous permet aussi d'exécuter plusieurs programmes à l'écran. Aucun de nos concurrents ne peut en faire pareil, même en doublant son prix.

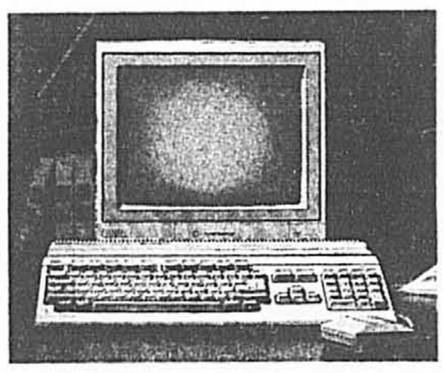
De plus, nous croyons que les ordinateurs personnels doivent accomplir bien plus que du travail sérieux. Ainsi, notre Amiga est l'outil idéal pour divertir toute la famille, avec des centaines de jeux vidéo de qualité, dignes des grandes arcades. Ajoutez à cela le son stéréo, ses fonctions vidéo et sa capacité d'animation et vous voilà muni d'une formule gagnante invulnérable face à la concurrence.

Notre secret ? Pour avoir vendu près de 2 millions d'Amiga partout dans le monde, nous savons assez bien ce que les consommateurs attendent d'un ordinateur. Entre autres, un prix abordable, une utilisation facile et amusante et une souris qui fait sourire toute la famille. Personne ne veut d'un écran noir et blanc qui coûte les yeux de la tête.

Alors si vous voulez un ordinateur personnel pour la famille, consultez n'importe lequel des détaillants Commodore listés ci-dessous. Tous sauront vous expliquer pourquoi l'Amiga rend la concurrence jalouse. Quant au prix, en ce moment, vous n'en trouverez pas de meilleur.

999,00 $

Amiga 500, moniteur couleur 1084
Certains détaillants peuvent vendre moins cher.



*Tous les noms de marques mentionnés sont des marques de service, des marques de commerce ou des marques déposées de leur fabricant respectif.

MAISON DU LOGICIEL	ORDINATEURS PAQUETTE INC.	SOFT WARES	SYSTEMS STIC
(Softwarehouse)	85, rue Blainville est	5001 Queen Mary Road	30, boul Taschereau, La Prairie
2466, Jean Talon est 374-3614	Ste-Thérèse 435-4442	737-5865	444-7842



NOUS CONSTRUISONS LE PARTENARIAT DU SUCCES

Depuis 20 ans l'ouverture définit la philosophie d'AEROSPATIALE. C'est la clé de son succès. Grâce à l'échange d'informations, de méthodes, de technologies, l'entreprise se développe en Europe et dans le monde entier. Le partenariat actif soude entre elles les équipes qui œuvrent avec succès sur tous les marchés internationaux. 70% des prises de commandes sont réalisées à l'exportation et 70% du chiffre d'affaire l'est en coopération. AEROSPATIALE est la seule entreprise à savoir efficacement coopérer sur autant de programmes. Concorde, Airbus, ATR et les hélicoptères en témoignent. Aujourd'hui le Canada est un des tout 1ers partenaires d'AEROSPATIALE, il contribue à de nombreux programmes aéronautiques. Echanges, partage des cultures et des compétences, AEROSPATIALE maîtrise les évolutions et affirme sa vocation internationale.

aerospatiale

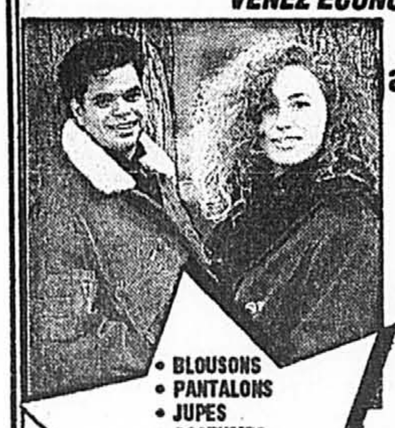
centre du cuir pour

La plus grande vente depuis 1948

elle et lui INC.
LE SPÉCIALISTE DU CUIR ET DU SUÈDE DE LUXE.
UNE TRADITION DEPUIS 1948.

1,000,000 $$$

DE MARCHANDISE DOIT ÊTRE VENDUE
AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1990
VENEZ ÉCONOMISER $ $.$



Achetez et participez au tirage d'un voyage pour deux personnes
SUR LES AILES D'
EASTERN
au Desert Inn, de Miami,
avion et motel payés

49 $ et plus jupes cuir doublées

79 $ et plus pantalons en cuir

Jacquettes "Bombers" 149 $ et plus
Manteaux courts & 3/4 199 $ et plus

- BLOUSONS
- PANTALONS
- JUPES
- COSTUMES
- MANTEAUX LONGS
- MANTEAUX 3/4
- MANTEAUX (sheepskin)
- MANTEAUX garnis de fourrure

ESCOMPTE 20 À 50 % ET PLUS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
Retouches faites sur place

AU CENTRE DU CUIR POUR ELLE ET LUI
1800, Mont-Royal Est - Angle Papineau
(514) 522-2141
Cartes de crédit et chèques acceptés

L'avocat Béliveau est radié pour quatre ans de plus

Christofle
Paris



LISTE DE MARIAGE
CHRISTOFLE

Pavillon Christofle
1307 Sainte-Catherine Ouest Montréal H3G 1P7 Tél.: 987-1242
OGILVY

YVES BOISVERT

■ Non seulement l'avocat Jean-Marc Béliveau n'a-t-il pas réussi à faire annuler par le Tribunal des professions sa radiation de trois ans du Barreau du Québec, mais, au surplus, les juges de ce tribunal d'appel l'ont déclaré coupable de six chefs d'accusation supplémentaires et ont fait passer sa période radiation à sept ans!

Dans une décision de 77 pages, les juges Jacques Biron, Pierre Durand et Claude Pothier ont conclu mardi à l'unanimité que le comité de discipline du Barreau du Québec avait bien fait de déclarer l'ancien chef de l'Union nationale coupable de fautes déontologiques.

Béliveau, qui est âgé de 56 ans, avait abusé de la confiance d'une dizaine de personnes en se servant de son titre d'avocat pour leur emprunter des sommes d'argent considérables (plus de 400 000 $ en tout). Béliveau tardait à rembourser ses prêteurs, et certains n'ont jamais revu leur argent.

L'avocat prétendait qu'il investissait dans son bureau et dans une série d'entreprises (dont Mad Dog Burger) qui avaient des difficultés financières et qui ont maintenant rendu l'âme. Il promettait un bon rendement.

Le comité de discipline des avocats, au mois de mars dernier, avait blanchi Béliveau de dix des 21 plaintes déposées contre lui et l'avait déclaré coupable de 11 autres. Le Tribunal des professions a jugé que Béliveau était coupable de six plaintes supplémentaires.

En appel, Me Jean-Claude Hébert, qui représente Me Béliveau, arguait principalement que l'article du Code de déontologie des avocats sur lequel étaient fondées les plaintes contre son client est trop vague et par conséquent inconstitutionnel.

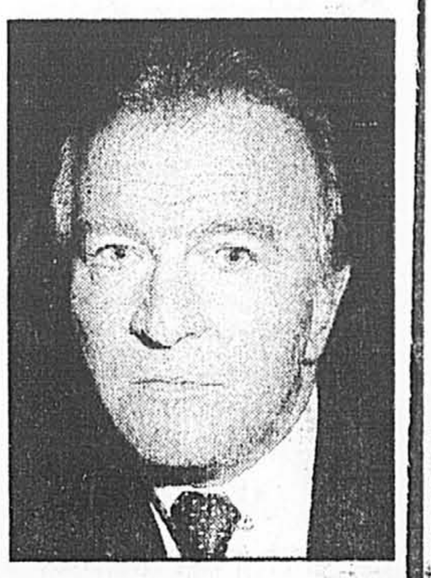
En effet, le Code de déontologie des avocats énumère une série d'actes interdits aux avocats et comprend aussi un «article général», l'article 107, qui permet au comité de discipline de déclarer un avocat coupable de manquement déontologique s'il juge qu'il a commis tout acte «dérogatoire à l'honneur ou à la dignité du Barreau».

Or, rappelait Me Hébert, un principe de droit criminel exige que personne ne soit poursuivi pour une infraction qui n'est pas expressément définie par un article de loi.

«Les règles strictes du droit pénal ne peuvent être importées en droit disciplinaire», a rétorqué le Tribunal des professions. De plus, dit le Tribunal, «il peut y avoir un abus de confiance (...), abus de confiance qui n'est pas l'acte criminel précisé au Code criminel».

Cela dit, le Tribunal en est venu à la conslusion que Béliveau avait abusé de la confiance d'autres personnes pour des montants supplémentaires de 276 000 $. Béliveau devra rembourser ces sommes.

Finalement, le Tribunal a admis, comme le prétendait le syndic du Barreau (chargé de faire respecter la déontologie) que le comité de discipline n'a pas été assez sévère à l'endroit de l'ex-politicien qui s'est rendu coupable d'«exploitation indue» et «de façon éhontée» de plusieurs personnes. Il lui sera donc interdit de pratiquer le droit au Québec pendant sept ans, plutôt que pendant trois ans, comme l'avait décidé le comité de discipline.



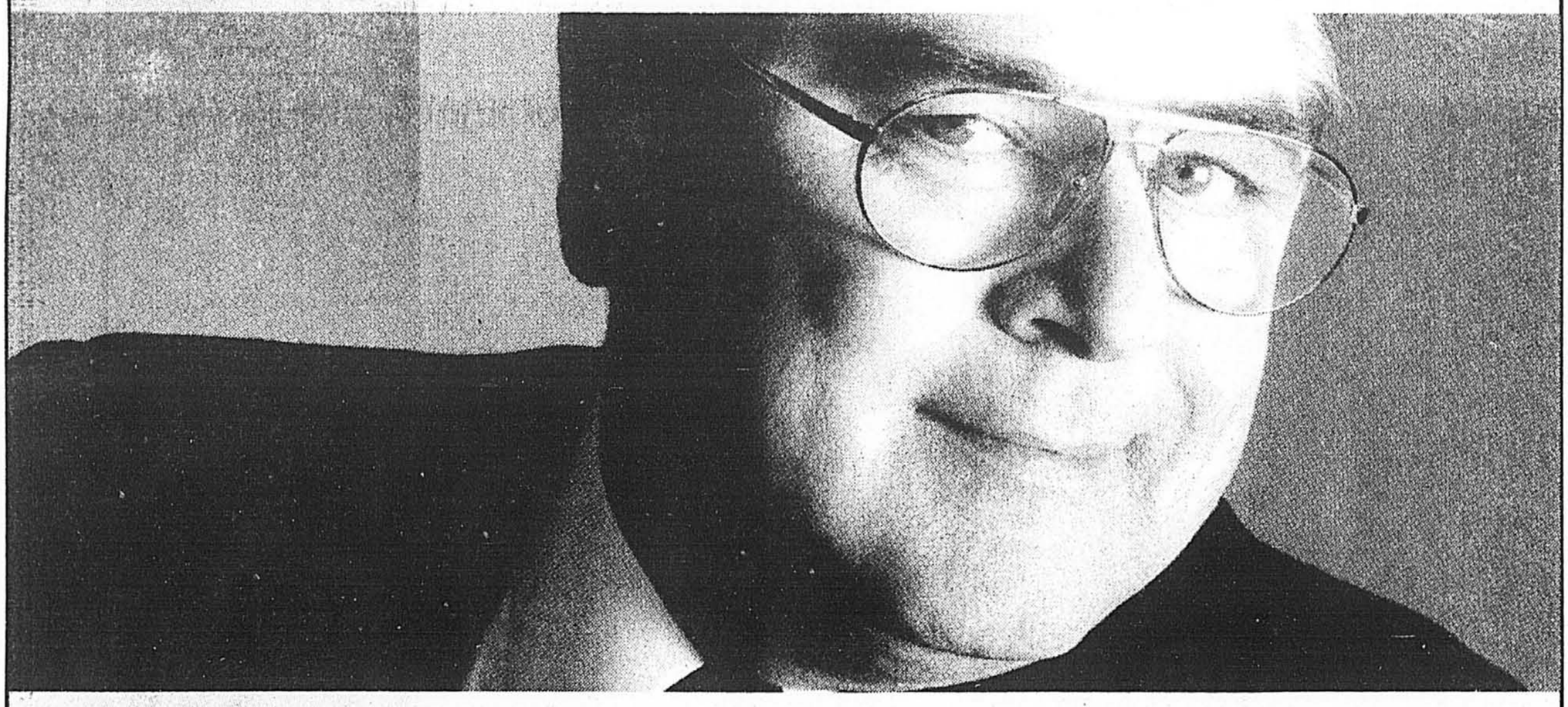
Jean-Marc Béliveau, ex-chef de l'UN.

TÉLÉFORUM

Des réunions d'affaires intelligentes

«C'est un outil que toute organisation, grande ou petite, devrait utiliser régulièrement.»

ANDRÉ DUGUAY, GÉRANT DE DIVISION, ELECTROLUX



«Le domaine de la vente est en constante évolution, il faut donc assurer un suivi régulier des dossiers.

Tous les lundis matins, nous faisons une téléconférence TéléForum^MC dans le but d'évaluer ce que nous avons fait la semaine précédente et d'élaborer une stratégie pour la semaine qui vient.

J'organise la téléconférence moi-même... ce sont mes neuf gérants de succursales qui m'appellent. Ils peuvent le faire d'un téléphone public, de l'aéroport ou même de leur voiture. Ils ne sont donc pas obligés de rester cloués à leur bureau.

La téléconférence, c'est vraiment un outil très flexible!»

GRÂCE À LA TÉLÉCONFÉRENCE TÉLÉFORUM, MONSIEUR ANDRÉ DUGUAY PEUT COMMUNIQUER AVEC LE NOMBRE D'INTERVENANTS QU'IL DÉSIRE, COMME ET QUAND IL LE VEUT. APRÈS AVOIR RÉSERVÉ UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE TÉLÉFORUM AVEC BELL CANADA, IL COORDONNE LUI-MÊME LA TÉLÉCONFÉRENCE EN DEMANDANT À SES CORRESPONDANTS DE L'APPELER À UNE HEURE ET UN JOUR PRÉCIS. PRATIQUE, FLEXIBLE ET FACILE À ORGANISER, TÉLÉFORUM EST POUR BELL UNE FAÇON DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS D'AFFAIRES. POUR EFFECTUER UNE TÉLÉCONFÉRENCE, FAITES LE ZÉRO ET DEMANDEZ LE SERVICE TÉLÉFORUM DE BELL OU POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS CONSEILLERS AU 1 800 361-1423.

Bell
des gens de parole

Bell Canada est membre du réseau national Telecom Canada

Le thérapeute aimait caresser

LISA BINSSE

■ Un ancien toxicomane a raconté hier qu'il a dû consulter un psychanalyste après avoir suivi une thérapie de désintoxication au centre d'aide ASPA (Approche sécurisante pour polytoxicomanes anonymes).

Cet étudiant de 29 ans, dont il faut taire l'identité, témoignait hier au procès devant jury de Jean Archambault, âgé de 60 ans, sous trois accusations d'agressions sexuelles sur des jeunes adolescents.

Le témoin a expliqué, avec difficulté, qu'il avait suivi une thérapie très particulière avec Archambault, le «guru» du centre. Cette thérapie comprenait des caresses, des baisers et allait même jusqu'à «la main sur le pénis».

L'homme, âgé alors de 25 ans et ayant un sérieux problème de drogue, s'est adressé à l'ASPA en octobre 1986. Au début, il suivait des sessions de groupe. Ensuite, il a suivi une thérapie individuelle avec un autre thérapeute qui, en mai 1987, a été remplacé par Archambault, directeur du centre.

Le témoin a dit qu'à l'époque il percevait Archambault un peu comme son père. Ayant un besoin d'affection, il ne s'est pas rebiffé quand Archambault a posé des gestes affectifs à son endroit. Mais, peu à peu, il s'est senti inconfortable avec ce comportement affectif et en a parlé avec Archambault. Celui-ci lui aurait expliqué que ce comportement, «c'était le côté caché de sa personalité qui ne faisait pas de mal à personne».

L'homme a relaté qu'en septembre 1987, après la fin de la thérapie, alors qu'il était lui-même devenu un bénévole chez ASPA, Archambault est venu chez lui à deux reprises avec des cadeaux. Pendant ses rencontres, les rapports sexuels entre les deux hommes se sont accentués pour inclure cette fois la masturbation et la fellation.

Selon le témoin, ces incidents l'ont à ce point marqué au niveau de son identité sexuelle, qu'en mai 1988 il a dû consulter un psychanalyste. Il a d'ailleurs quitté l'ASPA en mai 1988.

Archambault n'est pas accusé en rapport avec ces incidents.

Le procès présidé par le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin.